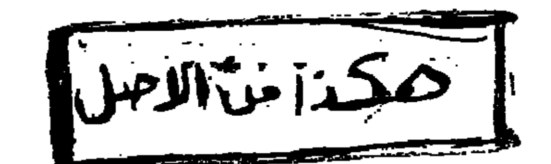


● TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9516 — 20 PAGES — MERCREDI 27 AOUT 1975



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 22 pes. ; Grande-Bretagne, 16 p. ; Grèce, 18 dr. ; Iran, 45 rls. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,90 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 7

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

Dans un climat d'anarchie

L'autorité du pouvoir politique en Thaïlande menace de s'effriter

LIRE PAGE 4

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

PAUVRETÉ ABSOLUE

La récession n'affecte pas seulement les pays riches. Elle frappe gravement les nations prolétaires et surtout les pauvres parmi les pauvres, ceux dont le revenu par personne est inférieur à 200 dollars (880 F) par an. Pour le milliard d'hommes qui subsistent au-dessous de ce seuil de m...re, le revenu moyen « n'a pas augmenté du tout » au cours des douze mois écoulés, indique la Banque mondiale dans son dernier rapport annuel.

L'avenir est tout aussi inquiétant : d'après les projections de l'institution internationale, le revenu de ces peuples risque de ne s'accroître que de moins de 1 % par an d'ici à la fin de la décennie. Or, pour que les Etats en développement parviennent « à un degré raisonnable de développement économique et social », leur taux de croissance devrait atteindre 6 % par an d'ici à 1980. L'écart se creuse ainsi entre les nations développées et les autres, le retard des plus défavorisés s'accentuant à l'intérieur même du tiers-monde.

Autre indice dramatique : le nombre des hommes qui vivent dans une « pauvreté absolue », subsistant à l'aide d'un revenu annuel inférieur à 50 dollars (220 francs) par personne (650 millions actuellement), augmente d'environ 2 % par an. L'analphabétisme s'étend : il touche aujourd'hui près de sept cent cinquante millions d'individus de plus de quinze ans ; faute de mesures rapides de redressement, ils seront plus de huit cent cinquante millions dans dix ans. Dans de nombreuses nations, les dépenses publiques de santé représentent au total moins de 1 dollar par habitant...

Face à cette accumulation de sombres statistiques, il est vain de cultiver la mauvaise conscience ou de céder à une sorte de fatalisme. Il faut tout d'abord, comme le souligne la Banque mondiale, augmenter de façon massive l'aide financière accordée aux pays les plus pauvres, ceux qui ne peuvent pas payer les importations nécessaires à leur décollage, et à cette fin « assurer la coopération entre pays industrialisés, pays exportateurs de pétrole et pays en développement ».

L'apport de capitaux ne saurait toutefois suffire : pour que, dans son ensemble, le monde en développement atteigne l'objectif d'une croissance annuelle de 6 %, il faudrait que l'aide des pays industriels passe de 0,33 % du produit national brut en 1974 — elle était de 0,51 % en 1963 ! — à 0,81 % en 1980. Or, selon les estimations actuelles de la Banque mondiale, le montant de l'aide risque de ne plus représenter que 0,24 % du P.N.B. en 1980. La Suède a jusqu'ici été le seul pays à atteindre le niveau d'aide de 0,70 % que s'étaient fixé naguère les Etats membres de l'O.C.D.E.

La barre doit, de toute urgence, être redressée : un changement de politique apparaît indispensable pour des raisons tant financières que psychologiques. La charité internationale n'est pas une solution. Il s'agit pour les nations industrielles d'ouvrir leurs frontières aux importations de produits de base — pour assurer aux pays producteurs des recettes importantes — et de libéraliser leurs achats d'articles manufacturés — représentant actuellement le quart des exportations totales des pays en développement, mais seulement 6 % du commerce mondial de ces produits.

Dans un univers perturbé par la crise et qui se referme sur les égoïsmes nationaux, un tel changement d'attitude n'est-il pas utopique ? Et peut-on encore penser qu'un gonflement de l'aide et une libéralisation du commerce remédieraient aux drames actuels ou futurs, si des changements profonds de structure ne sont pas également opérés dans les pays de la faim ? La politique ici conditionne l'économie.

Aux chutes Victoria

M. IAN SMITH A QUITTÉ LA CONFÉRENCE SUR LA RHODÉSIE

(Lire page 20.)

LES PROGRÈS DE LA MISSION KISSINGER

Les clauses militaires de l'accord israélo-égyptien seraient acquises

M. Kissinger devait quitter Israël ce mardi 26 août en fin d'après-midi pour se rendre à nouveau en Egypte. Le secrétaire d'Etat américain, qui dans la journée de lundi avait déjà fait l'aller et retour Jérusalem-Alexandrie, a constaté de « substantiels progrès dans la négociation », *mais s'est refusé à toute spéculation sur la date de l'accord qui, d'après le quotidien égyptien* Al Ahram, *pourrait être* « prêt » *dès mercredi. Selon notre envoyé spécial à Jérusalem, les clauses militaires de l'accord seraient acquises.*

L'A.F.P., qui cite les « observateurs israéliens » *de Jérusalem, croit savoir que l'accord serait approuvé jeudi par le gouvernement israélien, et très probablement paraphé vendredi. Sa signature aurait lieu à Genève entre le 15 et le 20 septembre.*

● A MILWAUKEE, *dans le Wisconsin, le président Ford a refusé de confirmer qu'un accord était déjà conclu ou sur le point de l'être. Il a réaffirmé qu'il demanderait préalablement l'approbation du Congrès en cas d'accord comportant l'affectation de civils américains aux stations de surveillance dans le Sinaï. Il a indiqué que le nombre d'observateurs américains ne dépasserait pas cent cinquante.*

● A WASHINGTON, *M. Mansfield, leader de la majorité démocrate au Sénat, a déclaré qu'il s'opposerait à l'envoi dans le Sinaï de techniciens civils américains.*

De notre envoyé spécial

Jérusalem. — Des kilomètres de sable contre des radars et quelques citoyens américains, tel est le marchandage qui aura mobilisé, de Jérusalem à Alexandrie, les efforts de M. Kissinger durant la journée de lundi, et une partie de la nuit de lundi à mardi. Avec succès, semble-t-il. Après beaucoup d'hypothèses contradictoires et de rumeurs démenties, l'un des points les plus sensibles de l'accord intérimaire israélo-égyptien paraît cette fois définitivement réglé. Il concerne la future avance des troupes égyptiennes après le retrait israélien dans le Sinaï. Entre le souci du président Sadate d'offrir aux Egyptiens, et à l'ensemble de l'opinion arabe, la « *libération* » effective d'un nouveau morceau de territoire, et la volonté israélienne de sauvegarder à tout prix le principe d'un Sinaï démilitarisé, M. Kissinger a dû faire preuve de subtilité tactique.

Finalement — et c'est une nouvelle concession du président Sadate, — l'avance des troupes égyptiennes vers l'est ne dépassera pas la limite de l'actuelle zone tampon tenue par les forces de l'ONU. Au sud, en revanche, en direction du golfe de Suez, l'Egypte pourra occuper « *avec des forces limitées* » un périmètre de quatre kilomètres carrés actuellement aux mains des Israéliens. Il s'agit-là, dit-on à Jérusalem, d'un « *geste* » consenti par Israël.

En échange de la limitation de l'avance égyptienne vers l'est, Israël a accepté, en outre, que soit réduit le nombre des stations d'alerte électroniques qui doivent être contrôlées par des techniciens américains.

JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD.

(Lire la suite page 3.)

Favorable aux thèses du premier ministre

L'assemblée du M.F.A. va restructurer le Conseil de la révolution portugaise

Les socialistes condamnent l'alliance entre les communistes et l'extrême gauche

L'assemblée du Mouvement des forces armées, dont la majorité des deux cent quarante membres sont largement favorables aux thèses de gauche, doit se réunir la semaine prochaine à Lisbonne pour restructurer le Conseil de la révolution. C'est la décision la plus importante adoptée par le Conseil ce mardi 26 août, à l'issue d'une très longue réunion. Le Conseil de la révolution a décidé d'autre part de réintégrer le général Eurico Corvacho dans ses fonctions de commandant en chef de la région nord et de suspendre les activités de la cinquième division de l'état-major.

Si la mise en sommeil de la Ve division, proche du parti communiste, est un revers pour les partisans du général Gonçalves, les deux autres mesures annoncées renforcent en revanche la position du premier ministre, dont le départ est toujours exigé par les militaires « modérés ». Le Front unitaire, constitué lundi par le parti communiste et l'extrême gauche révolutionnaire et qui organise, mercredi à Lisbonne, une grande manifestation, est vivement condamné par le parti socialiste, qui dénonce une « alliance contre nature et de type insurrectionnel ».

A Leiria, à une centaine de kilomètres au nord de Lisbonne, l'armée est intervenue lundi pour disperser une nouvelle manifestation anticommuniste. Une personne a été tuée et plusieurs autres blessées.

De notre envoyé spécial

Lisbonne. — Tous ceux qui, dans les rangs « modérés » et à grand renfort de titres, annonçaient lundi la constitution d'un sixième gouvernement provisoire et donnaient même la liste des ministres, seront sans doute déçus. La réunion jugée décisive du Conseil de la révolution n'a pas produit le grand éclat qu'ils attendaient. Mais un point est acquis : le gouvernement du général Gonçalves est, ce mardi 26 août au matin, encore bien en place. L'ultimatum que les « modérés » auraient adressé au président de la République pour qu'il démette le premier ministre s'achevait lundi à minuit. Le général Costa Gomes n'y a pas répondu.

D'autre part, les activités de la cinquième division sont « suspendus » jusqu'à sa restructuration. Voilà en tout cas un point marqué par ceux qui exigeaient que l'on fît taire sa « propagande partisane ».

Le Conseil de la révolution a encore décidé que le général Eurico Corvacho assumera de nouveau le commandement de la région militaire du Nord. C'est une victoire pour l'aile progressiste du M.F.A. et pour le premier ministre. Enfin, le Conseil de la révolution sera réorganisé par l'assemblée du M.F.A., qui doit se réunir *la semaine prochaine. C'est* là sans doute la décision essentielle de la longue réunion de lundi.

DOMINIQUE POUCHIN.

(Lire la suite page 3.)

La fusillade d'Aléria

UNE DIZAINE D'AUTONOMISTES SONT APPRÉHENDÉS EN CORSE

En Corse, une vaste opération de police a été lancée ce mardi 26 août à l'aube dans diverses localités du nord et de la côte orientale de l'île. Une dizaine de personnes ont été arrêtées, dont MM. Roland Simeoni, Vincent Tabarani, professeur de cuisine au lycée de Bastia, et Jean-Paul Defendini, hôtelier. Cette opération a été menée en vertu d'une réquisition du procureur général auprès de la Cour de sûreté de l'Etat.

M. Roland Simeoni, assureur, est le frère de MM. Edmond et Max Simeoni, les dirigeants de l'Association pour la renaissance de la Corse (ARC). Comme nous le rapportions dans nos éditions de lundi, *il se présente comme « un simple militant »*, mais il a joué un rôle important dans les négociations qui ont précédé, le 22 août, la fusillade d'Aléria.

A Paris où les obsèques religieuses des deux gendarmes tués à Aléria sont célébrées ce 26 août dans l'après-midi, on indique au ministère de l'intérieur que le docteur Edmond Simeoni, interrogé depuis plusieurs jours par les enquêteurs de la police judiciaire, sera présenté le 27 août à la Cour de sûreté de l'Etat. Il est vraisemblable, d'autre part, que le conseil des ministres du 27 août examinera la situation en Corse et se prononcera sur une éventuelle dissolution de l'ARC.

En dépit de nombreux appels au calme et à la clémence venus tant de personnalités politiques nationales que de représentants de la communauté corse, le climat reste tendu dans l'île. Au cours de la nuit de lundi à mardi, un pain de plastic a été déposé dans la cour de la sous-préfecture de Bastia, mais l'engin n'a pas fonctionné. Toujours à Bastia, un groupe de jeunes gens, qui demandaient que le journal fasse une meilleure place aux communiqués en faveur de l'ARC, a, lundi dans la soirée, pénétré fâcheusement dans les locaux de l'agence du quotidien *Nice-Matin* à Bastia et commis quelques dégâts matériels.

(Lire la suite page 7.)

Lire page 6

LES FRANÇAIS ONT DROIT A LA DIFFÉRENCE

par BERTRAND FESSARD DE FOUCAULT

AU JOUR LE JOUR

Couteaux et fourchettes

Il est des gens pour qui tout ce qui se situe au-delà du centre politique est rouge, communiste et diabolique. Ces gens-là s'appellent les anticommunistes primaires, et nombre d'entre eux voient encore M. Marchais avec un couteau entre les dents, bien que les communistes mangent depuis longtemps avec une fourchette.

Mais la constance d'une telle imagerie a pu aiguiser au fil des temps les réflexes défensifs des communistes au point de leur rendre intolérable toute critique, y compris de leurs alliés. C'est pourquoi, si vous signalez aujourd'hui à un communiste qu'il tient mal sa fourchette, il vous traitera aussitôt d'anticommuniste primaire.

BERNARD CHAPUIS.

CHOMAGE, REPRISE ET RELANCE

L'essentiel des mesures de « soutien » qui seront rendues publiques jeudi 4 septembre, à l'issue du conseil des ministres, devait être arrêté ce mardi 26 août après-midi, au cours d'un conseil restreint réunissant à l'Elysée MM. Giscard d'Estaing, Chirac et Fourcade. Sur de nombreux points, cependant, le plan ne sera précisé qu'après consultation de l'ensemble du gouvernement, au cours des conseils des ministres qui se tiendront les 27 août et 4 septembre.

Il se peut que le gouvernement, déjà poussé par le patronat et les syndicats à relancer activement l'économie, donne satisfaction aux pays de la C.E.E. en difficulté (la Grande-Bretagne notamment) qui ont demandé à la France et à l'Allemagne de consentir un effort supplémentaire pour ranimer l'activité en Europe. MM. Giscard d'Estaing, Chirac et Fourcade pourraient se mettre d'accord pour réinjecter dans les circuits plus de 20 milliards de francs.

I. – Sortir de l'impasse

par ROBERT LATTÈS (*)

A l'heure du changement général, les perspectives en matière de chômage sont peut-être aussi en train de changer : ne pas s'en apercevoir risque d'exposer à de bien douloureuses déconvenues.

C'est, tout d'abord, le comportement des consommateurs, qui est moins favorable à la consommation : on a noté, et quelques-uns l'avaient prévu, un fort accroissement de l'épargne, épargne de précaution, en dépit de l'inflation ; certes, la situation de l'emploi contribuera à la dégeler, mais cela ne constituera qu'un *modeste* ralentisseur à la dégradation. On a d'ailleurs aussi noté un début de modification, elle aussi prévue par certains, dans les structures d'achats : retour vers des produits plus simples, moins coûteux, moins élaborés ; à la fois pour épargner davantage ou, le cas échéant, pour faire durer plus longtemps cette épargne.

Mais un fait important me paraît largement sous-estimé : les années passées d'euphorie ont permis à une fraction importante de foyers de s'équiper et d'investir dans des produits à durée de vie assez longues (mobilier, automobile, appareils électroménagers, vêtements, chaussures, etc.). Grâce à cette accumulation, qui ne s'est souvent accompagnée que de rejets limités, on peut aujourd'hui aisément décaler (ou même y renoncer) des achats de remplacement ou de complément. Ce « patrimoine de consommation » est un phénomène nouveau, il n'existait que peu ou pas il y a seulement quinze ans.

(Lire la suite page 18.)

(*) Membre du Club de Rome.

LES PIERRES MEURENT AUSSI

Venise vide ?

Peu de villes au monde auront provoqué, ces dernières années, autant d'inquiétude et d'attention. « Sauver Venise » est devenu un mot d'ordre très répandu, en Italie comme à l'étranger, après les inondations catastrophiques de novembre 1966.

Un vaste mouvement de solidarité s'est manifesté, accompagné de querelles de spécialistes. Chacun s'est senti concerné par la « mort » de Venise et a voulu y aller de sa petite idée. Les crédits débloqués permettaient de rêver.

Cette assistance déplaît aux Vénitiens. Ils n'aiment pas beaucoup qu'on résolve les problèmes à leur place et encore moins qu'on leur donne des leçons. L'UNESCO prenait donc des risques en réunissant, récemment, un colloque international à la Fondation Cini sur « *la planification urbaine à Venise* ». N'allait-on pas lui reprocher une fois de plus de regarder les choses *de l'extérieur, de* réduire la cité des Doges à un musée, de vouloir « *conserver Venise comme on conserve Pompéi* » ?

Les cinq auteurs du rapport de l'UNESCO, approuvés par des experts internationaux se fondent d'ailleurs, tout au long de leur étude, sur une idée chère aux Vénitiens : on ne conservera pas leur ville en la vidant de ses habitants originels ; privées des hommes, les pierres meurent aussi.

Certes, on se bouscule sur la place Saint-Marc, où les pigeons sont rassasiés dès 10 heures du matin. L'orchestre, chez Florian, attire toujours autant de portefeuilles garnis, et une multitude de touristes en blue-jeans couvre les marches de la basilique ou les terrasses des restaurants. Mais les menus sont affichés en quatre langues, les serveurs apostrophent les clients en anglais, tout le centre de la ville croule sous les colifichets. Même la Culture avec un grand « C » étouffe Venise : « *Nous avons trop de touristes, trop de concerts, trop de spectacles* », remarque en souriant M. Leonardo Benevolo, principal auteur du rapport de l'UNESCO. Et son collègue (communiste) Pier Luigi Cervellati, maître urbaniste de Bologne, renchérit : « *Il ne faut pas que la chambre d'amis occupe toute la maison.* » Car le centre de Venise a été le théâtre d'une substitution : poussés dehors par les spéculateurs, les habitants de l'île sont allés grossir des quartiers insulaires, comme Mestre, dont les cheminées donnent une impression désagréable au touriste qui arrive en bateau de l'aéroport.

ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 11.)

EUROPE

Espagne

MM. Manuel Fraga, Pio Cabanillas et le comte de Motrico se prononcent pour l'instauration d'un régime démocratique

Madrid (A.F.P., A.P.). — Les dix dirigeants de la Fédération des études indépendantes, groupe créé le mois dernier par des personnalités espagnoles, a publié lundi 25 août, un communiqué jugeant nécessaire une réforme *« profonde et urgente »* en Espagne, et *« le passage d'un système autoritaire à un régime démocratique »*.

Ce texte a été rendu public à Saint-Jacques-de-Compostelle, en Galice, après une réunion qui a duré huit heures, et à laquelle participaient MM. Manuel Fraga Iribarne, ancien ministre de l'information actuellement ambassadeur en Grande-Bretagne, Pio Cabanillas, également ancien ministre de l'information, et José Maria de Areilza, comte de Motrico, ambassadeur en France et aux Etats-Unis.

Les auteurs du communiqué estiment que *« le changement politique doit tenir compte de la construction de l'avenir plutôt que du jugement sur le passé, avec l'objectif primordial de l'organisation d'une société entièrement démocratique »*.

Ils annoncent parmi leurs prochains thèmes d'études la réforme constitutionnelle, la succession du général Franco, la réforme syndicale et la loi électorale.

D'autre part, soixante-dix prisonniers politiques détenus à la prison madrilène de Carabanchel ont décidé de commencer, jeudi, une grève de la faim de durée indéterminée, par solidarité avec les Basques Jose Antonio Garmendia Artola et Angel Otaegui Echeverria, dont le procès commencera le même jour devant le conseil de guerre de Burgos.

Les deux militants de l'ETA, accusés du meurtre d'un caporal de la garde civile et de complicité, sont passibles de la peine de mort (*le Monde* du 26 août).

Grèce

EN RECOMMANDANT DE GRACIER LES AUTEURS DU COUP D'ÉTAT

M. Caramanlis assure n'avoir cédé à aucune pression

Comme il l'avait laissé prévoir le samedi 23 août (le Monde du 24-25 août), le gouvernement grec a décidé lundi de proposer au président de la République de commuer en détention perpétuelle les peines de mort prononcées à l'encontre de MM. Papadopoulos, Pattakos et Makarezos, les trois principaux responsables du coup d'Etat de 1967. Le communiqué officiel, publié lundi à Athènes, précise que cette commutation ne prendra effet qu'une fois épuisées toutes les voies légales de recours judiciaire ouvertes aux condamnés. Dès lundi soir, M. Papadopoulos a fait annoncer par son avocat son refus d'introduire un recours en grâce.

De notre correspondant

Athènes. — Peu rompus aux subtilités de la procédure, l'opinion s'attendait que le conseil des ministres de lundi matin commuerait la condamnation à mort de MM. Papadopoulos, Pattakos et Makarezos. C'était oublier que le gouvernement n'a pas ce pouvoir et doit seulement conseiller le chef de l'Etat dans l'exercice de son droit de grâce. Le président de la République, M. Constantin Tsatsos, a désormais reçu un avis favorable à la clémence.

La décision du gouvernement n'en revient pas moins, en fait, à ne pas faire exécuter les trois condamnés à mort.

Dans son communiqué, le gouvernement a longuement exposé sa position. Il dénonce l'agitation déclenchée par quelques *« cercles irresponsables »* qui veulent échauffer les passions et assure avoir rempli son devoir en tenant compte des aspects juridiques et politiques du problème. D'autre pas, le gouvernement relève particulièrement trois points : 1/ Aucune condition n'a été imposée à M. Caramanlis lorsque le pouvoir lui a été confié. Tout au contraire, c'est lui qui posa deux conditions, à savoir que les forces armées se consacreraient uniquement à leur mission et que les dirigeants politiques aideraient le premier ministre à rétablir la démocratie : 2/ C'est M. Caramanlis, et non l'opposition, qui a déporté dans l'île de Kéa les protagonistes du coup d'Etat : 3/ Le gouvernement a fourni les moyens légaux afin que la justice s'exerce.

Les journaux d'opposition affirment que ces explications ne sauraient satisfaire l'opinion. Ils demandent que le gouvernement précise clairement quels sont les *« éléments dangereux »* qui l'ont poussé à précipiter l'annonce que les exécutions n'auraient pas lieu. Les journaux font état de *« fortes pressions »* exercées par l'armée et par plusieurs gouvernements de *« pays amis »*. De même, les partis d'opposition insistent pour que le Parlement soit convoqué afin que toute la lumière soit faite sur les motivations du gouvernement.

A Athènes, où la police est en état d'alerte, quelques centaines de jeunes gauchistes ont manifesté lundi dans le centre de la capitale en réclamant l'exécution des trois condamnés à mort. A Rhodes, devant un nombreux auditoire, M. Andréas Papandréou, leader du parti socialiste PASOK, a déclaré : *« Nous sommes pour l'exécution »*. Les deux partis communistes ont adopté une position identique.

M. M.

Le projet grec de coopération balkanique serait bien accueilli dans plusieurs capitales communistes

Le premier ministre grec, M. Caramanlis, a proposé le 30 août, dans une lettre adressée aux dirigeants de la Bulgarie, de la Yougoslavie, de la Roumanie, de la Turquie et de l'Albanie, de réunir « très prochainement » à Athènes une conférence des responsables de la planification et de la coordination, au niveau des secrétaires d'Etat, de tous les pays balkaniques.

(De notre correspondant.)

Vienne. — Les capitales communistes d'Europe du Sud-Est n'ont pas encore répondu officiellement à la proposition d'Athènes de réunir dans les prochains mois une conférence balkanique (seule l'agence yougoslave Tanyoug a mentionné jusqu'ici la démarche du gouvernement grec), mais cette discrétion ne doit pas être interprétée comme un refus déguisé ou un manque d'intérêt. Au cours des derniers mois, les contacts se sont multipliés entre Athènes d'une part, Sofia, Belgrade et Bucarest d'autre part. Le premier ministre grec s'est rendu dans ces trois capitales entre la fin mai et le début de juillet, et il semble bien qu'à l'occasion de ces visites il ait fait part à ses interlocuteurs de ce projet. Le communiqué gréco-bulgare du 4 juillet indiquait que *« si tous les pays des Balkans y consentent, une réunion à un niveau ministériel ou d'experts serait utile pour déterminer les secteurs dans lesquels une coopération est possible et définir les formes qu'elle pourrait prendre »*.

Les conversations à ce sujet furent poursuivies par M. Caramanlis et ses interlocuteurs roumains, bulgares et yougoslaves lors du *« sommet »* d'Helsinki.

Outre l'Albanie, qui pourrait ne pas apprécier qu'Athènes présente son projet comme une manifestation concrète de l'« esprit d'Helsinki », la grande inconnue est évidemment l'attitude de la Turquie. Certes, le caractère volontairement modeste, dans un premier temps, donné par la Grèce à sa proposition devrait contribuer à réduire les réticences d'Ankara. Mais il sera difficile aux dirigeants turcs de se rallier de très bonne grâce à cette initiative.

Toutefois, Ankara ne tient pas à s'isoler en restant à l'écart de certaines évolutions. M. Demirel, premier ministre turc, qui avait rencontré le 20 juillet dernier M. Todor Jivkov, chef du parti bulgare, à la frontière entre les deux pays, est attendu à Bucarest ce mardi 26 août. De plus, M. Mladenov, ministre bulgare des affaires étrangères, fera à son tour une visite à Ankara du 1er au 4 septembre. On peut supposer que ces rencontres avec les dirigeants bulgares et roumains faciliteront le rapprochement des points de vue entre Athènes et Ankara.

MANUEL LUCBERT.

LA CRISE AU PORTUGAL

L'organisation des trois armes vise à faire de chaque militaire un « militant du M.F.A. »

Lisbonne. — Auparavant, il y avait ici un bidonville. Depuis, on a bâti beaucoup d'immeubles de trois et quatre étages. C'est le dortoir d'une population qui travaille dans les administrations et les usines de la capitale. Devant l'un de ces immeubles, deux agents de police, assis sur des banquettes, montent la garde jour et nuit, tandis qu'une Mercedes noire est prête à démarrer. Les *gens du quartier savent qu'au* deuxième étage habite un des membres du Conseil de la révolution.

Il reçoit ses invités dans une petite pièce dont les murs sont recouverts de bouquins. Quelques coussins, des objets africains, une musique de fond, voilà pour le cadre. Sa solde (environ 2 500 F) ajouté au salaire de sa femme, ne lui permet pas de vivre luxueusement. Il a dû bricoler pour rendre son appartement agréable. *« Avec les événements, je n'ai même pas eu le temps de peindre les murs de l'appartement »*, déclare le jeune officier.

Toutes ses habitudes ont été bouleversées par les réunions qui durent toute la journée et parfois des nuits entières. Des réunions éprouvantes, car il faut toujours *« faire très attention aux manœuvres des plus malins »*. En un an il a beaucoup appris. Mais à présent, il est fatigué. Son enthousiasme initial a cédé la place au doute. Comme d'autres, il commence à aspirer à un retour au calme de la caserne. *« Tout cela c'est l'affaire des hommes politiques »*, déclare-t-il, presque vaincu.

Contrairement aux crises précédentes, celle qui dure encore aujourd'hui s'est développée au cœur même du M.F.A. Il a découvert les contradictions d'un mouvement qui, au fil des mois, avait tout fait pour se présenter comme unitaire, au-dessus de la *« bagarre entre les partis »*.

Au mois de juillet 1974, après la démission du premier ministre, M. Palma Carlos, le M.F.A. avait véritablement conquis le pouvoir politique. Ce pouvoir a été consolidé quelques mois plus tard par la victoire remportée sur le courant « spinoliste », vaincu le 28 septembre dernier. Puis il y a eu d'innombrables efforts pour élargir à l'ensemble des forces armées *« l'esprit du M.F.A. »* : tentative de création d'une base suffisamment solide aux plans *politique et idéologique*, capable de conduire une révolution dont on indiquait encore timidement le caractère *« socialisant »*. La tentative avortée de coup d'Etat, le 11 mars, a entraîné une relative mise à l'écart des partis et l' « institutionnalisation » d'un M.F.A. devenu seul maître à bord d'un navire dont l'élan devenait de plus en plus rapide. Trop, peut-être : à tel point qu'une fraction de l'équipage a senti le besoin de la freiner.

Les structures de ce mouvement militaire, élément original de la révolution portugaise, résisteront-elles à l'assaut mené contre elles ? Et pourtant, depuis la création du Conseil de la révolution, combien d'initiatives n'ont pas été prises pour organiser, de haut en bas, ce « moteur » du processus démocratique !

L'organe délibératif du M.F.A. est l'assemblée; constituée par 240 militaires — officiers, sergents et soldats, — dont 120 appartiennent à l'armée de terre, 60 à l'armée de l'air, et 60 à la marine.

De notre correspondant

L'organisation du M.F.A. dans l'armée de terre repose, formellement, sur les principes définis par le Conseil de la révolution, le 27 mars 1975, et ratifiée par le plan d'action politique, approuvé par la commission politique du même Conseil, le 21 juin : reconnaissance du caractère socialiste de la révolution portugaise ; définition de la *« voie portugaise vers le socialisme »*, impliquant la pluralité de partis, une politique d'indépendance nationale, le refus de n'importe quel type de dictature, notamment militaire, et le développement de la révolution sur la base de l'alliance peuple - M.F.A.

Les représentants de l'armée de terre à l'assemblée du M.F.A. sont pour la plupart choisis d'après leur fonction : membres du Conseil de la révolution, commandants des régions militaires, officiers délégués du M.F.A. dans les unités et dans les écoles militaires, commandants et représentants des zones militaires de Madère et des Açores et membres de la Commission nationale des sergents. A ce groupe s'ajoutent deux officiers, trois sergents et trois soldats élus dans chacune des quatre régions militaires du continent.

Les réunions de l'assemblée du M.F.A. sont normaleemnt préparées dans des assemblées de délégués de chacune des trois armes : armée de terre, marine et armée de l'air.

Trois représentants pour chaque siège

L'assemblée des délégués de l'armée de terre est constituée, d'une part, par les cent vingt représentants à l'assemblée du M.F.A. et, d'autre part, par tous les officiers généraux, tous les commandants de régiments, par trois représentants des forces militarisées (la garde nationale républicaine, la police municipale et la garde fiscale) et par soixante militaires élus dans les différentes unités.

Mais la cellule de base du système au niveau de l'armée de terre est l'assemblée d'unité (ADU). Elle est formée par tous les délégués de cette unité à l'assemblée de l'armée de terre, par les officiers et par des militaires représentant chaque classe d'appel. Pour élire ces derniers, chaque corps (officiers, sergents et soldats) désigne trois représentants pour chaque siège à pourvoir. Le nombre des soldats doit être égal à celui des sergents et des officiers réunis.

Dans l'ADU figurent encore les membres du « groupe dynamisateur de l'unité » (G.D.U.). C'est là une représentativité au niveau de la base, du groupe de dynamisation de l'armée (G.D.E.). Celui-ci, sous la dépendance directe du chef d'état-major joue un rôle décisif dans l'éducation politique de l'armée. En effet, le G.D.E. est chargé d'effectuer des études politiques doctrinales ; d'analyser la situation politique et militaire du pays ; de promouvoir des campagnes de dynamisation ; d'assurer les liaisons entre les différentes structures du M.F.A. et de faciliter le contact entre les structures du M.F.A. et les organes civils : et de préparer des programmes à diffuser par les moyens de communication sociale.

L'intégration des militaires dans le processus révolutionnaire est l'objectif à atteindre dans chaque unité. Ainsi les ADU, qui constituent des organes de conseil et d'appui du commandement, ont pour but: l'information culturelle et politique des militaires — information *« non partisane mais inspirée des principes de la révolution ; l'organisation des loisirs* ; le renforcement de la cohésion interne et la discipline révolutionnaire. Elles doivent aussi veiller à resserrer les relations avec les populations de la région et avec les autorités civiles.

Dans les deux autres branches des forces armées, le système est similaire, bien que simplifié. Dans la marine, les officiers et marins sont regroupés dans des organisations propres, assemblées de délégués des officiers (ADOA), commissions de dynamisation des marins (C.D.A.P.) et commissions représentatives des sous-officiers (C.R.S.A.). Ces trois organes sont en liaison directe avec l'assemblée de la marine, où ils désignent leurs représentants. Un organisme, appelé Centre de dynamisation et d'éclaircissement de la marine, est en contact avec l'assemblée de la marine, ainsi qu'avec le chef d'état-major. Il a, au niveau de chaque unité, le même rôle que le G.D.E. dans l'armée de terre.

Dans l'armée de l'air, les organismes de base s'appellent sections. Ils sont en rapport avec un cabinet de coordination du M.F.A. de l'armée de l'air, qui dépend *d'un collège constitué par les* membres de cette branche des forces armées siégeant au Conseil de la révolution. Ce collège oriente les travaux de l'assemblée des délégués, *dont il choisit les membres* après avoir consulté les sections. Les sections, structures *« éminemment politiques »*, intègrent des officiers, sergents et soldats choisis par le collège à partir d'une liste de noms proposée directement par les militaires des casernes.

Cette structure, née depuis le 11 mars, a pour but de faire *« de chaque militaire un militant du M.F.A. »*. — J. R.

● *L'armée de libération portugaise* (E.L.P.), organisation clandestine formée de partisans de l'ancien régime exilés en Espagne, *a revendiqué lundi 35 août la* destruction à l'explosif d'un véhicule militaire dans le nord du Portugal.

L'objectif de cette opération était *« de faire prendre conscience aux membres des forces armées qu'ils risquent de devenir la cible de la résistance populaire en raison de leur soutien au parti communiste »*. Un porte-parole militaire à Viseu a confirmé qu'une bombe avait détruit un véhicule. Il a déclaré que l'auteur de cet attentat n'avait pas été identifié. — *(Reuter.)*

● *Le ministère de l'information* a décidé de considérer la presse portugaise comme *« secteur en crise économique »* et de prendre les mesures juridiques qui s'imposeront pour réduire le nombre des journaux et le salaire des journalistes. L'Etat a hérité d'une grande partie de la presse portugaise à la suite de la nationalisation des banques du pays, qui étaient propriétaires de la plupart des journaux. — *(Reuter.)*

DE NOUVEAUX INCIDENTS FONT UN MORT ET PLUSIEURS BLESSÉS A LEIRIA

Leiria (A.F.P., A.P.). — Un mort et trois blessés, tel est le bilan des incidents qui se sont produits dans *la soirée du lundi 25 août à Leiria*, à une centaine de kilomètres au nord de Lisbonne. La ville avait déjà été le théâtre de violences dans la journée de dimanche, à l'issue d'un rassemblement catholique qui s'était déroulé dans le calme. Certains éléments s'étaient alors dirigés vers la permanence du parti communiste pour le prendre d'assaut (*le Monde* du 26 août). La résistance de ses défenseurs et l'intervention d'unités du 4e régiment d'artillerie, stationnées *dans la ville et passant pour* avoir des sympathies communistes, firent échec à cette tentative. Les manifestants se retournèrent alors contre le siège du Mouvement démocratique portugais (M.D.P.), proche du parti communiste. Les locaux furent mis à sac et, selon certains témoignages, les coups de feu tirés d'un peu partout auraient fait des blessés.

Lundi, les manifestants revinrent à la charge contre les bureaux du parti communiste. Trois camions de soldats arrivèrent sur les lieux pour assister les assiégés et rétablir l'ordre. Les militaires tirèrent en l'air pour dégager la permanence du P.C.P. Certains auraient visé plus bas. La manifestation une fois dispersée, on releva un mort et plusieurs blessés.

Ancien directeur de rédaction de « Republica »

M. RAUL REGO PUBLIE UN NOUVEAU JOURNAL SOCIALISTE : « A LUTA »

Lisbonne (A.F.P.). — Privé de *Republica*, qui lui a été retiré le 19 mai dernier par une commission de travailleurs, M. Raul Rego a sorti le premier numéro de son nouveau journal, qui porte le nom de *A Luta (la Lutte)*, le lundi 25 août.

Le titre de ce nouveau journal est le symbole du combat que M. Raul Rego a mené sans succès depuis le mois de mai pour récupérer *Republica*.

A Luta déclare être un journal *« socialiste, pluraliste et indépendant »*. Le premier éditorial affirme : *« Nous sommes sortis d'une lutte contre le totalitarisme et nous ne déposerons pas les armes devant ceux qui, pour se dire démocrates, s'attribuent des situations de faveur et suivant la trace de ceux qui avant le 25 avril nous opprimaient. (...) Il ne nous intéresse pas de savoir les noms que l'on donne à la tyrannie, à l'usurpation, au fascisme, et il ne suffit pas de se dire progressiste pour être démocrate. »*

A Luta affirme aussi : *« Il n'y a pas de socialisme sans démocratie, sans liberté d'opinion et d'expression. »*

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

VÉRITÉ ET MENSONGE

Le conflit qui a surgi au journal *Republica* a été l'un des points de cristallisation de la crise entre les socialistes portugais, les communistes et le M.F.A. Au P.C.P., il était reproché de s'assurer, au mépris du pluralisme de l'information, le contrôle de tous les organes de communications. Ce débat n'est pas clos. Ainsi pour Jérôme Marchand, dans *LE POINT*, le parti communiste portugais appliquant la théorie léniniste de pénétration de *« l'appareil gouvernemental, tout comme* [de] *l'appareil militaire »*, s'en est pris *« à la presse. Les accusations lancées contre des journalistes* «collaborateurs du fascisme » *et* « faux révolutionnaires » *rendent*, explique-t-il, *rapidement disponibles des emplois aux sympathisants du régime. Résultat : la presse de Lisbonne d'aujourd'hui, à part* Jornal Novo *et l'hebdomadaire* Expresso, *est tout aussi sectaire que celle du docteur Salazar »*.

Deux hebdomadaires, *HEBDO-T.C.-TEMOIGNAGE CHRETIEN* et *FRANCE-NOUVELLE* s'inscrivent en faux contre l'opinion selon laquelle le journal *Republica* serait un organe communiste.

Ainsi Charles Haroche, dans l'hebdomadaire du P.C.F., *FRANCE-NOUVELLE*, souligne que la lecture du quotidien portugais *« fournit la preuve éclatante que l'attitude systématiquement anticommuniste d'un grand nombre de journaux en France les conduit à dire n'importe quoi pourvu que le bourrage de crâne s'effectue jour après jour »*. Charles Haroche constate que dans les derniers numéros de *Republica*, *« aucune protestation n'est formulée contre les incendies et les attaques des sièges du P.C.P. »*, que *« toutes les informations privilégient les positions des mouvements gauchistes que ce soit en Espagne, où les* « objectifs du mouvement communiste espagnol » *occupent une page entière (...) du journal, ou en Amérique latine »*. Il note encore : *« Comme dans les commentaires éparpillés çà et là, on retrouve des allusions* « au parti social-fasciste », *on en conclut que le P.C.P. n'existe pas pour* Republica, *qui fournit une très longue information sur* « la constitution d'une commission conjointe » *d'un* « mouvement pour la reconstruction du parti communiste ».

De son côté, Claude Bourdet, de retour du Portugal, estime que *« le cas de « Republica » est typique des maladresses communistes (...). Le P.C. portugais n'y est pourtant pour rien »*. L'orientation actuelle du journal est, pour Claude Bourdet, *« à la fois gauchiste et « neutraliste » ou « non alignée », cherchant le rapprochement de toutes les forces ouvrières sans exclure aucun groupe d'extrême gauche. Le nouveau rédacteur en chef, Alexandre de Oliveira, jeune journaliste brillant et déjà expérimenté, désigné par le collectif ouvrier, est*, ajoute-t-il, *au centre de cette tentative de rassemblement, orientée d'ailleurs plus vers les usines et les comités populaires que les partis grands ou petits. Comme on le voit, tout ceci est précisément ce qui peut le plus horrifier les communistes orthodoxes de tous les pays, et spécialement un P.C. aussi « lignard » que le P.C. portugais. Aurait-il enlevé un journal au P.S., avec lequel il cherche toujours à rétablir quelques relations, pour le donner aux pires gauchistes ? »*.

A la lumière des difficultés auxquelles la presse portugaise doit faire face, Claude Bourdet note que *« personne n'a songé à se demander à qui appartiendraient les journaux d'une France socialiste »*.

Jean Daniel, qui adresse dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR* une *« lettre à un militant communiste »*, donne une définition à ce que, selon lui, l'union de la gauche devrait être en France. *« L'union de la gauche*, écrit-il, *c'est la possibilité de trouver une voie libérale et autogestionnaire, collectiviste et non bureaucratique, dirigiste et pourtant pluraliste. Si la gauche n'arrive pas à se mettre d'accord sur le Portugal, elle se nie. Il ne suffit pas de dire que le Portugal n'est pas la France. Il faut inventorier et affronter tous les problèmes révolutionnaires que pose dans une société la transition vers le socialisme. Si les amis de François Mitterrand estiment que le suffrage universel est la solution magique, ils se trompent. Si le CERES ne croit qu'aux comités de base sans se poser la question de la manipulation, il s'égare. Ce n'est pas nous*, poursuit-il, *qui le disons. C'est l'expérience portugaise. Mais les communistes, eux, ne paraissent pas vouloir inventorier ou affronter quoi que ce soit. Au nom de la non-ingérence dans la politique d'un parti frère ou d'un pays voisin, ils refusent le débat sur le processus révolutionnaire. »*

C'est à un autre aspect de la situation portugaise que s'attache François Lebrette, qui affirme dans *VALEURS ACTUELLES* : *« Toute la hiérarchie de l'Eglise portugaise s'est ressoudée dans son opposition au gouvernement. Entre les catholiques et la révolution, le divorce est consommé. Il appartenait à l'archevêque de Braga, « primat des Espagnes », président de la conférence des évêques portugais, de l'annoncer officiellement. »*

Dans *LA VIE CATHOLIQUE*, Jean-Claude Petit constate que *« les prêtres et les chrétiens les plus actifs du Portugal répètent* [que] *l'Eglise a manqué le rendez-avril »*. Cependant, l'archevêque *avril »*. Cependant l'archevêque de Braga *« n'est pas à lui seul l'Eglise du Portugal »*. Jean-Claude Petit reconnaît que *« tout l'héritage du passé est bien lourd à porter »*. Il indique que certes *« la JOC et l'Action catholique ouvrière portugaise, qui ont formé des centaines de militants continuent leur tâche* [mais], précise-t-il, *signes fragiles d'espérance, ces chrétiens se sentent aujourd'hui seuls et désorientés. Ils auraient besoin d'être stimulés et orientés »*.

La confusion politique actuelle qui règne au Portugal n'est certes pas due seulement aux mensonges d'où qu'ils viennent. Mais la clarification de la situation n'en passera sans doute pas moins par la dénonciation de certaines contre-vérités : l'information doit être, non seulement libre, mais honnête.

ET SES PROLONGEMENTS

L'unité d'action entre le parti communiste et l'extrême gauche révolutionnaire est difficile

De notre envoyé spécial

Porto. — Porto s'est offert le luxe, lundi 25 août dans la soirée, de deux manifestations unitaires — c'est-à-dire certainement une de trop — organisées simultanément à 200 mètres l'une de l'autre. En haut, sur la place Delgado, mille à mille cinq cents personnes participaient à la « *manifestation unitaire des structures populaires, commissions des habitants, des travailleurs, syndicats, en appui au général Corvacho, contre les pressions des militaires de droite, contre la réaction, contre la violence fasciste, pour la défense des libertés, pour l'unité du M.F.A.* ».

En bas, à 200 mètres de là, sur la place de la Liberté, trois mille personnes allaient prendre le départ d'un périple de trois heures à travers les rues de la ville pour la « *manifestation unitaire organisée par les commissions des habitants, des travailleurs, en appui au document des officiers du Copcon et pour le retour au commandement de la région militaire nord du général Corvacho* ».

En haut, le parvis de l'hôtel de ville appartenait au P.C. portugais, au M.D.P. - C.D.E., à l'Union des syndicats et à une section du Front socialiste portugais (F.S.P.), dissident du P.S. En bas, le boulevard était occupé par l'ensemble des mouvements d'extrême gauche, trotskistes ou maoïstes. D'évidence, le tout jeune et très fragile Front révolutionnaire, né la veille à Lisbonne, connaissait donc lundi ses premières et très sérieuses difficultés à Porto. Dans la journée, les différents groupes s'accusaient mutuellement du plus grave des péchés contre l'esprit de la révolution, le « divisionnisme », et avaient échangé des communiqués laissant mal augurer de l'avenir immédiat du Front révolutionnaire.

« Non aux deux impérialismes »

Ainsi, la Direction des organisations de la région nord (DORN) du P.C. dénonçait lundi matin « *le verbalisme confusionniste des intellectuels et des dirigeants de salles de café qui (...) révèle une lamentable myopie servant de fait les secteurs les plus réactionnaires* ». Le Mouvement de la gauche socialiste (MES) répondait :

« *Nous entendons clairement répudier les manœuvres divisionnistes d'une fausse structure de pouvoir populaire, organisée par le P.C., qui convoque une autre manifestation, passant par-dessus les décisions de l'Assemblée populaire des commissions de travailleurs et des commissions d'habitants (...). La manifestation populaire des travailleurs et des habitants montrera qui sont les véritables scissionnistes.* »

Propos peu faits pour permettre un replâtrage de dernière minute, malgré les tentatives effectuées lundi après-midi par le P.C., revenu, semble-t-il, à une plus juste appréciation des moyens à utiliser et des nécessités de l'heure. Propos bien faits, en revanche, pour illustrer la tension qui existe actuellement à Porto entre le P.C. et l'extrême gauche. Des négociations avaient été menées pendant quatre jours par les différents mouvements pour organiser cette manifestation unitaire. Après de tumultueuses assemblées générales, ces négociations devaient échouer, tant sur la définition des mots d'ordre, notamment un « *Non aux deux impérialismes, indépendance nationale* », que le P.C. voulait remplacer par « *Non à l'impérialisme, indépendance nationale* », que sur l'un des objectifs de cette manifestation : « *l'appui déclaré au document des officiers du Copcon* ». Cet appui était refusé par le P.C., qui entendait, lui, se limiter à célébrer l' « *union peuple-M.F.A.* ». Ces divergences, sans parler des accusations mutuelles de manipulation et de non-représentativité, révèlent en fait au grand jour la bataille que se livrent depuis des mois le P.C. et la majorité des mouvements d'extrême gauche de Porto pour « contrôler » les commissions de travailleurs et d'habitants. C'est une bataille presque doctrinale entre les partisans d'un contrôle démocratique au sommet et les partisans d'un pouvoir populaire, d'une action directement engagée à la base. Ce conflit est devenu une bataille politique entre la DORN du P.C., ne sachant apparemment quelle tactique, le dialogue ou la radicalisation, adopter dans cette période difficile, et certains mouvements d'extrême gauche, trop prompts à essayer de tirer avantage de la situation délicate du P.C., sans peser tout à fait les risques de cette offensive.

Le tout premier n'est-il pas d'avoir vu cette double manifestation se solder par un double échec ? Echec grave pour le P.C. qui n'a pu réunir qu'un bon millier de personnes, tout en affirmant avoir l'appui de soixante-dix syndicats et commissions de travailleurs, et dont le service d'ordre n'a pu empêcher une agression contre un opérateur de la télévision allemande, accusé d'être « *un agent de la C.I.A.* ».

Echec grave aussi pour les organisations d'extrême gauche qui, malgré l'appui de quatre-vingt-deux commissions et un défilé prolongé dans les rues de Porto, ne réussirent pas à attirer au total plus de cinq mille personnes.

Est-ce d'avoir constaté, comme chacun, que des manifestants appartenant à ces structures populaires de base, qui s'étaient présentés lundi sur la place de la Liberté *sont repartis sans même* déplier leurs banderoles ? Est-ce simplement parce qu'ils ont compris que le P.C. et la gauche révolutionnaire ne pouvaient plus se permettre de descendre en ordre dispersé dans les rues de Porto ? Il semble, en tout cas, qu'un petit pas ait été fait dans la nuit du 25 au 26 août, pour redonner un peu de vigueur au Front révolutionnaire. Avant le retour à son *poste*, le 27 août, du général *Corvacho*, le MES a décidé de proposer aux autres partis et organisations, y compris le P.C., la création de brigades de vigilance, afin de prévenir un éventuel coup de force.

PIERRE GEORGES.

A Timor

LA GUERRE CIVILE FAIT RAGE DANS LA ZONE PORTUGAISE

La guerre civile qui fait rage dans la partie portugaise de Timor n'épargne personne, pas même les enfants, rapportent les réfugiés arrivés lundi 25 août à Darwin, en Australie, sur un navire norvégien qui avait quitté Dili, capitale de l'île, avec mille cent personnes à bord. Les rues sont jonchées de cadavres qu'il faut brûler immédiatement pour éviter les épidémies. L'hôpital est désormais privé d'eau et d'électricité.

● *Dans une déclaration* à l'Agence France-Presse, lundi 25 août, M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, s'est déclaré favorable à la rencontre des P.C. et des P.S. d'Italie, d'Espagne, du Portugal et de France proposée par M. Mario Soares (*le Monde* du 23 août). M. Mitterrand a indiqué : « *Bien entendu, le parti socialiste français ne peut être que favorable à tout ce qui rendra à l'union des forces démocratiques et du mouvement ouvrier au Portugal la vigueur et la réalité qu'elle n'aurait jamais dû perdre.* »

● *M. Michel Mousel*, secrétaire national du P.S.U., déclare que les attaques du P.C.F. contre M. Jean Daniel, directeur de la rédaction du *Nouvel Observateur*, constituent « *une grave erreur politique* ». Le P.S.U., qui ne partage pas les analyses de M. Daniel sur le Portugal, estime qu'il ne faut pas confondre l'anticommunisme et la critique des partis communistes.

« *A Lisbonne*, ajoute M. Mousel, *les erreurs sectaires du parti communiste ont alimenté le glissement droitier de la direction du parti socialiste et réciproquement.* »

Le secrétaire général du P.S.U. estime aussi que « *le silence pesant ou l'assentiment officiel... à la politique du P.S.P. et au comportement scandaleux d'une bonne part de la social-démocratie européenne à l'égard du Portugal* » desservent l'union des forces antifascistes.

L'assemblée du M.F.A. va restructurer le Conseil de la révolution

(*Suite de la première page.*)

Elle donne au général Gonçalves et à ses partisans, pour qui l'assemblée est l'expression intangible de la « légitimité révolutionnaire » un atout. Cette légitimité est contestée par les amis du major Melo Antunes, les socialistes et les centristes. Chaque fois qu'elle s'est réunie, l'assemblée du M.F.A. a opté pour les solutions les plus radicales et a manifesté sa ferme volonté d'accélérer le processus révolutionnaire. On voit mal comment il en serait autrement cette fois sans que sa composition ait été préalablement modifiée.

Malgré le point perdu avec la mise en sommeil de la 5e division, la position du général Vasco Gonçalves semble être sortie renforcée de la réunion d'hier. Rien cependant n'est encore véritablement joué. Les « modérés », discrets et prudents depuis quelques jours, n'ont sans doute pas dit leur dernier mot. Ils étaient réunis hier au palais présidentiel de Belem — selon les journaux de mardi — dans une pièce voisine de celle où se tenait le Conseil de la révolution. Le président de la République, assumant une nouvelle fois son rôle d'arbitre, faisait, dit-on, la navette entre les deux salles. Dehors, les journalistes en étaient réduits à comptabiliser les entrées et les sorties : personne n'a rompu le secret des délibérations.

La gauche et l'extrême gauche, militaires et civils, chercheront sans doute à capitaliser rapidement les gains acquis lundi. Elles disposent désormais pour cela d'un « front unitaire ». L'accord réalisé dans la nuit de dimanche à lundi entre le parti communiste et un certain nombre de mouvements révolutionnaires d'extrême gauche donne aux officiers progressistes et radicaux une base d'appui qui leur faisait défaut. Ils ont eux-mêmes poussé à la création du « front », jouant un rôle de « coordinateur ». Le capitaine Ramiro Correia, chef de la 5e division, présidait la réunion qui a décidé de l'unité d'action.

Le parti communiste, le Mouvement démocratique portugais (M.D.P.) et six organisations d'extrême gauche — Ligue d'union et d'action révolutionnaire, Front socialiste populaire, Ligue communiste internationaliste (trotskiste), Parti révolutionnaire du prolétariat, Mouvement de la gauche socialiste, et Groupe du 1er mai — s'engagent désormais à soutenir le général Vasco Gonçalves tant que les conditions de mise en place d'un « *gouvernement d'unité révolutionnaire* » ne sont pas réunies.

A toutes les organisations et militants révolutionnaires

Un tel gouvernement ne pourrait naître qu'après l'élaboration d'un programme où convergeraient les propositions des officiers du Copcon et l'orientation préconisée par le premier ministre. Les signataires de la « plate-forme du 25 août » entendent ouvrir leur front à toutes les organisations et militants révolutionnaires, au M.F.A. et aux organes autonomes du pouvoir populaire. Ils ont décidé de constituer un secrétariat provisoire qui devra prendre l'initiative d'actions permettant une offensive commune « *contre la réaction* » et « *pour le développement du processus révolutionnaire* ». Seuls les courants maoïstes ont refusé de participer au front, expliquant qu'ils ne voulaient pas s'asseoir à la même table que des « social-fascistes ». La première initiative du front est la convocation pour mercredi d'une grande manifestation de masse à Lisbonne. Il s'agit, disent les signataires, d'amorcer « *une puissante offensive contre le fascisme, la social-démocratie et l'impérialisme* ».

Les mots d'ordre choisis pour la manifestation illustrent les concessions que les uns et les autres ont dû faire. Ainsi l'extrême-gauche devra-t-elle appuyer le « *cinquième gouvernement de transition pour la révolution* ». En revanche, le parti communiste a accepté d'inclure, parmi les mots d'ordre, l'exigence d'une « *dissolution immédiate de l'Assemblée constituante* ».

Les tiraillements entre tendances adverses se feront sans doute rapidement sentir comme à Porto lundi soir.

Mais les divisions de Porto ne devraient pas empêcher que l'unité se réalise demain à Lisbonne. Contre le danger d'un « coup de barre à droite », le parti communiste, conscient de son isolement, s'est trouvé contraint de s'allier avec des groupes dont il dénonçait, il n'y a pas si longtemps, l'activité « *aventuriste et contre-révolutionnaire* ». L'extrême gauche, elle, a compris tout l'intérêt qu'elle pourrait tirer d'une « *unité conflictuelle* » avec un parti dont l'influence reste déterminante parmi les couches populaires. Ensemble désormais, ils jouent une partie dont l'issue reste encore très incertaine.

DOMINIQUE POUCHIN.

PROCHE-ORIENT

LA MISSION DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT AMÉRICAIN

Les clauses militaires de l'accord israélo-égyptien seraient acquises

(*Suite de la première page.*)

Six stations avaient été prévues en plus du poste radar d'Oum-Khashiba (1), qui demeure aux mains des Israéliens, et d'une station analogue, concédée aux Egyptiens (l'une et l'autre devant d'ailleurs être « *supervisées* » par les Etats-Unis. Leur nombre est ramené à deux, et elles seront occupées et contrôlées par des civils américains, parmi lesquels des « vétérans » de la C.I.A.

Dès le retour de M. Kissinger à Jérusalem, lundi soir, on s'est félicité à l'hôtel King David de ce succès « *technique* » des négociateurs, qui parachève la phase proprement militaire de l'accord intérimaire. Restent à aborder les chapitres politiques, sur lesquels M. Kissinger devait concentrer ses efforts mardi et mercredi. Il s'agit des engagements de l'Egypte concernant la levée du boycottage économique d'Israël, de la possibilité pour des marchandises israéliennes d'emprunter le canal de Suez, de l'atténuation de la propagande anti-israélienne en Egypte. Il s'agit également, et c'est plus important, de la manière dont sera définitivement formulée la renonciation à un recours à la force, faite « *contractuellement* » par Jérusalem et Le Caire.

A cet égard, on considère comme « très positives » les déclarations faites *lundi à Alexandrie* par M. Sadate, sur la publicité qui sera donnée ultérieurement à l'ensemble de l'accord intérimaire. *Israël* souhaite naturellement que les engagements politiques de l'Egypte à son égard soient publics. En dépit des réactions hostiles d'une partie *de l'opinion* arabe, M. Sadate paraît prêt à renoncer au secret en la matière, au moins en ce qui concerne les « *principaux points* » de l'accord. C'est une concession majeure, encore qu'il reste à déterminer ce que seront réellement ces « *principaux points* ». M. Kissinger devra sans doute effectuer plusieurs aller et retour supplémentaires, entre Le Caire et Alexandrie, pour régler ces questions.

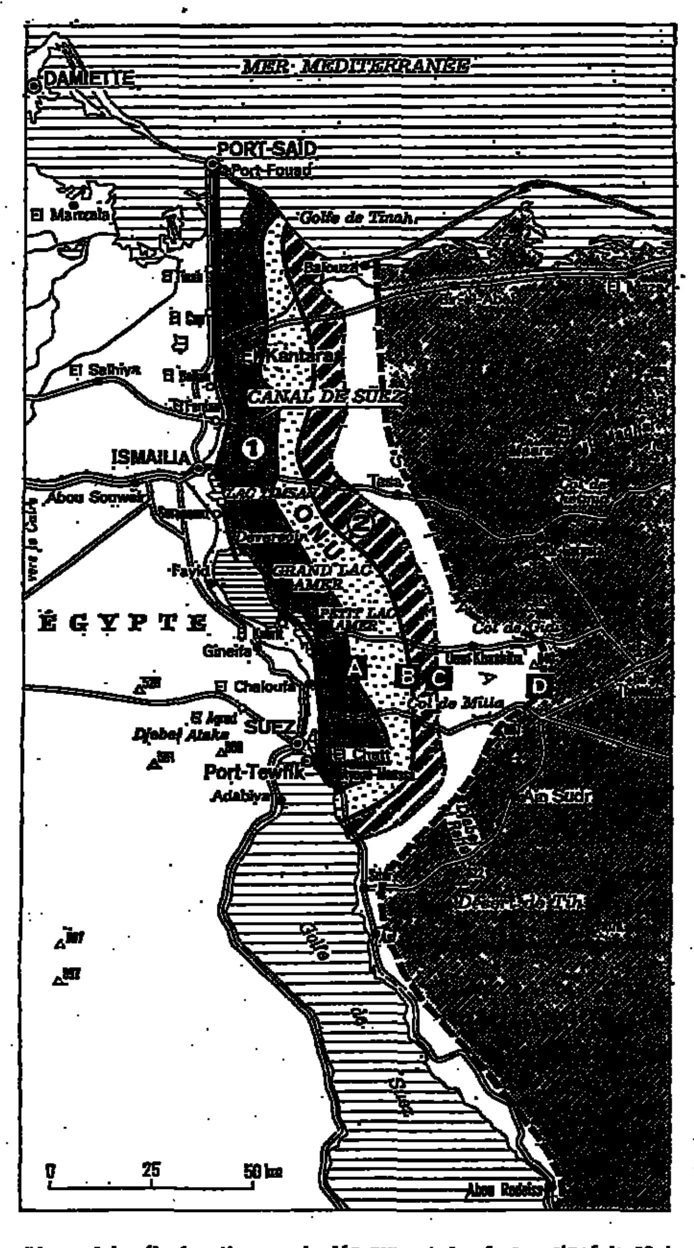
Les jours qui viennent seront en principe consacrés à la mise au point du chapitre de l'accord touchant aux relations israélo-américaines. A charge pour M. Kissinger de faire entériner par le Congrès américain les clauses concernant l'aide économique et militaire à Israël, et l'installation de techniciens américains *dans le Sinaï*. On gardait bon espoir, mardi, dans l'entourage du secrétaire d'Etat, d'achever l'ensemble de ces discussions avant la fin de la semaine. Si des difficultés imprévues surgissaient d'ici là, M. Kissinger, qui doit prendre la parole au début de la semaine prochaine devant l'Assemblée générale des Nations unies, pourrait rentrer à New-York et revenir immédiatement au Proche-Orient.

Parallèlement à cette course contre la montre des négociateurs, le gouvernement israélien multiplie depuis lundi ses efforts pour calmer l'agitation de l'opposition et préparer dans les meilleures conditions possibles le futur débat à la Knesset. Dans cette perspective, le secrétaire général du parti travailliste, M. Meïr Zarmi, a *rejeté* la requête d'un député travailliste, M. Yossef Sarid, qui réclamait qu'une liberté de vote soit laissée aux membres du parti. M. Zarmi, au contraire, a menacé d'exclusion définitive les députés travaillistes qui voteraient contre l'accord intérimaire. Selon une estimation publiée mardi matin par le journal *Davar*, M. Rabin pourrait compter sur 60 votes favorables contre 48 et 10 abstentions.

A travers le pays, les adversaires de M. Kissinger n'ont pas désarmé pour autant. Des « *groupes de citoyens* » se sont constitués lundi, notamment à Haïfa, pour lutter contre l'accord intérimaire. Les « Femmes pour la sécurité d'Israël » ont entamé une série de marches de protestation contre toute restitution de territoires. Un héros de la guerre *du Kippour*, M. *Asa Kadmoni*, a rendu solennellement ses décorations et réclamé la démission immédiate de M. Rabin. Une autre association de femmes, qui s'est baptisée le « *premier cercle* », a entrepris d'écrire aux sénateurs et aux membres du Congrès américain pour leur demander de faire échec à l'accord, en s'opposant à la présence de civils américains dans le Sinaï. Le mouvement Goush Emounim (Le bloc de la foi) annonce pour sa part une grande manifestation — la « marche des jours terribles » — jeudi soir à Jérusalem, du Mur des lamentations à l'hôtel King David. « *Le cri de dizaines de milliers de personnes peut encore empêcher ce funeste décret* », assurent les placards publicitaires *du mouvement*, publiés dans la presse israélienne.

JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD.

(1) Situé à l'ouest des cols, et non à l'est comme nous l'avons écrit par erreur dans notre précédent numéro.



L'accord israélo-égyptien sur le dégagement des forces, signé le 18 janvier 1974, définissait trois lignes approximativement parallèles au canal de Suez, à l'est de celui-ci :

La ligne A délimite, le long du canal, une zone (zone 1 sur la carte) à l'intérieur de laquelle sont déployées depuis le 5 mars 1974 des forces égyptiennes « limitées ».

Les lignes B et C délimitent une seconde zone (zone 2 sur la carte) à l'intérieur de laquelle sont déployées des forces israéliennes également « limitées ».

Entre les lignes A et B se situe la « zone tampon », dans laquelle stationnent les unités de la force d'urgence de l'ONU.

La nouvelle ligne de retrait israélien (ligne D sur la carte) suivrait approximativement, selon des informations concordantes, le tracé suivant : elle partirait de Balouza, sur la côte méditerranéenne, et descendrait presque verticalement vers Taja ; à partir de là, elle s'infléchirait vers l'est, contournant les cols de Gidi et de Mitla. La ligne reviendrait vers l'ouest et longerait, à partir de la région de Sudr, le golfe de Suez jusqu'au sud d'Abou-Rodeiss.

Au sud, une administration civile égyptienne s'installera sur la bande côtière, entre Sudr et Abou-Rodeiss. Le trafic civil égyptien y sera autorisé, sous la supervision de l'ONU. Les Israéliens utiliseront une route parallèle, plus à l'est, pour leurs besoins civils et militaires, sauf en deux points où les conditions topographiques ne permettent pas la construction d'une nouvelle voie. Les deux parties partageront donc là le même axe sous le contrôle de l'ONU.

Les Egyptiens, qui contrôlent à présent une bande de 16 kilomètres sur la rive orientale du canal de Suez (zone 1 sur la carte), pourront occuper, en outre, la zone tampon de l'ONU de 6 kilomètres. La nouvelle zone tampon de l'ONU s'étendra donc de la ligne B jusqu'à la ligne D.

M. FAHMI AURAIT DEMANDÉ A M. KISSINGER D'OUVRIR A BREF DÉLAI DES POURPARLERS AVEC LA SYRIE.

(*De notre envoyé spécial.*)

Alexandrie. — Bien que le président Sadate se refuse obstinément à avancer une date, ne serait-ce qu'approximative, pour la conclusion de l'accord intérimaire, l'impression qui prévaut ici dans les milieux officiels est que les pourparlers portent désormais moins sur le fond que sur les conséquences immédiates et lointaines qui pourraient résulter de cet accord au plan intérieur, dans chaque pays et dans la région.

Le fait que toutes les parties concernées soient convenues d'étaler sur plusieurs mois le délai d'application des nouveaux textes en gestation laisserait, dit-on ici, la porte ouverte à des arrangements ou accommodements ultérieurs et contribuerait à désarmer les « faucons » de chaque camp.

Le président Sadate a été informé qu'Israël voudrait mettre à profit ce délai pour installer sa nouvelle ligne de défense avancée en deçà des cols. De son côté, le gouvernement égyptien aura besoin de ce répit pour décourager les velléités d'opposition.

On croit savoir d'autre part, de source diplomatique arabe, que M. Ismail Fahmi, ministre des affaires étrangères égyptiennes, a insisté auprès de son collègue américain pour que la prochaine phase des pourparlers avec la Syrie soit entamée dans les plus brefs délais et qu'elle commence même avant la fin du mandat actuel des forces des Nations unies sur le Golan, qui expire le 30 novembre prochain. Le secrétaire d'Etat a tenu d'ailleurs à préciser devant la presse, lundi en fin de matinée, alors qu'il avait pris place auprès du Raïs sur la pelouse face au hall de la villa présidentielle de Maamoura : « *Dans l'optique du gouvernement américain, il n'est pas de solution valable qui ne soit globale et ne s'étende à tous les fronts. Je l'ai répété à chacun de mes interlocuteurs, et surtout aux Syriens.* »

C'est dans l'après-midi de lundi que les entretiens égypto-américains sont entrés dans une phase décisive pour ce qui a trait au dégagement militaire dans le Sinaï. Il semble que Jérusalem ait formulé des réserves à propos de la demande de l'Egypte de disposer elle aussi d'un poste de radar électronique sur le versant nord du col de Gidi.

Autre point du règlement toujours controversé et tenu pour essentiel par les dirigeants cairotes : *il s'agit des territoires qui* seront restitués à l'Egypte dans la région d'Abou-Rodeiss. Les Israéliens voudraient garder certains sites qui, géographiquement, font partie intégrante de cette région qui recèle à coup sûr du pétrole et dont, en 1965, la prospection avait été confiée par le gouvernement du Caire à des compagnies américaines.

ÉDOUARD SAAB.

Libye

● *Les dirigeants libyens* savaient que Omar El Meheichi, membre du Conseil du commandement de la révolution et ministre du plan, préparait un coup d'Etat, affirme le commandant Abou Bakr Younes, chef d'état-major de l'armée libyenne, dans une interview à l'hebdomadaire libanais *Beyrouth Al Massa*.

C'est la première fois qu'un dirigeant libyen reconnaît que le commandant Meheichi a voulu réaliser un coup d'Etat, il y a une dizaine de jours.

ASIE

Thaïlande

L'autorité du pouvoir politique ne cesse de s'effriter

De notre correspondant

Bangkok. — L'anarchie s'installe de plus en plus dans la vie politique. Des manifestations, des meurtres ont lieu chaque semaine, tandis que s'affrontent les différentes tendances au sein du gouvernement. Qui donc gouverne la Thaïlande ? Ayant échappé sans trop de dégâts au cataclysme indochinois, plus favorisé que la Birmanie voisine qui se délite sous l'effet de l'incurie de ses dirigeants et des révoltes tribales, s'étant débarrassé il y a près de deux ans d'une dictature militaire impotente et corrompue, le *« Pays des hommes libres »* n'a pas réussi à éviter la grave crise qui le secoue depuis plusieurs mois.

Les élections de janvier dernier, qui devaient être la dernière touche au processus de normalisation commencé après la révolution d'octobre 1973, n'ont, en fait, rien résolu, et la vie parlementaire demeure fragmentée : la coalition au pouvoir ne regroupe-t-elle pas près de deux douzaines de formations disparates, aux intérêts parfois concurrents, et dirigées par des personnalités en perpétuel désaccord ?

Pour la première fois, d'autre part, la droite militaire a perdu la majorité absolue au Parlement. Certes, elle demeure la force la plus puissante de l'Assemblée, avec 40 % des sièges, mais ceux-ci sont répartis entre quatre formations dont trois soutiennent le gouvernement, alors que la quatrième, le parti social-agrairien, est dans l'opposition. Elle est aussi talonnée par la droite civile, avec 35 % des sièges contre 25 % en 1969. Regroupant à eux seuls les trois-quarts des mandats (contre 11 % au centre et 9 % à une gauche fort modérée), les deux rassemblements de la droite ont un quasi-monopole de la vie politique. A Bangkok même, la droite contrôle tous les sièges, avec une prépondérance déterminante pour les démocrates.

Le retour à la démocratie parlementaire n'a guère érodé les différentes forces politiques ou sociales thaïlandaises traditionnelles. Depuis la révolution de 1932 — qui mit fin à la monarchie absolue, — la balance n'a pratiquement pas cessé de pencher en faveur des militaires. Au cours de brèves périodes entre deux coups d'Etat, les politiciens ne purent que former des gouvernements faibles et déchirés par des querelles intestines. L'armée a certes disparu du premier plan de la scène politique, mais elle a conservé ses privilèges.

Policiers contre premier ministre

Aujourd'hui, aucun groupe ne paraît assez fort pour s'approprier à lui seul la totalité du pouvoir. Il faut donc composer, transiger. Ce qui explique l'indécision, la faiblesse d'un gouvernement incapable de faire appliquer ses décisions ou même d'empêcher l'un de ses membres de prendre des initiatives sans en référer au premier ministre. Ce dernier, le prince Kukrit Pramot, porté aux décisions spectaculaires, s'efforce de maintenir ensemble les pièces disparates de la coalition gouvernementale. Il a donné la mesure de son impuissance la semaine dernière, quand des policiers de Bangkok, poussés sans doute par de hauts responsables restés en coulisse, et aussi pris de boisson, ont saccagé sa belle résidence en bois de style traditionnel, pleine d'objets d'art de valeur. L'armée s'est mise en état d'alerte, mais n'est pas intervenue, et le lendemain, incapable de faire appliquer la moindre sanction, M. Kukrit Pramot s'est vu forcé de pardonner publiquement aux coupables de cette humiliante manifestation.

En même temps, excités eux aussi par d'importantes personnalités liées, semble-t-il, aux services de sécurité, une dizaine de milliers d'étudiants se sont lancés à l'assaut de l'université de Thammasat, bastion de l'activisme estudiantin. La police, présente, n'intervint pas, parce qu'elle n'avait pas d'ordres, expliqua sur place un de ses membres. Les manifestants étaient armés de cocktails Molotov et de pains de T.N.T., tiraient des coups de feu, disposaient de postes émetteurs-récepteurs et auraient coordonné leur action à partir des locaux voisins du ministère de la justice. Les dirigeants appartenaient aux Krating Daeng — les Buffles sauvages rouges, — organisation paramilitaire d'extrême droite, liée au service de répression anticommuniste ISOC.

Si le mécontentement des responsables de la police ne date pas d'aujourd'hui, il s'est accru à la suite d'un vote récent du Parlement qui a adopté en première lecture un projet de loi donnant aux autorités provinciales, concurremment à la police, le droit de mener des enquêtes. Si le texte est adopté, la police perdra la principale de ses prérogatives, par ailleurs fort fructueuses : il faudra désormais partager les pots-de-vin avec les fonctionnaires locaux.

En même temps, une âpre lutte se déroule pour remplacer le chef de la police et le commandant en chef des forces armées, qui doivent prendre leur retraite à la fin de septembre. Le général d'armée Vitoon Yasawas, ancien directeur général adjoint de la police, ancien chef des mercenaires thaïlandais au Laos et actuellement conseiller de l'armée royale, se démène activement pour obtenir le premier poste. Ambitieux, disposant de puissants soutiens et de fonds substantiels, il se heurte à l'opposition du ministre de la défense et du chef de l'armée sortant, le général Kris Sivara. Ce dernier, qui compte se lancer dans l'arène politique dès sa mise à la retraite et qu'inquiètent les visées de son cadet, veut que la direction de la police revienne à un policier et non à un militaire, comme ce fut le cas avec le maréchal Prapass. Le général Kris devrait être remplacé pour sa part par un officier sans grande envergure qui prendra sa retraite d'ici un an. Il vient aussi d'obtenir du conseil de la défense l'abolition de la dignité de maréchal — réservée désormais au seul roi — et l'interdiction de cumuler, comme il le fait actuellement, les postes de commandant en chef de l'armée de terre et de chef suprême des forces armées.

Quelles peuvent être les conséquences sur le gouvernement de cette crise de succession ? Il n'est pas exclu que les forces de l'ordre se livrent à une surenchère et tentent de recouvrer le rôle qui était le leur il n'y a pas si longtemps. La marge de manœuvre du pouvoir civil est d'autant plus réduite qu'une bureaucratie pléthorique et immobiliste, imbue de ses privilèges, bloque par inertie nombre de décisions urgentes.

Quelle place reste-t-il donc dans ce cercle presque fermé pour les nouvelles forces qui tentent de mobiliser la jeunesse et les masses rurales en vue d'obtenir un changement de société ? La machine politique, les groupes de choc, voire des tueurs — une dizaine de responsables paysans ont été assassinés ces derniers mois — s'emploient à détruire leur prestige aux yeux du public, à poursuivre leurs militants, à contrer leurs initiatives. Les groupes de droite utilisent cette gauche désunie dans leurs différends, et s'en servent comme d'un épouvantail. Combien de temps l'opposition pourra-t-elle résister à ce laminage incessant ?

La misère des paysans — dans le Nord-Est, par exemple, nombre de familles ont un revenu annuel de moins de 1 000 francs — ne les empêche pas de respecter encore profondément les deux piliers de la société traditionnelle : la monarchie et la religion. L'agitation estudiantine dans les campagnes n'en est qu'à ses débuts, et il faudra sans doute encore du temps pour que ce mécontentement prenne une forme politique organisée. Le principal danger qui menace actuellement Bangkok, ce n'est ni l'armée nord-vietnamienne ni les maquis communistes, mais la dégradation d'un régime politique dont l'autorité s'effrite au gré des conflits de personnes et d'intérêts dans l'indifférence générale. Seuls les militaires peuvent interrompre ce processus s'ils s'unissent et trouvent un chef accepté de tous.

PATRICE DE BEER.

Inde

L'ADVERSAIRE DE Mme GANDHI AUX ÉLECTIONS DE 1971 ATTAQUE LES RÉCENTS AMENDEMENTS CONSTITUTIONNELS.

New-Delhi *(A.F.P., Reuter)*. — La Cour suprême de l'Inde s'est réunie le lundi 25 août pour examiner l'appel déposé en juin dernier par le premier ministre, Mme Indira Gandhi, après l'invalidation de son élection au Parlement, en 1971, par la Haute Cour d'Allahabad.

Les amendements apportés par le Parlement à la Constitution indienne au début du mois d'août, à la demande de Mme Gandhi, rendaient en principe cet examen inutile puisqu'ils déclaraient inconstitutionnelle la poursuite en justice d'un premier ministre pour son élection au Parlement et qu'ils avaient effet rétroactif Mais, le 11 août, la Cour suprême avait décidé d'entendre malgré tout les avocats de Mme Gandhi et celui du candidat qui lui était opposé en 1971, le dirigeant socialiste Raj Narain, actuellement en prison.

Lundi, Mᵉ Shnati Bhushnan, avocat de M. Narain, a fait valoir que les délibérations à la récente session du Parlement n'étaient pas valables, certains parlementaires, détenus en violation de la Constitution n'ayant pu assister aux débats.

[Mᵉ Bhushnan a évoqué les principaux points de son argumentation au cours d'un entretien avec les journalistes étrangers. Ceux-ci n'ont pas pu assister aux débats. On leur avait fait savoir que toutes les places affectées à la presse étaient prises par les journalistes indiens accrédités auprès de la Cour suprême.]

Vietnam du Sud

UN PRÊTRE CRITIQUE DANS UNE LETTRE OUVERTE L'ARCHEVÊQUE DE SAIGON

Saigon *(A.F.P.)*. — Les dissensions existant au sein du clergé catholique du Vietnam du Sud ont éclaté au grand jour avec la publication par le seul journal non officiel, *Tin Sang*, d'une lettre ouverte adressée par un prêtre « progressiste », le Père Nguyen Ngoc Lan, à l'archevêque de Saigon, Mgr Nguyen Van Binh.

Il est reproché à Mgr Binh d'avoir soutenu son coadjuteur, Mgr Nguyen Van Thuan, qui passe pour représenter le courant conservateur de l'Eglise catholique sud-vietnamienne, lorsque les autorités de Saigon décidèrent de renvoyer celui-ci à Nha-Trang, sur le littoral *(le Monde* du 19 août). Mgr Binh avait, semble-t-il, cherché à désamorcer une controverse éventuelle sur l'« affaire Thuan ».

Le P. Lan s'efforce de démontrer, dans le *Tin Sang*, que ce n'est pas un tel souci qui avait par le passé animé Mgr Binh, mais plutôt celui de vivre en bons termes avec les régimes au pouvoir depuis 1963, année de la chute de Ngo Dinh Diem.

Bangladesh

- PLUSIEURS MUTATIONS au sein de l'armée ont été annoncées, le lundi 25 août, par la radio de Dacca. Le général Rustum a notamment été nommé chef d'état-major, en remplacement du général Shafiullah, *« affecté au ministère des affaires étrangères »*. — *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

Argentine

La crise provoquée par la nomination du colonel Damasco au gouvernement s'aggrave chez les militaires

Buenos-Aires *(A.F.P., A.P., Reuter)*. — Les remous provoqués au sein des forces armées argentines par la désignation, le 11 août dernier, du colonel Vicente Damasco comme ministre de l'intérieur semblent s'aggraver. Les journaux de la capitale parlent d'une *« crise ouverte »*.

Deux officiers, le général Jorge Videla, chef de l'état-major interarmes, et le général Roberto Viola, commandant du IIᵉ corps d'armée, stationné à Rosario, ont réclamé le départ du général Alberto Numa Laplane, commandant en chef de l'armée de terre, qui avait cautionné l'entrée du colonel Damasco au gouvernement, assure le journal *Buenos Aires Herald*.

Prenant la parole à l'occasion des obsèques du commandant Julio Larrabure — un officier enlevé il y a plus d'un an par des guérilleros de l'Armée révolutionnaire du peuple et qui s'était, selon ces derniers, *« pendu par désespoir »*, — le général Numa Laplane s'en est pris, faisant allusion aux chefs militaires qui demandent sa démission, à ces *« romantiques qui rêvent de coup d'Etat »*.

Pour nombre de militaires, la présence d'un officier à un poste ministériel-clé est en contradiction formelle avec le souci manifesté par l'armée depuis le retour des péronistes au pouvoir, en mai 1973, de ne plus intervenir directement dans la vie politique du pays.

Le ministre de l'économie, M. Antonio Cafiero, a annoncé, le 25 août, une nouvelle dévaluation du peso. C'est la quatrième opération de ce genre en deux mois, la plus modérée aussi, puisque la monnaie argentine n'est dévaluée que de 4 %, en moyenne, par rapport au dollar.

- *M. Fidel Castro* est prêt à discuter avec les Etats-Unis, écrit James Reston, envoyé spécial du *New York Times* à Cuba dans un article publié le 25 août. Le premier ministre cubain, écrit J. Reston, qui s'est entretenu avec M. Fidel Castro, récapitule ses objections et ses exigences face aux demandes américaines de dédommagement des sociétés et des particuliers américains établis à Cuba avant la révolution.

AFRIQUE

Angola

Les forces du M.P.L.A. étendent leur emprise dans le sud du pays

Le couvre-feu a été levé le lundi 25 août à Luanda, la situation y étant redevenue normale. Les combats se poursuivent en province, où les forces du Mouvement populaire de libération de l'Angola (M.P.L.A.) ont occupé plusieurs localités situées dans le sud du pays.

La compagnie de navigation aérienne angolaise, dont un appareil a disparu alors qu'il se rendait à Carmona, dans le nord du pays, a suspendu ses vols à destination de cette région.

De leur côté, les autorités de Lisbonne s'efforcent d'organiser un pont aérien international pour assurer l'évacuation, avant la proclamation de l'indépendance de l'Angola fixée au 11 novembre prochain, des trois cent mille Blancs qui se trouvent encore en territoire angolais.

Après l'occupation samedi de la localité de Sa-da-Bandeira, les forces du Mouvement populaire de libération de l'Angola (M.P.L.A) occupent depuis lundi selon des informations de source militaire portugaise, trois villes de l'extrême sud du pays : Pereira-d'Eca, Roçadas et Humbe. Elles contrôlent désormais la route reliant l'Angola à Windhoek, dans le Sud-Ouest-Africain, qu'empruntent les colonnes de voitures des réfugiés quittant le pays.

Les trois villes sont situées dans la province de Cunene, à environ 80 kilomètres du barrage de Ruacana, sur le fleuve Cunene, protégé par des troupes sud-africaines.

Le M.P.L.A. contrôle, en outre, à l'ouest, Luanda et la plupart des ports situés au sud de la capitale, Lobito, Benguela et Novo-Rotondo ; dans le centre, les villes de Malanje et Henrique-de-Carvalho.

Le Front national de libération nord de Luanda, sur la côte de l'Angola (F.N.L.A.), pour sa part est maître du terrain au comme à l'intérieur. Il tient les villes d'Ambriz, de Carmona, de Caxito et d'Antonio-do-Zaïre.

L'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) occupe, de son côté, la plupart des régions méridionales de l'intérieur du pays, dont les villes de Silva-Porto et Nova-Lisboa, respectivement situées à 500 et 600 kilomètres de Luanda.

Enfin, des combats se poursuivent entre le M.P.L.A., d'une part, le F.N.L.A. et l'UNITA, d'autre part, à Luso, Maçamedes, et dans la région de Caxito.

Difficultés de ravitaillement à Luanda

A Luanda, étroitement contrôlée par les troupes du Mouvement populaire de libération de l'Angola (M.P.L.A.), un charnier a été mis au jour à proximité du fort Sao-Pedro-da-Barra, récemment évacué par les soldats du Front national de libération de l'Angola (F.N.L.A.).

A trois kilomètres du fort, au bord d'une falaise surplombant la mer, on a découvert une fosse commune jonchée de cadavres en état de décomposition avancée. Des corps enfouis dans d'autres fossés n'ont pu encore être exhumés, le F.N.L.A. ayant pris soin de miner le terrain. Mais, d'après l'armée portugaise, une centaine de victimes pourraient encore être recensées dans les jours qui viennent.

D'autre part, la population de la capitale commence à connaître de sérieuses difficultés de ravitaillement. Dans des communiqués diffusés quotidiennement, le M.P.L.A. demande aux habitants de rejoindre leur lieu de travail, de *« sortir de leur léthargie »* pour assurer normalement la production économique nécessaire à la survie de la ville. Les produits de consommation courante se faisant rares, des queues se forment à 4 heures du matin pour un peu de pain. La viande est rare, et quelques morceaux de bœuf sont vendus avec parcimonie à des prix très élevés Le poisson se trouve encore au marché central à des prix prohibitifs. — *(A.F.P.)*.

A TRAVERS LE MONDE

Brésil

- LE PRESIDENT GISCARD D'ESTAING A INVITE LE GENERAL GEISEL pour une visite officielle en France en 1976.

Chili

- CENT TRENTE MILITAIRES SONT ACTUELLEMENT EMPRISONNES dans des conditions *« scandaleusement contraires aux normes les plus élémentaires de la décence »*, ont assuré, le 25 août, à Paris, M. Charles Hernu, membre du comité directeur du parti socialiste français, et le général Charles Becam, animateur des conventions des cadres de réserve pour l'armée nouvelle. *« Au nom des lois de la guerre (la junte ayant considéré du point de vue juridique, pendant plusieurs mois, ces prisonniers comme des prisonniers de guerre), des conventions internationales relatives aux prisonniers de guerre, au nom de l'honneur et des traditions militaires, nous demandons à la junte militaire du Chili leur libération et, au gouvernement français, l'octroi de visas pour qu'ils puissent sortir du Chili »*, écrivent les signataires.
- LES NATIONS UNIES seront saisies d'une demande d'exclusion du Chili, à l'occasion de leur prochaine assemblée générale, en septembre prochain, a vient d'affirmer, à Santiago, le directeur du protocole du ministère des affaires étrangères. — *(A.F.P.)*

Chine

- M. WANG PING-NAN, ancien vice-ministre des affaires étrangères, critiqué et limogé pendant la révolution culturelle, a été nommé président de l'Association du peuple chinois pour l'amitié avec les pays étrangers. — *(A.F.P.)*

Grande-Bretagne

- TROIS PLATES-FORMES DE FORAGE de gaz naturel situées en mer du Nord, à une cinquantaine de kilomètres des côtes britanniques, ont été évacuées lundi après-midi 25 août, à la suite d'une alerte à la bombe. Un inconnu, se réclamant de l'organisation palestinienne El Fatah, avait téléphoné au quotidien *Daily Express* pour l'avertir. Les plates-formes ont été évacuées par hélicoptères. Aucun engin n'a été découvert. — *(A.F.P.)*

Japon

- L'EMPEREUR HIRO-HITO et l'impératrice Nagako quitteront Tokyo le 30 septembre pour une visite officielle de deux semaines aux Etats-Unis. Ce voyage est le second effectué par les souverains japonais, qui se sont rendus dans sept pays européens en 1971. Ils ont été invités par le président Ford lorsque celui-ci était en visite officielle à Tokyo en novembre dernier. — *(A.F.P.)*

Pérou

- L'ECRIVAIN URUGUAYEN MARIO BENEDETTI a disparu depuis le 22 août de son domicile de Lima, où il s'était réfugié il y a quelques mois après avoir reçu à Buenos-Aires, où il vivait en exil, des menaces de mort de l'Alliance anticommuniste argentine (A.A.A.). — *(A.F.P.)*
- UN MOT D'ORDRE DE GREVE a été lancé pour le jeudi 28 août à Lima par plusieurs organisations syndicales d'obédience gauchiste. — *(A.F.P.)*

Sud-Ouest africain

- QUATRE DIRIGEANTS NATIONALISTES NOIRS ont été appréhendés pour interrogatoire, à la suite d'un rassemblement politique le dimanche 24 août à Katatura, quartier africain de Windhoek. Une dizaine de membres de l'Organisation des peuples du Sud-Ouest africain (SWAPO) avaient déjà été arrêtés après l'assassinat, le 16 août, du chef Filemon Elifas, premier ministre du territoire semi-autonome d'Ovomboland. — *(A.F.P.)*

Union soviétique

- M. LE THANH NGHI, vice-premier ministre du Vietnam du Nord, s'est entretenu le lundi 25 août à Moscou avec le chef du gouvernement soviétique, M. Kossyguine. L'entretien a porté sur la coopération économique entre les deux pays. — *(A.F.P.)*

RELIGION

UNE NOUVELLE PASTORALE DU TOURISME

Les « Gospel nights » ou l'Évangile sur les plages

De notre envoyé spécial

Les Saintes-Maries-de-la-Mer. — *« Et si l'on priait ce soir ?... »* L'affiche aux gros caractères rouges paraît plutôt insolite parmi les invitations au bal, au concert pop, à la tauromachie...

Les flâneurs d'août en maillot de bain — bronzés par le soleil et le mistral des Saintes-Maries-de-la-Mer et blasés des night-clubs, des promenades à cheval, des spécialités de fruits de mer — se rendent, curieux, à l'église-forteresse vers laquelle monte la marée de tuiles des maisons provençales, éclatantes de blancheur.

On leur a promis une « Gospel night » — *une veillée évangélique* — animée par Guy de Fatto et son équipe de trois musiciens et chanteurs professionnels. « *C'est une veillée de prière non eucharistique où la foule doit participer très activement* », expliquera le lendemain le Père de Fatto, prêtre du Prado ancien musicien professionnel de jazz entré au séminaire à trente ans.

Les traits tirés par la fatigue — il est en tournée depuis le mois de juillet — assis torse nu au presbytère sous l'œil désapprobateur du *curé en noir, impeccable malgré la* chaleur, Guy de Fatto essaie de comprendre l'échec de la veille, « *une douzaine de « gospels » ratées au cours d'une carrière de plusieurs milliers* ».

« *Prières, Evangile dit, chanté ou gestué, musique et chants, paroles rythmées, processions, symboles vivants donnés par tous, lumières ou pénombre... tout devrait concourir à une mise en disponibilité à l'Esprit-Saint, à une mise en silence intérieure... Ce n'est, en tout les cas, ni un spectacle ni un concert, fût-il spirituel.* » Or, justement, la veillée aux « Saintes » s'était déroulée devant un parterre d'estivants passifs plus habitués à assister au spectacle qu'à participer à une paraliturgie.

La dernière fois pourtant, à 200 kilomètres de là, la veillée avait *été un succès* incontestable. L'église, pleine, avait vibré, pendant près de deux heures, aux chants et aux sketches exécutés par l'équipe de Guy de Fatto, entourée d'un groupe d'une vingtaine de personnes recrutées localement. On avait chanté, battu des mains, prié — bref, on avait participé.

On avait beaucoup apprécié l'histoire racontée par Nicolas, géant noir qui a quitté son travail à la S.N.C.F. pour chanter dans les églises, au sujet du « *gars qui, ayant marre de sa vie à la campagne, monte à Paris pour dépenser son pognon dans les boîtes de Pigalle, puis retourne à la ferme bredouille quand ses copains le laissent tomber, pour être accueilli royalement par le vieux, sous les yeux jaloux d. frangin* » : histoire de l'enfant prodigue style 1975

On avait admiré la voix de Rolande, aveugle, *professeur de musique, qui pense consacrer dorénavant* tout son temps aux « Gospel nights ». On avait accepté l'invitation du Père de Fatto, resplendissant dans une tunique *rouge*, de le rejoindre dans le chœur : « arche de Noé », seul abri contre le déluge On avait été ému par la mise en croix puis la résurrection *du* Christ noir...

Un fief protestant

Il faut dire cependant que Le Chambon-sur-Lignon, petit village de *la Haute-Loire, n'a rien de la station* balnéaire mondaine — bien qu'il vive exclusivement de tourisme. Cet aggloméral de maisons et de fermes en granit, disséminées dans la sombre verdure des sapins, qui abrite trois mille personnes en hiver et de treize à vingt mille en été — une maison sur deux est une résidence secondaire, — est d'ailleurs original par bien des aspects. Sur le plan religieux d'abord, Le Chambon partage avec la bourgade voisine du Mazet-Saint-Voy le titre de commune la plus protestante de France : 80 % de protestants, 8 % de catholiques.

M. Roger Darcissac, ancien directeur de l'école publique et historien de la région, aime à citer un de ses élèves, qui avait écrit dans un devoir : « *Ici, sur neuf protestants il y a un catholique.* » « *Il semble que les populations du Chambon et de Saint-Voy aient adhéré de bonne heure et en bloc aux idées de la Réforme*, explique M Darcissac. *Après la révocation de l'Edit de Nantes, en 1685, commence la période dite du désert. Pas de guerre des camisards, mais une résistance cachée et tenace qui conservera cet attachement complet à la région protestante.* »

Terre d'accueil par tradition, Le Chambon est devenu le foyer de plusieurs sectes protestantes, dont les darbystes, venus d'Angleterre, *et les quakers, venus des Etats-*Unis. Il s'est transformé ensuite en terre d'asile et de refuge pour de nombreux juifs pendant la dernière guerre L'Œuvre des enfants de la *montagne, créée par un pasteur* en 1893 pour permettre aux enfants de mineurs de profiter du bon air, marque le début de l'ascension touristique de cette « station verte », qui, *fière* aujourd'hui de sa vingtaine d'hôtels, de ses trois night-clubs, de sa nouvelle maison de la culture, offre aux touristes toute une gamme d'activités allant de l'équitation en été au ski de fond en hiver, en passant par la pêche et la chasse.

Autre originalité de la localité : *sa vocation internationale en matière* d'enseignement, grâce au collège Cévenol, institut international, qui reçoit chaque année plusieurs centaines d'élèves venus *d'une vingtaine* de pays, et un séminaire missionnaire protestant, centre de formation linguistique et culturel pour les missionnaires étrangers qui se préparent à partir pour des pays francophones.

Voilà peut-être pourquoi au Chambon les participants à la « Gospel night » formaient a *priori* un « *bon public* », ce qui n'est pas le cas partout, loin de là. D'où les efforts multiples et variés employés par Guy de Fatto et son équipe pour « accrocher » les vacanciers récalcitrants.

Pendant deux mois Guy, Rolande, Fabien et Nicolas ont parcouru la France dans tous les sens, aidés, à *l'occasion, de bénévoles, tels Michel* et Sylviane, jeune couple de Haute-Savoie, qui ont abandonné leurs projets de vacances pour suivre l'équipe, tels ces deux jeunes gitans qui ont délaissé les cafés lucratifs des Saintes-Maries-de-la-Mer pour jouer de la guitare à la « Gospel ».

Comment faire pour attirer l'attention de gens assaillis de toutes parts, déjà saturés de publicité et d'offres en tout genre ? Jamais à court d'imagination, l'équipe de Fatto a multiplié les approches. Au mois d'août, elle a organisé à Saint-Céré, dans le Lot, un festival Foi e Joie, au cours duquel elle a célébré des « Gospel nights » dans les villes de la région, animé des messes dominicales, monté le « Mystère du pèlerinage au mont Saint-Joseph », et même envahi les rues et les places publiques dans une « animation sauvage et spirituelle » dans un style entre la fête profane et l'Armée du salut:

« Tout sauf le strip-tease »

« *Nous avons touché huit mille personnes en trois semaines*, déclare Guy de Fatto, *mais ce n'est qu'un début. Je me suis rendu compte que même ceux qui vont à la messe ne connaissent pas Jésus-Christ, il leur manque la doctrine. Quant à ceux qui ne mettent jamais les pieds dans une église !... Notre but est de donner l'Evangile aux gens, dans un langage qui leur est accessible et par tous les moyens artistiques — tout, sauf le strip-tease.* »

La fatigue, l'indifférence des uns, l'hostilité des autres (comme les naturistes sur les plages de Corse, il a déjà reçu de la peinture jeté au visage par un traditionaliste enragé), rien n'altère l'optimisme, le dynamisme du Père de Fatto. Il prépare déjà deux « grands projets » *pour la rentrée* — si on peut parler *de rentrée pour quelqu'un qui n'a* pas pris de vacances.

Il s'agit, d'abord, d'attirer à l'église ceux qui n'y viennent plus, par d'autres moyens que les concerts classiques d'orgue. De Fatto va donc organiser des « light shows » spirituels, des concerts de musique légère à thème spirituel. « *Quand je vois les succès des festivals rock*, dit-il, *je suis persuadé que mon idée de pop' musique plus son et lumière attirera les jeunes.* »

Son deuxième projet est d'évangéliser *une région entière, en profondeur*, au moyen de « Gospel nights », d'animation de messes, de sessions de chant, d'expression corporelle, d'art dramatique, réunissant plusieurs paroisses, le tout culminant dans un grand rassemblement œcuménique, ouvert à tous : croyants et incroyants, catholiques et protestants, y compris les sectes, pour célébrer Jésus-Christ. En bon pédagogue, Guy de Fatto ne méprise aucune des modes actuelles, si elles peuvent l'avancer dans le but qu'il s'est fixé : *redonner aux gens le goût* de la religion populaire.

ALAIN WOODROW.

ARMÉE

Libres opinions

L'AFFAIRE BINOCHE

par PIERRE DABEZIES (*)

L'« AFFAIRE BINOCHE » (1) me paraît soulever trois problèmes : un problème de fond, un problème de forme, un problème de personnalité.

I. — Le premier problème met en cause l'attitude politique de l'Allemagne fédérale et la psychologie qui s'en dégage. On peut en discuter indéfiniment. Pour ma part, les nombreux contacts avec les Allemands que m'a valus naguère, ma carrière militaire *et que me vaut aujourd'hui l'étude des problèmes de défense à* l'Université, me conduit à penser que l'analyse du général Binoche, pour être brutale, n'en est pas moins vraie.

Bien entendu, Michel Debré a raison (2) : il ne sert à rien de s'insurger ! La société internationale, en général, et les relations France-Allemagne, en particulier, restent dominées par des rapports de forces. Comme on connaît ses saints on les honore : le tout est d'être capable de rivaliser. L'entente franco-allemande étant, d'ailleurs, nécessaire, on ne saurait reprocher aux gouvernants actuels de tout faire pour la renforcer. La politique présente est plus souple que la précédente, soit !

Il faut décrisper nos rapports avec l'Amérique, ne pas courroucer l'Union Soviétique, ne pas faire de peine à nos voisins d'outre-Rhin, parfait ! Entre le procès d'intention et la confiance, notre choix — jusqu'à nouvel ordre — est fait Mais en régime libéral — que dis-je, en régime « libéral avancé » — la confiance n'implique ni approbation totale ni servilité. D'autant que la majorité en place est, malgré tout, conduite par une minorité aux filiations « bourguignonnes » et « girondines », dont on sait que la défense *de la spécificité française n'a jamais été l'éminente caractéristique.*

Au vu des proportions démesurées données aux propos du gnéral Binoche, il serait donc désagréable d'imaginer que c'est moins le général que le jacobin, le gaulliste de gauche notoire, qui a été sanctionné ! La question peut se poser. Une borne de plus aurait alors été placée sur la route qui risque de mener, si l'on n'y prend pas garde, à l'éclatement de la majorité.

II. — Le problème de forme met en cause le « devoir de réserve » auquel sont astreints tous les officiers, y compris les généraux admis dans la deuxième section (3). A défaut d'avoir à obtenir l'autorisation du ministre, comme leurs camarades en activité, « *lorsqu'ils désirent évoquer des questions politiques ou mettant en cause une puissance étrangère* », ces officiers restent tenus, en ce domaine, par la discrétion inhérente à « l'état militaire ».

Je ne reviendrai pas, à ce titre, sur le caractère particulièrement imprécis de la notion d'« obligation de réserve » que tous les juristes connaissent, ni sur l'opportunité de l'appliquer de façon aussi stricte à un général qui, malgré tout, a quitté l'armée depuis plusieurs années. Je me contenterai d'une anecdote.

A l'heure où il commandait à Tien-Yen — petite ville côtière du Tonkin — le 5e régiment étranger, le colonel Binoche fut passé en revue, avec son unité, par le général commandant supérieur en Indochine, alors que le « désastre de Cao-Bang » venait juste de se dérouler. Binoche avait déjà un franc-parler que sa réputation et ses états de service lui permettaient. Il prit donc quelque peu à parti ce bon général, lui reprochant l'effarante incurie de cette débâcle. L'autre s'excusa, arguant du peu de moyens que Paris lui donnait. « *Mais, mon général*, s'exclama Binoche, *quand on est responsable d'une guerre et qu'on n'obtient pas les moyens nécessaires, on tire la sonnette d'alarme, on pose son épaulette et son képi sur la table, on démissionne, on s'en va !* » « Je ne pouvais pas, mon cher Binoche, répondit le général ; je suis astreint, vous le savez bien, à faire vingt-sept mois de séjour, comme tout le monde !... »

On sait ce qu'il advint de l'Indochine ! Les régimes ont les généraux qu'ils méritent. Nul doute que celui-là se serait conformé à l'« obligation de réserve », et n'aurait pas imprudemment critiqué l'Allemagne. *Ce n'est pas, toutefois, avec des « muets du sérail »* qu'on restaurera la pensée militaire ni qu'on rénovera l'armée.

III. — Le général Binoche est Compagnon de la libération. Ce titre n'a certainement pas aggravé son cas, mais il ne l'a pas non plus favorisé. A l'heure où l'on écrit, en haut lieu, que « le gaullisme est mort », *il ne faut pas, il est vrai, s'en étonner ! Plus* troublant sont, en revanche, est son loyalisme absolu à l'époque de l'O.A.S. et la hargne qu'en divers milieux cette attitude lui a valu. Il ne faut pas oublier que le jour même où le général Bigeard était nommé secrétaire d'Etat, un officier supérieur accueillait cette nouvelle en s'écriant dans un mess : « *On va pouvoir régler les comptes de 1962 !* » Cet officier connaissait moins Bigeard qu'il ne le croyait. Mais le lapsus était fait.

Ce qu'il faut simplement espérer c'est que — même très indi*rectement — la sanction dont le général Binoche est frappé n'a* aucun rapport avec son comportement courageux à Alger.

(*) Professeur de droit et de science politique, ancien officier de carrière.

(1) *Le général Binoche a été mis à la retraite d'office par le* conseil des ministres pour avoir « manqué à l'obligation de réserve » en affirmant notamment, dans divers articles et une « Libre opinion » du *Monde* (26 juillet), que l'attitude de l'Allemagne à l'égard de la France « était restée immuable de Bismark à nos jours ». (Voir *le Monde* du 8 avril.)

(2) « France-Allemagne », par Michel Debré (*le Monde* du 8 avril.)

(3) Art. 75 du statut général des militaires. Loi du 13 juillet 1972.

ÉDUCATION

● *M. Roger Gaudry*, ancien recteur de l'université de Montréal, a été nommé président de l'*Association internationale des* universités, regroupant quatre cents institutions de quatre-vingt-six pays, et qui vient de tenir sa sixième conférence générale à Moscou. M. Khokhlov, recteur de l'université de Moscou, a été choisi comme vice-président. — *(A.F.P.)*

● *La Confédération syndicale des familles* (C.S.F.), dans un communiqué, réclame des crédits supplémentaires au budget du ministère de l'éducation pour « *atténuer dans les budgets familiaux à revenus modestes le coût de la rentrée 1975* ». Elle demande en particulier que la gratuité des manuels scolaires en 6e et 5e soit effective, ainsi qu'une gratuité complète, à *tous* les niveaux des études, pour les enfants de chômeurs. La C.S.F. a écrit dans ce sens au premier ministre.

● *Le conseil municipal de Villefranche-du-Périgord* (Dordogne) a démissionné pour protester contre la fermeture d'une école à classe unique au hameau de Saint-Etienne-des-Landes. Selon *l'administration, cette école était* fréquentée par quatorze élèves, dont dix originaires du département du Lot, à quelques kilomètres seulement, où une classe de l'école de Marminiac était également menacée de fermeture. C'est pour sauver cette classe que le regroupement des élèves à Marminiac a été décidé.

JEUNESSE

SUR LE CAUSSE CORRÉZIEN

Des enfants font renaître un village abandonné

Les Ages, un petit hameau de la commune de Chartrier-Ferrière, sur le causse corrézien, abandonné depuis des années, vient de renaître cet été. L'initiative en revient à la Fédération inter-jeunes France-Europe (1), qui y a organisé deux séjours de trente enfants en juillet et août. Mais le centre Les Anges sera ouvert dès l'an *prochain — après une seconde tranche de travaux* — à de multiples activités : « classes vertes » pendant l'année scolaire, accueil de jeunes Français et étrangers pendant l'été et de personnes âgées pendant la saison creuse, gîte d'étape pour les randonneurs pédestres, équestres et cyclotouristes, stages organisés par d'autres associations, etc.

La Fédération inter-jeunes France-Europe, créée en 1963 dans l'orbite de la majorité, a pris, depuis, une certaine indépendance se rapprochant ainsi des autres associations d'« éducation populaire », généralement plus « à gauche ». Elle regroupe une vingtaine d'associations, souvent régionales ou locales, spécialisées dans diverses formes de loisirs socio-culturels : chantiers *archéologiques*, échanges internationaux, stages d'expression dramatique, randonnées, audio-visuel, radio et télévision amateurs, ateliers d'enfants... Elle compte actuellement vingt mille adhérents ; mais un nombre double de personnes, jeunes ou adultes, dont une majorité dans les milieux « populaires », participent aux activités. Elle emploie une vingtaine de « permanents » et autant de semi-permanents.

Après plusieurs années de tâtonnements à la recherche de son identité et d'une ligne d'action, la Fédération veut *aujourd'hui* centrer son activité dans deux directions. D'une part, l'animation locale autour de maisons de quartier dans les zones urbaines, en ayant le souci de ne pas opérer de ségrégation entre enfants, jeunes, adultes, personnes du troisième âge. M. Loïc Thoby, président de la Fédération, affirme que celle-ci aura à « *se bagarrer pour la gestion des mètres carrés sociaux* » et en faire « *des cellules où se retrouvent des gens d'âges différents* ».

D'autre part, la Fédération pense avoir un rôle à jouer, parmi d'autres organisations, dans la rénovation rurale, pour faire revivre des régions actuellement en perte de vitesse. L'idée est de créer des « pôles de fixation », qui, grâce à des activités culturelles et d'accueil, favorisent le développement, attirent l'attention, évitent la dégradation.

Les Ages est la première réalisation de la Fédération. C'est un ensemble de dix bâtiments, dans une région peu peuplée, entouré de verdure et de bois. Réaménagés, les bâtiments com*prendront*, après l'*achèvement* des prochains travaux, des chambres (pour environ cent personnes), un restaurant pour cent cinquante couverts, des salles d'animation polyvalentes ou spécialisées, des salles de classes, une bibliothèque, des ateliers, des bureaux, ainsi qu'une écurie-sellerie pour les activités équestres.

Soixante enfants de huit à quinze ans en *juillet* et *août*, ont été les premiers locataires du hameau. C'étaient les gagnants d'un concours organisé avec la Biscuiterie nantaise sur ses paquets de « *choco* ». Concours original, puisqu'il s'agissait de sélectionner, d'après les lettres envoyées par les jeunes consommateurs (plus de quatre-vingt mille...), les enfants les plus « motivés » par *leur participation* à cette renaissance d'un village. Les enfants étaient appelés, en plus des activités traditionnelles de loisirs, à travailler sur place à l'animation du village, à sa vie matérielle, et à prendre contact avec les habitants de la région. Pendant chaque séjour, ils se sont organisés eux-mêmes, ont élu un maire et un conseil municipal.

Mais la réussite de ces séjours se mesure aussi à l'intérêt qu'ils ont suscité parmi les familles d'agriculteurs de la région. En *fait*, alors que la Fédération a rencontré des difficultés auprès des élus locaux, les habitants de Chartrier-Ferrière et des communes avoisinantes ont pris assez vite *fait et cause pour* le projet et se sont intéressés aux premiers pas du hameau renaissant.

Plus de quatre cents personnes sont venues aux Ages pour une journée « *portes ouvertes* ». Des agriculteurs ont expliqué le fonctionnement du four à pain, d'autres ont retrouvé la compagnie des chevaux, après des lustres d'utilisation du tracteur. Une vieille *femme*, ancienne habitante du hameau, a retenu une chambre pour un séjour l'été prochain...

Et, parlant des Ages, les gens disent à nouveau « *notre village* »... — Y. A.

(1) 218, rue Saint-Jacques, 75005 Paris. tél. 325-00-80.

LES LEÇONS DU DRAME

Les insulaires veulent une réponse politique

LA revendication autonomiste corse ne date pas d'hier. Après avoir connu des vicissitudes diverses au cours du dix-neuvième siècle, elle avait resurgi au début du vingtième, à l'époque où le gouvernement envoya dans l'île la « grande commission », sous la présidence de Georges Clemenceau. Un rapport proposant un certain nombre de mesures avait été adopté en 1912, mais son application fut compromise par la première guerre mondiale. De nombreux articles et ouvrages furent alors publiés sur « la question corse », notamment un livre d'Albert Quantin où l'on pouvait lire : *« Pourquoi s'obstiner à considérer la Corse comme un département semblable aux autres quand tout, chez elle, êtres et choses, proteste contre cette assimilation? La Corse, c'est la France. Soit! Réjouissons-nous en. Mais ne l'obligeons pas à l'être de façon contradictoire avec sa nature. Ne la comprimons pas dans un moule conventionnel. Laissons-lui sa manière propre. »*

La Grande Guerre vingt-huit mille morts

La Corse devait sortir exsangue de la Grande Guerre : vingt-huit mille morts, autant de blessés et d'invalides sur une population de *trois cent dix mille habitants.* Mais, conséquence du conflit, l'assimilation semblait devenue totale. Cependant, entre les deux guerres, tandis que les Corses prenaient *une part importante à l'administration* et au développement de l'empire colonial français, la tendance autonomiste resurgissait et dénonçait l'état d'abandon de *l'île. Les « états généraux »* de 1934 élaboraient un nouveau plan de mise en valeur. Au reste, la guerre de 1939-1945 devait resserrer à nouveau les liens de la Corse avec la *France,* les insulaires se refusant à devenir sujets italiens dans la crainte d'une victoire de l'Axe. Tous se sentaient spontanément engagés par le fameux serment de Bastia, prononcé quelques semaines avant le voyage triomphal d'Edouard Daladier, président du conseil, le 2 janvier 1939 : *« Face au monde, de toute notre âme, sur nos gloires, sur nos tombes, sur nos berceaux, nous jurons de vivre et de mourir Français. »*

Au lendemain de la guerre, la Corse allait se trouver confrontée progressivement aux difficultés de l'expansion. En 1956-1957, le gouvernement Guy Mollet établissait un programme d'action générale qui fixait des objectifs ambitieux et prévoyait notamment la création de deux sociétés d'économie mixte, la SOMIVAC, pour l'agriculture, et la SETCO, pour le tourisme. Mais en 1958-1959, les crédits prévus étaient sensiblement diminués et le gouvernement décidait de supprimer le chemin de fer Ajaccio-Bastia-Calvi. Riposte immédiate : la constitution du Mouvement du 29 novembre, dont la seule appellation portait en elle un avertissement. En effet, cédée par Gênes à Louis XV par le traité de Versailles, en 1768, conquise par les armes contre les milices de la « république » de Pascal Paoli, en 1769, la Corse n'était devenue « partie intégrante de l'empire français », par vote de l'Assemblée constituante, que le 30 novembre 1789. Paoli, exilé à Londres, avait été triomphalement reçu à l'Assemblée, puis en Corse, où il avait repris le pouvoir. Et le 29 novembre était précisément la veille de ce jour mémorable.

Agriculture et tourisme : ... les détonateurs

Au cours des années 60, au fur et à mesure que les revendications se faisaient plus pressantes, plus globales, plus ouvertes aussi, la décolonisation provoquait le rapatriement des Français d'Afrique du Nord. Nombre d'emplois outre-mer se trouvaient supprimés pour les insulaires. Au début pourtant, les « pieds-noirs » furent accueillis dans l'île les bras *ouverts. Malheureusement,* la mise en valeur de la plaine orientale allait se faire pratiquement à leur seul profit, les Corses ne bénéficiant pas des facilités offertes aux *nouveaux arrivants par l'Etat* et le Crédit agricole. Parallèlement, la spéculation foncière se donnait libre cours et l'on découvrait que ce tourisme, dans lequel on avait mis tant d'espoir, apportait finalement plus d'inconvénients que d'avantages. Le pouvoir économique échappait aux insulaires, à la faveur de la pénétration du capitalisme moderne.

Les structures traditionnelles commençaient à craquer de toutes parts. En 1966 était créé le Front régionaliste corse (F.R.C.), où l'on retrouvait déjà les frères Max et Edmond Simeoni. Ils contestaient les formes de l'administration de la Corse, rejetaient les « clans » politiques et le « système colonialiste », *déclaraient que l'heure* était venue pour les Corses de prendre leurs responsabilités, et dénonçaient les retards qui ne cessaient de s'accumuler dans l'équipement de l'île.

En 1967, l'ARC naissait de la scission du F.R.C. et décidait de descendre dans l'arène électorale. Mais les formations politiques en place étaient solidement implantées. De plus, les dés étaient pipés par une fraude électorale qui allait prendre des proportions encore jamais vues, favorisées qu'elles étaient par l'insuffisance des textes réglementaires : organisation du vote par correspondance, absence de contrôle des listes électorales, longueur du contentieux en Conseil d'Etat, complicité de l'administration, etc. Le fait qu'un bon tiers de l'électorat corse, soit environ soixante-cinq mille inscrits sur cent quatre-vingt-dix mille, réside hors de l'île aggravait la situation et permettait le détournement de suffrages. Les initiatives d'un certain nombre d'élus, principalement de gauche, les protestations des régionalistes, les campagnes de la presse et l'écœurement des jeunes n'ont encore rien changé. On a trop longtemps cru à Paris qu'il ne s'agissait que de folklore, alors que le mal était profond. Et trop d'élus insulaires ont mésestimé le phénomène, se contentant de rappeler qu'ils étaient les seuls représentants, donc les porte-parole qualifiés des populations.

L'évolution était dès lors inéluctable, d'autant que s'engageait, dans la France entière, le processus régionaliste. En 1970, Georges Pompidou faisait enfin de la Corse une région de programme détachée de Provence-Côte d'Azur.

Une percée chez les jeunes

Mais, sur le plan institutionnel, la régionalisation, stoppée par le « non » au référendum de 1969, n'avançait guère. Les régionalistes corses de 1966-1967 devenaient autonomistes et durcissaient leur action. Pourtant, la loi de 1972 dotait la Corse d'un conseil régional, élu, *en fait,* au *suffrage* universel (tous les conseillers généraux y *figurent,* plus les représentants d'Ajaccio et de Bastia), et d'un comité économique et social. Mais, en avril 1975, le gouvernement faisait adopter un *projet de loi divisant la Corse* en deux départements, de sorte que le conseil régional devra rentrer dans le droit commun : il ne sera plus composé que de treize *membres au lieu de cinquante et* un (quatorze en 1978, au lendemain des élections législatives), soit les cinq parlementaires, trois représentants des deux conseils *généraux* installés le 15 septembre prochain, deux représentants d'Ajaccio et de Bastia. Quant aux pouvoirs de ce conseil, ils demeureront pratiquement inexistants.

Cette situation explique dans une large mesure le succès des thèmes autonomistes dans les couches jeunes du « peuple corse », et l'apparition d'une revendication de caractère nationaliste, exprimée par les organisations clandestines, le Front paysan *corse* de libération (dissous par le gouvernement le 29 janvier 1974) et Ghjiustizia Paolina.

Il ne fait de doute pour personne que la bi-départementalisation ne constitue, sur le plan politique, qu'un cautère sur une jambe de bois et que la mission de M. Libert Bou — strictement économique — est venue trop tard. Le sentiment de frustration de la jeunesse corse a aujourd'hui atteint — pour beaucoup — un point de non-retour. Ceux qui naguère encore se contentaient de la ferveur sont maintenant exaltés. Ainsi s'expliquent certaines réactions et certains événements.

L'Irlande de la France ?

En 1973, le journal *la Nuova Sardegna* (qui paraît à Sassari, en Sardaigne) publiait un reportage sur l'île sous le titre : « La Corse, l'Irlande, la *France.* » On avait haussé les épaules à Ajaccio et à Bastia. Les craintes de l' « irlandisation » semblent aujourd'hui se préciser, et il est douteux que la répression soit la *solution Trop de temps* a été perdu, trop d'occasions manquées, trop de problèmes fondamentaux sont encore en suspens, trop d'incompréhension marque encore les aspirations des insulaires. C'est d'ailleurs pourquoi le comité économique et social régional, unanime, avait, le 24 juin dernier, posé un préalable politique à la réussite de la charte de développement élaborée par M. Libert Bou : l'adaptation des lois électorales pour mettre fin à la fraude et l'élection de l'assemblée régionale *au suffrage universel* et à la proportionnelle. A la majorité, le 10 juillet, le conseil général, qui se réunissait pour la dernière fois avant d'être divisé en deux, a aussi *demandé une telle élection* et l'institution d'un exécutif régional issu de l'assemblée.

Le problème corse n'est plus aujourd'hui une affaire de crédits. Il est devenu une affaire politique Les Corses, dans leur immense majorité, sont et se sentent Français. Qu'ils soient régionalists ou autonomistes, qu'ils votent à gauche ou à droite, ils forment maintenant, plus que jamais, le vœu ardent, parce qu'ils tiennent avant tout à la paix civile, que le pouvoir politique national prenne enfin une conscience exacte de la situation, et les mesures qui s'imposent. Alors, l' « irlandisation » n'aura été qu'une prophétie de malheur et les liens de la Corse avec la France continentale, loin de se distendre, iront au contraire s'affermissant.

PAUL SILVANI.

De l'autonomie à l'indépendance

LES MOUVEMENTS AUTONOMISTES

● *ARC (Action pour la renaissance de la Corse).* Fondée en 1967. Secrétaire général : Max Simeoni; porte-parole : Edmond Simeoni. Primitivement Action régionaliste corse; demandait *l'autonomie de gestion :* devient en 1973 Action pour la renaissance de la Corse, et revendique un statut d'autonomie interne dans le cadre de la République française, avec *« la reconnaissance juridique du peuple corse ».* Publie à Bastia l'hebdomadaire *Arriti (Debout !).* A préconisé l'abstention ou le bulletin blanc à l'élection présidentielle de 1974; le plus important des mouvements autonomistes corses.

● P.P.C.A. (Parti du peuple corse pour l'autonomie). Né en 1974 de la fusion du Parti du peuple corse (ex-Front régionaliste corse fondé en 1966) et du Parti corse pour le progrès (fondé en 1970). Direction collégiale; principal animateur : M. Antoine-Jacques Martini. Revendique l'autonomie interne dans le cadre d'une France socialiste. Publie à Ajaccio le mensuel *Populu Corsu ;* a pris position pour M. François Mitterrand au deuxième tour de l'élection présidentielle.

● P.C.S. (Parti corse pour le socialisme). Fondé en 1973 : petit groupe de militants socialistes autogestionnaires animé par M. Jacques-Pierre Santini. Revendique le droit à l'autodétermination du peuple corse.

● UNION DE LA PATRIE. Fondée en 1970 : présidente : Mlle Gisèle Poli. Revendique l'autonomie interne.

Se sont également prononcées pour l'autonomie interne : la Fédération corse du P.S.U., l'Union régionale des syndicats C.F.D.T., les Jeunes Chambres *économiques d'Ajaccio, Bastia,* Balagne et Corte.

LES MOUVEMENTS NATIONALISTES CLANDESTINS

● F.P.C.L. (Front paysan corse de libération). S'est manifesté pour la première fois le 8 octo*bre 1973 par des attentats à* l'explosif. Dissous par le conseil des ministres du 29 janvier 1974; n'en poursuit pas moins ses activités.

● GHJIUSTIZIA PAOLINA. S'est manifesté pour la première fois le 23 mars 1974 par l'attentat contre une Caravelle d'Air-Inter sur l'aéroport de Bastia.

Les deux mouvements clandestins revendiquent un Etat souverain, donc l'indépendance : condamnent l'autonomie, qu'ils qualifient de *« réformiste ».*

LES FRANÇAIS ONT DROIT A LA DIFFÉRENCE

par BERTRAND FESSARD DE FOUCAULT

LE drame d'Aléria comme les prises de conscience de certains Bretons, Basques, Catalans et d'autres demain, si minoritaires soient-ils dans leur *propre* village, sont une « chance » pour la France. Ils l'obligent à s'interroger — enfin — sur la nature de son Etat et de sa nationalité.

Notre régionalisation, depuis Vichy, les décrets de 1964 et la loi de 1972, se fait sur un modèle aussi jacobin — *c'est-à-dire uniforme — que l'organisation départementale par* la Constituante. Modèle jacobin en ce que les organismes administratifs locaux, leurs compétences et leur aire d'autorité sont partout les mêmes d'un bout à l'autre du territoire national. Pourquoi ne pas comprendre aujourd'hui que des parties de l'Hexagone tiennent de par leur passé, de par leur potentiel économique original, à s'administrer en vaste région : la Bretagne par exemple, la Normandie (haute et basse) peut-être, *tandis que d'autres se contenteraient* de structures simplement départementales ou bidépartementales : l'Alsace, la Savoie, que d'autres encore ne ressentent leur homogénéité et leur communion d'intérêts et de problèmes à résoudre qu'au sein d'entités encore plus exiguës : le Pays basque par exemple, bien plus restreint que l'actuel département des Pyrénées-Atlantiques,

Ce pluralisme territorial se doublerait d'une semblable souplesse *dans la définition des compétences.* Certaines parts de notre territoire veulent faire reconnaître leur personnalité pour des raisons quasi « *nationales » : la Corse, la Bretagne, le* Pays basque. Les compétences transférées par l'Etat à ces Français seront donc fort étendues. D'autres régions, telles l'Auvergne, l'Aquitaine, ont davantage que des cultures à promouvoir, une économie à défendre, des investissements à attirer, une population à fixer; elles auront des compétences surtout économiques; d'autres encore, telles l'Alsace, la Lorraine, veulent pouvoir traiter directement et dans des domaines précis *(migrations journalières, harmonisation* des investissements de chaque côté de la frontière franco-allemande) avec les régions germaniques mitoyennes : elles auront délégation pour ce faire. Et les Parisiens décideraient enfin de leur urbanisme et de leurs transports en commun.

Sans doute ce pluralisme compliquerait-il l'enseignement des organigrammes. Sans doute ces chartes, dont la précision situerait à proportion les responsabilités dévolues aux *communautés territoriales,* seraient-elles chacune d'un modèle différent. Mais l'administration réelle n'en souffrirait pas, elle se décongestionnerait, deviendrait d'arbitrage, d'incitation, de conseil « technique »; elle ne serait plus gérante. L'échelon central se consacrerait à ce qu'il est seul à pouvoir entreprendre et sauvegarder, c'est-à-dire le national, c'est-à-dire précisément ce que les collectivités territoriales par nature ne peuvent faire elles-mêmes à moins d'ad*mettre le monstrueux abus de la* partie stipulant pour le tout. Abus précisément reproché à Paris stipulant pour des provinces si diverses.

Le consentement de l'Etat

L'unité nationale n'en souffrirait pas davantage, car elle ne serait plus masquée par le quotidien administratif, véritable repoussoir parfois d'une conscience française. La solidarité et la communauté de destin *seraient fortement* marquées par l'exercice des compétences que précisément les citoyens expérimenteraient qu'ils ne peuvent les exercer *au seul échelon de leur communauté* locale. D'ailleurs, notre Constitution, implicitement, prévoit cette novation de l'Etat et sa plus grande décentralisation possible, et cette unité nationale dont le ciment serait le consentement, et non plus la contrainte et la routine. Les compétences nationales sont essentiellement celles décrites par l'article 5 de la Constitution, et définissant le rôle du président de la République, précisément élu directement par l'ensemble de la nation. Le premier ministre verrait son existence encore *plus justifiée* qu'aujourd'hui, puisqu'il exercerait toutes les compétences « administratives » que les collectivités territoriales ne peuvent exercer que peu ou pas du tout à leur niveau.

L'Etat retrouverait sa vocation première : maintenir, en les « entourant », l'unité des divers peuples et terroirs de France. A lui alors d'imposer, entre les collectivités de tailles et de ressorts si différents, les solidarités financières, les causes communes qui sont l'intérêt de tous. Bien entendu, la « rénovation » du Sénat proposée par le général de Gaulle en 1969 deviendrait une évidence, puisque ces communautés locales devraient avoir — face à la représentation nationale maintenue dans son mode jacobin d'aujourd'hui — *une représentation conforme* à leur pluralisme et à l'exclusivité de leurs compétences propres. Eduqués à la gestion de leurs affaires territoriales, les Français s'orienteraient naturellement — sans contrainte législative illusoire, sans freins syndicaux rétrogrades — vers des modèles d'autogestion analogues dans leurs autres communautés que sont l' « ensemble résidentiel », l'entreprise, le circuit local de la consommation et de la vente.

Pour que les citoyens ne s'absorbent pas dans ces gestions quotidiennes — qui sont cependant la seule chance collective d'échapper au *gouvernement par ordinateur,* sondages d'opinion et contrainte publicitaire qui nous menace, — pour conduire les Français à voir loin *et grand,* il est clair que l'unité nationale, dépouillée de ses vestiges autoritaires, n'a d'autre fondement que l'indépendance, déjà reconnue dans la conduite des affaires locales. L'indépendance nationale doit être — dans cette France réorganisée, rendue à chacun des Français — le leitmotiv du discours politique, de la formation civique, de la décision économique, de *l'organisation sociale.* C'est cette indépendance qui justifie seule l'unité nationale et l'existence de *l'Etat. Ne pouvant défendre* cette indépendance pour lui seul, ou pour son seul terroir, le citoyen ne peut croire en la France que si celle-ci est la *réalité première,* la fin ultime de tout geste, de toute action, de toute ambition politiques.

On en est loin aujourd'hui. Et ce n'est pas une coïncidence si l'idée régionale — surtout sensible dans les périphéries de notre Hexagone — fleurit dans le même temps qu'on nous éduque par tous moyens et tous les raisonnements à l'atlantisme et à l'européisme, qu'on nous prêche donc la mort de la France. L'« imagination au pouvoir » — si elle refuse, comme aujourd'hui, le souhaitable et même l'utopie, si elle n'entend pas que sa responsabilité est de *rendre possible* ce que souhaitent les citoyens — sera bientôt *le miroir aux alouettes.* Le « soutien de l'activité économique » suppose la mobilisation des cœurs et des esprits, leur consentement à l'Etat et à la politique. Ce consentement, les minoritaires, les plastiqueurs, les clandestins du désespoir — qui qui n'ont plus que ce langage, — nous en indiquent la voie. Bien maladroitement peut-être, criminellement quelquefois.

LES ÉVÉNEMENTS D'ALÉRIA

Réactions et commentaires

DANS LES MILIEUX POLITIQUES NATIONAUX

● *M. André Bord*, secrétaire d'État aux anciens combattants, secrétaire général de l'U.D.R., rend hommage aux deux tués des forces de l'ordre, se félicite de la fermeté du gouvernement devant des « *actes de subversion criminelle mettant en cause l'unité nationale* » et appelle les Corses à se rassembler autour de leurs élus et à poursuivre l'œuvre de développement déjà accomplie par la Vᵉ République.

● *M. Alexandre Sanguinetti*, ancien ministre, ancien secrétaire général de l'U.D.R., a déclaré, lundi 25 août, au micro de France-Inter : « *Il faut interdire tous les mouvements autonomistes parce qu'ils sont une atteinte évidente à l'unité de la nation et de la République, qui est le fondement de tous les régimes français, quelles que soient les couleurs de ces régimes.* »

M. Sanguinetti a déploré, en outre, « *la diminution du sentiment national dans les pays d'Europe occidentale* » qui est due, selon lui, essentiellement au « *libéralisme, qui n'est qu'une exaltation de l'individualisme et qui, à la limite, mène à la destruction d'une communauté. Les hommes se rattachent à leur petite communauté parce qu'ils ne croient plus à leur grande communauté* ».

● *M. Jacques Dominati*, secrétaire général des républicains indépendants, a estimé que l'actuel gouvernement avait, en un an, fait plus pour la Corse que ses prédécesseurs en plusieurs années. Il a ajouté : « *Alors je dis que c'est dommage. On sait très bien que la violence entraîne la violence et si l'autorité de l'État n'était pas respectée... pauvre Corse...* »

● *Le bureau national du P.S.U.* estime que le gouvernement porte l'entière responsabilité de ce qui vient de se passer en Corse en révélant que son comportement était celui d'un « *colonisateur* ». Le bureau national du P.S.U. estime nécessaire la réalisation d'un front des travailleurs et de la jeunesse corses.

● *Le Front progressiste* (gaulliste d'opposition) constate que, « *fidèle à sa théorie de l'élimination des marginaux, le prince Poniatowski fait intervenir la force armée contre les manifestations justifiées des autonomistes corses* », et ajoute : « *En 1969, le général de Gaulle avait proposé au peuple français les grands fondements d'une véritable régionalisation, seule capable de résoudre les problèmes du peuple corse. Ceux-là mêmes qui firent échouer ce projet s'engagent aujourd'hui dans un processus d'oppression, voulant refaire en Corse ce qu'ils n'ont pu réussir à faire en Algérie.* »

[Au référendum sur la régionalisation de 1969, M. Giscard d'Estaing s'était prononcé pour le « non ».]

● *L'ARIL* (Action républicaine indépendante et libérale) constate « *que le sang français a coulé et que le ministre de l'intérieur autant que les agitateurs portent une lourde responsabilité* ».

● *M. Jean-Paul Fasseau*, président de l'U.J.P. (jeunes gaullistes) critique l'attitude du gouvernement devant « *les derniers incidents qui se sont produits chez les harkis ou chez les autonomistes corses* ».

« *Il faut bien admettre*, ajoute-t-il, *que l'actualité récente nous permet de douter de l'efficacité du ministre de l'intérieur quant à la protection des individus, des biens ou de notre potentiel industriel.* »

CHEZ LES POLICIERS

F.O. : La fermeté eût été préférable avant.

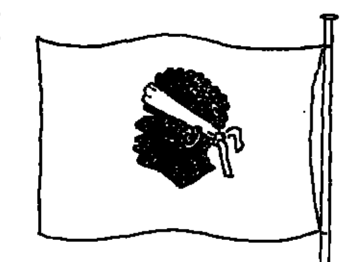
« *Plus que toute autre catégorie professionnelle*, déclare la Fédération syndicaliste Force ouvrière de la police nationale, *la police, dans son ensemble, ressent douloureusement les effets du drame d'Aléria, qui endeuille les familles et les amis des victimes. Elle partage les sentiments de lassitude et de découragement qui règnent au sein des unités de la gendarmerie nationale et des C.R.S. engagées dans des opérations de maintien de l'ordre en Corse, lesquelles ont vu passer devant elles, sans pouvoir intervenir, arrogants et l'arme à la bretelle, les meurtriers de leurs propres camarades.*

» *Si la Fédération approuve pleinement les consignes de fermeté données aux forces de l'ordre par MM. Chirac et Poniatowski, elle regrette qu'elles aient été données après et non avant le massacre. Ce n'est pas lorsque l'irréparable est commis qu'il faut froncer les sourcils et élever la voix. Il faut savoir, lorsque la situation l'exige, prendre les décisions qui s'imposent ne serait-ce que pour éviter que ne coule le sang d'innocents dont la seule vocation est « servir ».*

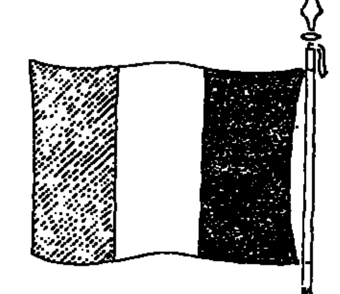
» *A Aléria, la responsabilité des autorités locales est, à notre avis, écrasante. Face à des exaltés irresponsables, prêts à tout, qui se rendent à une négociation l'arme au poing, il faut opposer autre chose que les poitrines des forces de l'ordre.* »

● *Le Syndicat indépendant de la police nationale* (gardiens de la paix) exprime « *sa profonde réprobation et son inquiétude* ». « *La situation n'est pas surprenante*, dit-il. *Elle n'est que le prolongement et la conséquence d'un libéralisme excessif maintes fois souligné par les responsables syndicaux.* »

Le Syndicat attire l'attention des pouvoirs publics « *sur l'augmentation des situations qui tendent à remettre en cause le fonctionnement normal des règles propres à un pays démocratique et à sa sécurité intérieure* ».



ATTEINTE A L'UNITÉ NATIONALE



ATTEINTE A L'UNITÉ MONDIALE

(*Dessin de KONK.*)

EN CORSE

LE MAIRE D'ALÉRIA : Les possibilités de dialogue ont-elles été épuisées ?

Le maire d'Aléria, M. Xavier Carlotti, a réuni, le 25 août, à la mairie de la localité, une conférence de presse.

« *Je pose*, a-t-il dit, *aux autorités locales trois questions : 1) les possibilités de dialogue ont-elles été réellement épuisées ? ; 2) pourquoi la décision de donner l'assaut a-t-elle été prise si rapidement ? ; 3) Pourquoi, une fois l'assaut décidé, a-t-il été donné dans des conditions aussi légères ?* »

Le maire d'Aléria estime qu'« *il ne semble pas que, mises à part les négociations formelles d'usage en la matière, on soit allé aussi loin qu'il était possible et humain de le faire* ». Après avoir regretté « *la précipitation* » avec laquelle l'assaut a été donné contre la cave vinicole, M. Carlotti énumère les moyens matériels importants dont disposaient les forces de l'ordre, et déplore que des troupes aient été envoyées à l'attaque insuffisamment protégées.

● *Les délégations des partis et mouvements appartenant à la majorité présidentielle* (U.D.R., R.I., réformateurs et Comité central bonapartiste) se sont réunies le 25 août au matin à l'hôtel de ville d'Ajaccio. Ils ont fait connaître « *leur intention de publier très prochainement une déclaration commune* ». Mais, ajoutent-ils, « *dès à présent, ils assurent le gouvernement de leur appui total. Ils appellent la population au calme et à la réflexion* ».

● *La fédération de Corse du parti socialiste* estime que l'expression démocratique par le suffrage universel a été bafouée dans l'île par la fraude et reproche au régime d'avoir accentué sa politique de classe. Notamment dans le domaine agricole. A Aléria, le P.S. accuse « *le gouvernement d'avoir réduit la discussion à sa plus simple expression. Après le simulacre de négociation, les forces dites de l'ordre ont chargé brutalement, selon un processus qui rappelle les répressions coloniales. L'action et les déclarations officielles masquent et déforment la réalité sociale, économique et politique du problème pour couvrir les intérêts du grand capital. Pour cela, le gouvernement ira-t-il jusqu'à utiliser la Cour de sûreté de l'État ? Le parti socialiste rappelle solennellement son opposition formelle à toute juridiction d'exception* ».

● *La C.G.T. de Corse* condamne les méthodes « à caractère fascisant » et estime que, seul, le rassemblement de toutes les forces démocratiques pour l'action de masse et de classe pourra imposer au pouvoir une véritable régionalisation.

● *Mgr Jean-Charles Thomas*, évêque d'Ajaccio, appelle, après avoir réuni son conseil épiscopal, tous les hommes de bonne volonté à la réflexion, et les invite à ouvrir le dialogue pour une concertation constructive.

● *La F.D.S.E.A.* (Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles) demande la libération d'Edmond Simeoni afin d'arrêter « *le processus bien connu de l'escalade répression-violence-répression* ».

● *Le bureau politique du P.P.C.A.* (Parti du peuple corse pour l'autonomie), deuxième mouvement autonomiste de l'île, de tendance socialiste, lance « *un avertissement solennel au président de la République et au gouvernement pour qu'ils comprennent que, seuls, la libération de Dominique Capretti et d'Edmond Simeoni et l'arrêt de toutes les poursuites pourraient constituer le gage de la volonté du pouvoir de ne pas continuer l'épreuve de force contre la Corse* ».

● *Le groupement interprofessionnel des vins de l'île Corse*, qui regroupe la plupart des associations viticoles et agricoles de l'île, « *met en garde* » les pouvoirs publics contre « *l'erreur qui consisterait à rechercher une solution dans une répression massive* ». « *Dans le cas d'une répression massive qui toucherait essentiellement le monde agricole corse, le groupement décline toutes responsabilités quant à ses conséquences.* »

● *Les Corses de Paris* « *s'inclinent devant les corps des malheureuses victimes, mais rejettent toute la responsabilité sur l'attitude sans nuance de l'autorité. Une terrible répression risque de s'abattre sur les patriotes corses et, par voie de conséquence, sur le peuple corse tout entier. Les Corses, associations corses et amis de la Corse, ne doivent pas rester indifférents et peuvent apporter leur soutien en écrivant à Mme G. Clément, 12, square du Pont-de-Sèvres, 92100 Boulogne-Billancourt* ».

● *Les Fils de rapatriés d'origine corse* de l'Associations des fils de rapatriés « *lancent un appel solennel à l'ensemble de leurs compatriotes corses pour leur demander de ne pas suivre la minorité d'extrémistes qui cherchent par tous les moyens à ouvrir les voies de la violence* ».

DANS LES MOUVEMENTS RÉGIONALISTES

● « *Lutte occitane* » déclare : « *C'est le ministère de l'intérieur qui porte la responsabilité des morts* » et demande, outre la libération des autonomistes corses incarcérés, la dissolution de la Cour de sûreté de l'État.

Lutte occitane dénonce toutefois « *certaines orientations nationalistes, voire racistes et petites-bourgeoises apparues dans l'ARC* » et ajoute : « *La libération des minorités nationales est indissociable de la lutte pour le socialisme.* » Elle condamne la prise comme otages de travailleurs immigrés.

● *Le mouvement socialiste occitan* Volem Viure al Pais : « *Le pouvoir central a refusé d'étudier les légitimes revendications formulées par les autonomistes. C'est lui qui porte l'entière responsabilité des morts et des blessés. Par ce comportement, le pouvoir perpétue les méthodes employées il y a quinze ans contre le peuple algérien. (...) Ce n'est pas de quelques milliards dont la Corse a besoin, c'est la liberté pour les Corses d'être maîtres chez eux.* »

● *Le F.L.B.-A.L.B.* (Front de libération de la Bretagne) « *considère que les gendarmes français sont victimes de la politique de répression provocatrice et fascisante du ministre Poniatowski* », déclare ne pas reconnaître la Cour de sûreté de l'État français et réclame la libération immédiate d'Edmond Simeoni.

UNE DIZAINE D'AUTONOMISTES APPRÉHENDÉS

(*Suite de la première page.*)

C'est dans le souci d'éviter des incidents qu'à la demande des pouvoirs publics le groupement de football professionnel a décidé de reporter à une date ultérieure la rencontre de football Bastia-Nice, qui devait avoir lieu à Bastia le 27 août.

De leur côté, prévoyant l'interdiction de leur mouvement, les militants de l'ARC préparent leur entrée dans la clandestinité. Par petits paquets, tous les dossiers et fichiers ont été déménagés du siège de l'ARC et répartis dans des cachettes sûres. Des numéros de téléphone ont été distribués aux cadres du mouvement pour qu'après la fermeture de leur local l'activité militante puisse suivre son cours.

L'opinion — et en particulier des syndicats de policiers — continue de s'interroger sur les circonstances du drame d'Aléria, les explications du ministre de l'intérieur étant loin d'avoir apporté toute la clarté souhaitable. Ainsi on ne connaît toujours pas les résultats de l'autopsie des deux gendarmes tués au cours de la fusillade, ce qui permettrait de savoir quel genre d'armes — de chasse ou de guerre, automatiques ou non ? — ont été employées par les autonomistes.

En Sardaigne, dotée d'un statut spécial les mouvements autonomistes recueillent moins de 6 % des voix

De notre correspondant

Rome. — Les hommes politiques sardes brandissent de temps à autre la menace de l'autonomisme, voire même du séparatisme, afin d'alerter le pouvoir central sur la situation difficile de leur île. Un ancien président démocrate-chrétien du conseil régional lançait récemment cet avertissement : « *Il est de notre devoir d'avertir la classe dirigeante nationale. Tôt ou tard, la surdité pourrait nous pousser à considérer les problèmes sardes de notre seul point de vue, avec toutes les conséquences que cette option implique.* »

Le « sardisme » existe. Il a même été reconnu par le gouvernement italien. Dès février 1948, la Sardaigne était dotée d'un statut spécial. Celui-ci affirme la compétence du conseil régional dans la gestion de secteurs importants tels que la construction, les travaux publics, les transports et le tourisme. Les moyens financiers de cette politique locale sont prélevés sur place par le biais d'impôts et de taxes. Il ne reste plus au pouvoir central qu'à débloquer périodiquement des sommes importantes pour la mise en valeur de la Sardaigne.

Comme le reste de l'Italie

Le « sardisme » a été entretenu de longue date par l'insularité de cette province et forcé par les invasions étrangères qui ont déferlé régulièrement, dès le sixième siècle avant Jésus-Christ. Cette situation particulière, sur laquelle viennent se greffer tous les problèmes traditionnels du Mezzogiorno italien, pourrait-elle provoquer des formes violentes de revendication ? A la fin de juin 1974, la police arrêtait, à Cagliari, un étudiant, Luigi Pilia, qui avait la garde d'un dépôt de dynamite et qui était en possession d'un plan prévoyant la destruction d'une caserne de carabiniers, des sièges des partis démocrate-chrétien et social-chrétien, de même que l'enlèvement de plusieurs hommes politiques sardes.

Huit personnes furent envoyées en prison, sous l'accusation de « *constitution de bandes armées* ». Cette affaire fut vite oubliée, car elle survenait à un moment où la police découvrait des dizaines d'organisations terroristes. Ce n'était pas la Sardaigne, mais le problème du terrorisme qui préoccupait à l'époque le gouvernement italien.

Depuis la fin de la première guerre mondiale, le Parti sarde d'action (P.S.A.) représente une certaine forme d'autonomie, dans le respect absolu des institutions en place. Son audience est modeste. Vieillissement ou manque d'autonomistes convaincus ? Le P.S.A. n'a recueilli que 3,1 % des voix aux élections régionales sardes de juin 1974. Ses candidats au conseil régional se présentaient d'ailleurs sur une liste commune avec le parti *communiste. L'autre fraction* « *sardiste* » s'était associée au parti républicain, mais n'avait obtenu, elle aussi, qu'un score modeste, 2,6 % des suffrages exprimés.

Ainsi, la seule expression légale et bien établie de l'autonomisme sarde a été obligée, par absence d'adhérents et de moyens, à se placer sous la protection des partis nationaux, dont la direction se trouve à Rome. La Sardaigne vote comme le reste de l'Italie, ni plus, ni moins. Là aussi, la démocratie chrétienne a subi l'inévitable reflux, lors du référendum sur le divorce, en mai 1974, et aux élections régionales, un mois plus tard.

Faut-il chercher l'autonomisme, par exemple, dans le mouvement politique et culturel Citta-Campagna qui a créé les Editions nationales sardes ? Une autre organisation, qui s'intitule : Mouvement contre le colonialisme, édite un mensuel partiellement rédigé en langue sarde et qui tire à sept mille exemplaires. Des slogans s'inscrivent parfois sur les murs blanchis par le soleil : « *La Sardaigne = colonie* », ou encore : « *Emigration = déportation.* » Mais quelle est l'audience de ces associations qui, il convient de le souligner, n'ont à *aucun moment prôné* la violence pour faire appliquer leurs revendications ?

Les problèmes qu'elles posent semblent davantage relever du destin malheureux du sud italien que du sardisme. Citta-campagna avait organisé, il y a deux ans, une conférence-débat, non pas sur le thème de la Sardaigne, mais sur celui du mezzo-giorno et colonialisme. *Ce* « *colonialisme* » est évidemment celui que pratique le nord industriel de l'Italie, avec la complicité du pouvoir central. On dénonce ces industriels de Milan et de Turin qui s'implantent dans le Sud pour bénéficier des subventions prévues par la loi. Ils créent des industries à grande rentabilité, mais qui ont un besoin limité de main-d'œuvre locale. L'emploi baisse en Sardaigne.

Un Sarde sur quatre travaille, alors que pour l'ensemble de l'Italie la moyenne est de un citoyen actif sur trois. Pour 5,1 % la population est au chômage et si ce chiffre est faible, c'est sans doute parce que sur un million et demi de Sardes trois cent mille travaillent dans le Piémont, en Lombardie, en Allemagne ou en Belgique, c'est-à-dire dans tous les cas à l'étranger.

L'absence de réactions violentes en Sardaigne, malgré les difficultés économiques et sociales, s'expliquerait-elle par le fait qu'en Italie le pouvoir n'a jamais été centraliste et qu'il ne prend pas l'aspect d'un ogre menaçant, dévoreur, qu'il faut abattre ? Il reste que, malgré le statut spécial dont jouit la Sardaigne, Rome participe puissamment à son développement par des injections de sommes importantes. Mias de quelle façon est répartie cette aide ? Et c'est là que, finalement, les problèmes de la Sardaigne rejoignent ceux de tout le Mezzogiorno. Le pouvoir local démocrate-chrétien, depuis la fin de la guerre, n'a pas manqué, bien entendu, de profiter de cette répartition des richesses pour essayer de développer son implantation et son influence. Là comme ailleurs, le « clientélisme » a pris des proportions inquiétantes. L'usure du pouvoir devint évidente aux élections régionales sardes de juin 1974. Le parti communiste enregistra une avance de 7 % des voix par rapport à la consultation locale précédente. C'était en somme un avant-goût de ce qui allait se passer, un an plus tard, le 15 juin 1975, dans les *autres régions d'Italie. La Sardaigne* semblait ignorer toute vocation séparatiste se limitant à participer à cette cruelle punition que l'électorat italien, dans son ensemble, s'apprêtait à donner à la démocratie chrétienne, pour la première fois depuis trente ans. — (*Intérim.*)

● *Aux Antilles*, où il a rencontré les responsables locaux de l'U.D.R., M. Lucien Neuwirth, secrétaire général adjoint du mouvement, a déclaré : « *La volonté de l'U.D.R. est qu'à travers la départementalisation économique on aboutisse à l'intégration pure et simple de la Guadeloupe à la nation. L'année 1976 doit être celle du choix net et définitif.*

» *Autonomie ou intégration totale, il n'y a pas de solution intermédiaire, car l'incertitude politique empêche les investissements de capitaux et freine la mise en œuvre des mécanismes économiques du Marché commun.* »

POLICE

LE COMPORTEMENT DE LA POLICE DE STRASBOURG

Nous avons reçu de M. Jean Feidt, président du comité du personnel du Parlement européen, membre de la commission exécutive du parti socialiste de Meurthe-et-Moselle, la lettre suivante :

Le Monde du 19 août 1975, sous la rubrique « Faits divers », page 8, dans une correspondance, évoque la brutalité avec laquelle la police de Strasbourg est intervenue à l'encontre d'un citoyen britannique. Il rappelle, *in fine*, des faits analogues qui ont eu lieu à Strasbourg au mois de juin et dont ont été victimes un membre *et trois fonctionnaires du Parlement européen.*

Il est à croire que la police de Strasbourg entend se faire une spécialité des brutalités à l'encontre des étrangers qui ont besoin d'y séjourner. Mais, à propos de « l'affaire du mois de juin », il faut aller plus loin. Pour l'heure, aucune indication n'a été fournie, ni par le préfet ni par le ministre de l'intérieur, quant aux suites données aux demandes d'éclaircissement du président du Parlement européen et aux demandes de garanties et de sécurité émanant du comité du personnel. Le ministre de l'intérieur n'a même pas répondu à la question écrite qui lui a été adressée par deux parlementaires français, membres du Parlement européen, MM. Carpentier et Lagorce.

Pourtant, lors de la confrontation qui a eu lieu à la préfecture de Strasbourg, en présence du directeur du cabinet du préfet, des responsables de la police strasbourgeoise, d'un émissaire de l'inspection générale de la police, du directeur du cabinet du président du Parlement européen, de deux représentants du personnel du Parlement européen et d'un parlementaire social-démocrate danois, spécialiste de droit international, les quatre victimes des brutalités policières ont identifié formellement, parmi les policiers présents, deux auteurs des coups et ont indiqué qu'elles pensaient qu'un troisième policier présent leur semblait avoir participé à l'opération.

Elles ont reconnu et identifié formellement le seul policier en uniforme présent lors de l'affaire et ont signalé qu'il avait été très correct.

Les quatre Danois ont également décrit, avec précision, un policier qui avait été particulièrement violent et qui, comme par hasard, était absent lors de la confrontation.

Tout cela apparemment n'a eu aucune utilité. A ce jour, rien n'a été fait ni même indiqué quant aux mesures que les autorités françaises comptaient prendre pour éviter le renouvellement de tels faits. L'autorité préfectorale a simplement déclaré verbalement et par téléphone que l'engagement d'une procédure judiciaire stoppait toutes les actions administratives.

L'exemple cité par votre correspondant montre bien, dans tous les cas, qu'aucune instruction n'a été donnée aux policiers strasbourgeois pour que le moindre contrôle d'identité ne se transforme pas en une atteinte à la dignité humaine.

Il est bien évident que nuisent à la réputation de Strasbourg, ville européenne, ceux qui se taisent et acceptent de tels faits, même si dans certains milieux strasbourgeois l'on tente d'accréditer la thèse que ce sont les victimes et ceux qui les défendent qui en portent la responsabilité.

Evidemment, le meilleur moyen d'éviter une telle accusation est sans doute de ne jamais rencontrer un policier à Strasbourg.



SPORTS

Football

LA COMPOSITION DE L'ÉQUIPE DE FRANCE POUR RENCONTRER L'ISLANDE

L'équipe de France qui doit rencontrer l'Islande le 3 septembre, à *Nantes, en Coupe d'Europe* des nations, a été composée comme suit :

Gardiens de but : Baratelli (Nice), Dropsy (Strasbourg).

Défenseurs : *Domenech* (Lyon), Trésor, Bracci (Marseille), Lopez (Saint-Etienne), Adams (Nice).

Milieu de terrain : Michel (Nantes), Huck, Guillou (Nice), Bereta (Marseille).

Attaquants : Rocheteau (Saint-Etienne), Molitor (Nice), Coste (Lille), Emon (Marseille), Gallice (Bordeaux).

SPELEOLOGIE. — *Le record du monde de profondeur établi il y a une dizaine de jours par une équipe tarbaise à La Pierre-Saint-Martin a été battu de plus de 60 mètres, lundi 25 août, par une équipe anglo-américaine. En accédant au réseau par une nouvelle entrée qu'ils ont découverte, les spéléologues ont atteint la cote — 1 330 mètres.*

MUSÉES

LES GARDIENS SE PRONONCENT MERCREDI SUR LA POURSUITE DE LA GRÈVE

Le personnel des musées nationaux se prononceront mercredi sur la prolongation de la grève reconductible commencée le 20 août : celle-ci devait durer six jours, mais le mouvement a été inégalement suivi.

Les syndicats continuent de réclamer des négociations : ils veulent obtenir du gouvernement un projet de réforme statutaire. Après le « *refus de dialogue des responsables du ministère* » (une demande d'entrevue a été refusée lundi), les organisations syndicales C.G.T., C.F.D.T., C.F.T.C., FEN et F.O. déclarent dans un communiqué qu'« *une telle attitude de l'autorités ministérielle traduit le mépris dans lequel on tient les personnels et leurs représentants syndicaux, mais également le désarroi des pouvoirs publics* ». « *Cette désinvolture risque d'entraîner de vives réactions de la part des personnels* », conclut le communiqué.

CARNET

Naissances

— *M. Jacques Bouserand et Mme*, née Annette Kahn, ont la joie d'annoncer la naissance de
Marianne,
le 20 août 1975.
15, rue Lagrange,
75005 Paris.

— Bénédicte et Daniel Cluzeau sont *heureux d'annoncer* la naissance de
Aurélien,
le 22 août 1975, à 10 h. 22.
48, rue de la Tranchée,
86000 Poitiers.

— François Moppert et Martine, née Richard, Florence, Jacques et Béatrice ont la joie d'annoncer la naissance de
Clotilde,
le 23 août 1975.
8 bis, rue Jules-Verne,
91120 Palaiseau.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Oussama ACHOU,
ancien élève
de l'Ecole polytechnique,
doyen de la faculté
des sciences de la gestion
survenu le 16 août, à Ottawa.
Le décès est survenu le 16 août, à Ottawa.
Le service religieux et l'inhumation ont eu lieu à Beyrouth, le 21 août.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Mme Achou,
Immeuble Achou,
près du pont,
Aley (Liban)

— Le docteur et Mme René Ackermann, ses parents,
M. et Mme Philippe Ackermann,
M. et Mme Pierre Ackermann et leurs filles, ses frères, belles-sœurs et nièces,
Et toute leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Jean ACKERMANN,
survenu le 14 août 1975, à Wanel (Somme), à l'âge de vingt-deux ans.
Les obsèques religieuses ont été célébrées à Wanel, suivies de l'inhumation au cimetière parisien d'Ivry.
27, rue Vergniaud,
75013 Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Jean-P. Bloch-Kahn et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Bloch-Dreyfus et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Jacques Agulhon-Picard et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Georges BLOCH,
née Angèle Picard,
dans sa quatre-vingt-neuvième année.
L'inhumation a eu lieu le 21 août, dans la plus stricte intimité.
22, avenue Emile-Zola,
59000 Lille.
42, rue Raoul-Servant,
69007 Lyon.
199, rue de Vaugirard,
75015 Paris.

— Mme Marcel Cailleau, née Louise Henry,
Mlle Anne Cailleau,
M. et Mme Louis Cailleau,
Marcel et Isabelle,
M. Messaoui,
ont la douleur d'annoncer le décès de leur époux, père, grand-père et associé
M. Anselme-Marcel CAILLEAU
(Palmes académiques)
survenu le 23 août, à Paris.
La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 27 août, à 11 h. 30, en l'église de Châtel-Chéhéry.
Priez pour lui.
Cet avis tient lieu de faire-part.
45, boulevard de Montmorency,
75016 Paris.
08250 Châtel-Chéhéry - Grandpré.

— Mme Lucie Caudron-Cavenaile, son épouse,
M. et Mme René Caudron-Cavaillie et leurs enfants, Emmanuel et Cécile,
M. et Mme Francis Caudron-Bury,
M. et Mme Yvan Caudron-Lesseliers,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Henry Caudron-Goormaghtigh,
M. et Mme Jean Caudron-Willaume,
ses frères et belles-sœurs,
M. et Mme Emile Cavenaile-Funck,
ses beau-frère et belle-sœur,
Parents et alliés,
ont la profonde douleur d'annoncer le décès de
M *Marcel* CAUDRON,
administrateur-directeur
aux Câbleries et Corderies
du Hainaut,
né à Haine-Saint-Paul, le 21 décembre 1905, et décédé à Dour, le *24 août 1975, fidèle à ses convictions* philosophiques.
Les funérailles civiles auront lieu le mercredi 27 août 1975 à 11 heures.
Réunion à la maison mortuaire, 7, rue Emile-Estiévenart, à Dour, à 10 h. 45.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Mme Georges Damas,
M. et Mme Michel Damas et leurs enfants,
Mlle Madeleine Damas,
M. et Mme Floris Grandvarlet,
M. et Mme Jacques Van den Hove,
Mme Monique Grandvarlet,
et leurs enfants,
Les familles Catry, Briquet, Duprey,
ont la douleur de faire part du *décès de*
M. Georges DAMAS,
leur époux, père, grand-père, frère, beau-frère et oncle,
survenu le 23 août 1975, dans sa quatre-vingtième année, en son domicile, 68, rue Michel-Ange, Paris (16e).
Les obsèques auront lieu dans la stricte intimité familiale, en l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal porte de Saint-Cloud, Paris (16e), le mercredi 27 août 1975, à 8 h. 45.

— Le bureau de la Société française d'étude du XVIIIe siècle a la *grande* douleur de faire part du décès, survenu accidentellement le 21 août 1975, de
M. Jean FABRE,
professeur honoraire
à la Sorbonne,
président d'honneur
de la Société française d'étude
du XVIIIe siècle.
[La bibliographie de M. Fabre a paru dans « le Monde » du 26 août.]

— On nous prie d'annoncer le décès de
Andrée HUGARD,
épouse Jacotin,
survenu à son domicile, 2, rue Lakanal, à Sceaux (Hauts-de-Seine), le vendredi 22 août 1975, dans sa cinquante-troisième année.
L'inhumation a eu lieu à Arbot (Haute-Marne), le mardi 26 août, dans l'intimité familiale.
De la part de :
Son mari :
M. André Jacotin.
Ses enfants :
M. et Mme Jean-René Soulie et leurs enfants,
Mlles Martine et Geneviève *Jacotin.*
Ses frères et sœurs :
M. et Mme Pierre Hugard et leurs enfants,
M. et Mme Jean Hugard et leurs *enfants.*
M. et Mme Emile Jacotin,
Mlle Thérèse Jacotin.
Arbot, 52210 Arc-en-Barrois.
2, rue Lakanal,
92330 Sceaux.

— M. et Mme Jean Labour,
M. et Mme Jacques Labour, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Guy Labour, leurs enfants et petites-filles,
M. et Mme Charles Milliard, leurs *enfants, petits-enfants et arrière*-petits-enfants,
ont l'immense douleur de faire part du décès accidentel de
Jacques LABOUR,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre,
médaille de la résistance,
survenu le 21 août à l'âge de cinquante-trois ans.
Les obsèques auront lieu le mercredi 27 août, à 10 h. 30, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin (7e).
2, rue Chomel,
75007 Paris.

— Les éditions Robert Laffont, ont la grande tristesse de faire part du décès accidentel de
Jacques LABOUR,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre,
médaille de la résistance,
survenu le 21 août à l'âge de cinquante-trois ans.
Les obsèques auront lieu le mercredi 27 août, à 10 h. 30, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin (7e).
8, place Saint-Sulpice,
75006 Paris.

— *La société Inter-Forum*,
a la grande tristesse de faire part du décès accidentel de
Jacques LABOUR,
son directeur commercial,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre,
médaille de la résistance,
survenu le 21 août à l'âge de cinquante-trois ans.
Les obsèques auront lieu le mercredi 27 août, à 10 h. 30, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin (7e).
13, rue de la Glacière,
75013 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 25 août 1975, de
M. Israël MARSZAK,
directeur de recherches honoraire
au C.N.R.S.,
De la part de
Mme Andrée Marszak, son épouse,
M. et Mme Maurice Baran-Marszak et leurs enfants,
M. et Mme Michel Baran-Marszak,
Le docteur Abraham Estin (kibboutz Ein-Hashofet, Israël),
M. et Mme Simon Stern et leurs enfants,
M. Alon Stern,
Le docteur Norman Estin,
Mlle Colette Estin,
Mme Abraham Barros,
Et toute sa famille et ses amis.
Les obsèques auront lieu au cimetière de Bagneux (porte principale), le jeudi 28 août, à 15 h. 30.
Ni fleurs ni couronnes.
La famille s'excuse de ne pas recevoir.

— M. Marc Nahmias, son époux,
M. et Mme Albert Nahmias et leur fille,
M et Mme Benjamin Sachs et *leurs enfants (Sao-Paulo)*,
ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille
ont la profonde douleur de faire part du décès de leur bien-aimée
Jeanne NAHMIAS,
née Salz,
survenu le 25 août.
Les obsèques auront lieu le jeudi 28 août au *cimetière* de Bagneux-Parisien, réunion à 15 h. 30 à l'entrée principale.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le *décès du*
colonel Pierre PAVIE,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
rappelé à Dieu, le 24 août, dans sa quatre-vingt-neuvième année.
La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 28 août, à 10 heures, en la chapelle de l'hôpital militaire Percy, à Clamart (92).
Elle sera suivie de l'inhumation au cimetière Sainte-Croix du Mans (72)
De la part de
M. Jacques Pavie, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme René Guinard, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Raymond Claustre, leurs enfants et petits-enfants,
Des familles Pavie, de Sainte-Porette, Seigneur de Bast, Collez, Blanchard, Collins, Desvaux Frère et Ninet.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. Jacques Wertheimer et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère et grand-mère
Mme Pierre WERTHEIMER,
née Germaine Revel,
survenu le 18 août.
Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du* Monde », *sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

Remerciements

— Mme Joseph Gardien,
Le docteur et Mme Gardien,
M. et Mme Jacques Gardien,
Et toute la famille,
remercient bien vivement toutes les personnes qui leur ont exprimé leur sympathie à l'occasion du décès de
M. Joseph GARDIEN.

— Mme Jean Rocaut,
M. et Mme Christian Rocaut-Quillet et leur fille,
M. et Mme Guy Rocaut et leurs enfants,
Mme Aristide Quillet,
très touchés par les marques de sympathie qui leur ont été apportées à l'occasion du décès de
M. Jean ROCAUT,
et dans l'impossibilité de répondre individuellement à toutes les condoléances qui leur ont été adressées, prient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil d'accepter l'expression de leurs sentiments *de profonde gratitude.*
« Le Logis »,
95840 Villiers-Adam.

Visites et conférences

MERCREDI 27 AOUT

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 15 h., façade portail gauche, Mme Bacheller : « Notre-Dame de Paris » ; 15 h., métro Etienne-Marcel, Mme Pajot : « La Cour des miracles » ; 15 h., métro Louvre, Mme Thibaut : « Le Louvre sous Louis XIV » ; 15 h., entrée de la chapelle, Mme Vermeersch : « Visite de la chapelle de la Sorbonne et de l'université » ; *15 heures, 62, rue Saint-Antoine,* Mme Zujovic : « Hôtel de Sully » ; 15 h. 30, hall gauche du château, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte » ; 17 h., entrée de l'Orangerie des Tuileries, Mme Saint-Girons : exposition « Hommage à Corot ».

Réunion des musées nationaux, 10 h. 30 et 15 h., musée du Louvre : « Visite des chefs-d'œuvre des collections » (français et anglais). — 15 h., Denfert-Rochereau : « Les catacombes ». — 17 h., métro Saint-Germain-des-Prés : « Le village de Saint-Germain-des-Prés, ses caves, ses jardins » ; 20 h. 30, place de l'Hôtel-de-Ville : « Les hôtels illuminés du Marais » (A travers Paris). — 14 h. 20, 42, avenue des Gobelins : « La manufacture des Gobelins et trois ateliers au travail » (Mme Barbier) — 15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois : « Hôtels de Soubise et de Rohan » (Mme A. Ferrand). — 13 h., place de la Concorde, côté Tuileries : « Un après-midi au domaine de Thoiry ». — 15 h., métro Saint-Paul : « Synagogues inconnues autour de la rue des Rosiers ». — 20 h., musée de l'Orangerie : « Hommage à Corot » (Paris et son histoire). — 18 h., musée de l'Orangerie : « Hommage à Corot » (Association française des arts).

FEUILLETON

NUMERO 42

le beau Solignac

DE JULES CLARETIE
de l'Académie française

Paris, décembre 1809. — Poignardé durant la fête donnée pour son mariage avec Louise de Farges, le beau colonel de hussards Henri de Solignac, dont la vie était menacée par une *péricardite*, a eu le temps d'abattre son assassin, le marquis d'Olona. Sa sœur Andreina, sous l'effet d'un poison mortel, a assisté au drame. Le beau Solignac en réchappera-t-il ?

SAUVÉ !

Au même moment, Solignac, épuisé, sentait déjà autour de ses tempes passer le froid de l'agonie

Par la fenêtre, brusquement poussée, Martial Castoret bondit en même temps, les cheveux hérissés, et se précipita, éperdu, vers son colonel.

Mais les yeux du colonel se fermaient et Solignac perdait connaissance, déjà sans mouvement, sinon mort.

— Misère ! criait Castoret. Est-ce qu'il va passer ainsi ? Est-ce qu'on me l'a tué ?

Il mit la main sur le manche du poignard enfoncé dans la poitrine du colonel et, pris d'une anxiété terrible, il hésita un moment à arracher ce fer, comme *s'il eût dû enlever en même* temps la vie de celui qu'il aimait.

Ses doigts frémissaient en touchant cette arme, et les tremblements convulsifs en élargissaient la plaie.

— Si je le tuais en voulant le sauver ! se disait Martial, dont le sang se glaçait d'angoisse. Mais non, si j'hésite, il meurt !

Cette idée que l'hésitation pouvait être fatale à Solignac, donna du courage au hussard qui, brusquement *alors pressant sur la* garde, arracha le poignard, tandis qu'un flot de sang mêlé de sanie jaillissait de la plaie béante.

Andréina, debout, les yeux secs, les lèvres cyanosées, tous les traits du visage horriblement contractés, mais s'efforçant de demeurer intrépide et calme, semblable à une statue, contemplait, d'un œil déjà trouble, cette scène : le soldat agenouillé, dégrafant l'uniforme du colonel, et cherchant à mettre à nu la plaie par où pouvait s'envoler la vie.

***

La détonation du pistolet de Solignac avait retenti comme un coup de foudre au milieu de l'hôtel en *fête*. Après le premier moment de désarroi, on s'était précipité vers l'endroit d'où venait le bruit. Louise accourait, éperdue, suivie de Mlle de La Rigaudie, dont les jambes fléchissaient et qui, à demi folle de terreur, s'écriait :

— Il y a donc des assassins ici ?

Louise recula d'abord en apercevant cette chose horrible : Solignac étendu, Agostino mort, cette femme debout, semblable à un spectre, et tout ce sang, ce désordre affreux, ce salon élégant imprégné d'une odeur sinistre de tuerie.

Mlle de La Rigaudie, au contraire, *se* précipita vivement vers son fils, et, s'agenouillant, posa la tête pâle de Solignac sur ses genoux, disant à Castoret :

— Est-il mort ?

Les yeux bleuâtres de la pauvre femme, agrandis par l'angoisse, étaient plus éloquents encore que sa parole

Martial ne répondait pas. Il regardait couler le sang de la plaie béante.

— Un médecin ! un médecin ! s'écriait Louise... Le docteur Dupuytren est ici ! Qu'on l'amène !

Et de cette foule accourue, le chirurgien sortit, écartant les curieux, et, d'un mouvement ins*tinctif, relevant les manches de* son habit vert, il alla droit au colonel, et se pencha sur lui, disant à Martial :

— Laissez-moi !

Castoret enroulait furieusement, autour de son doigt, sa longue moustache. Louise suivait du regard les mouvements de Dupuytren, dont *le visage* restait impassible, et Andréina, s'accrochant maintenant, pour ne point tomber, aux rideaux de soie de la fenêtre, demeurait là, pétrifiée, respirant le bouquet de roses arraché de son corsage.

Le silence terrible des chambres de mourants planait sur cette foule en vêtements de fête.

On attendait l'arrêt de Dupuytren comme on attend la sentence d'un juge.

Le médecin, les sourcils froncés, examinait le sang et les sanies qui bouillonnaient hors de la plaie.

Tout à coup il se releva.

— Il vivra, n'est-ce pas ? dit la mère d'une voix étranglée.

— *Qu'y a-t-il à faire ? demanda* Louise, anxieuse.

— Il n'y a rien à faire ! répondit Dupuytren d'un ton singulier.

Et, montrant un morceau de plomb un peu aplati qu'il tenait entre ses doigts :

— Jamais blessure ne fut plus heureuse, dit-il, et à quelque chose malheur est bon. L'hémorragie nouvelle et la sortie de ces sanies ont chassé hors de la plaie la maudite balle qui menaçait la *vie du colonel*. Ce que le scapel du chirurgien était impuissant à faire, la pointe du poignard l'a accompli ! Ce matin, je ne répondais pas que M de Solignac eût un mois, eût un jour à vivre. Ce soir, je puis dire : Il est sauvé !

— Sauvé ! dit Louise avec un cri de joie profonde

— Sauvé ! répéta Mlle de la Rigaudie en penchant son visage ridé sur le front glacé de Solignac qu'elle tint serré sous ses lèvres

Dans un angle du salon, Sylvain Chambaraud, pâle, écoutait, la main passée sous son habit, comprimant sa poitrine et les *yeux gros de larmes étouffées*

— Et voilà qui est bien opéré, *pois*, dit Dupuytren, en posant la main sur l'épaule de Castoret : ce que je n'eusse jamais osé tenter, vous l'avez fait en arrachant la lame. Quel chirurgien ! En élargissant cette plaie, vous avez sauvé votre colonel.

— Ah ! *paobre !* Si je n'avais pas pu le sauver, dit Martial, il y aurait eu là deux morts au lieu d'un : lui et moi !

Alors, mais alors seulement, on se *prit à songer qu'il y* avait, dans ce salon, deux hommes étendus. Dupuytren regarda le marquis, tout sanglant, mais la sentence fut rapide :

— Celui-là n'existe plus, dit-il.

Il se tourna vers Andréina qui, le repoussant du geste, s'avança, chancelante, vers Louise.

La petite-fille du marquis de Navailles regarda avec une hauteur et une cruauté inaccoutumées la sœur du marquis d'Olona.

Mais d'une voix humble et douce, d'une voix brisée, timbre déchiré, mourant, déjà hors du monde :

— Madame, dit Andréina, je suis ici pour mourir... Je vous ai haïe... Que votre amour soit sa joie !... Celle qui n'était pas digne de lui, disparaît. Adieu !

Louise sentit un frisson de pitié lui gagner le cœur, son regard cessa d'être sévère, et sa voix murmurait déjà des paroles d'oubli, lorsqu'une épouvantable crise secoua Andréina de la tête aux pieds

— *Oh ! le poison était bon*, dit l'Italienne. C'est mon frère qui l'avait préparé ! Famille damnée!

Dupuytren étendit le bras et, appuyée sur lui, Andréina mourut debout, laissant tomber sur le tapis, taché du sang de Solignac et d'Agostino son éternel bouquet de roses.

— Ces fleurs, avait-elle dit, dureront plus que moi !

***

Et pendant qu'on étendait Solignac sur un lit dressé en hâte et qu'on emportait dans un salon voisin Andréina, déjà raidie, on vit une *femme*, *étrangement* vêtue, portant dans ses cheveux noirs des rubans rouges piqués comme des papillons de nuit, — une femme qui était entrée, tête *haute, dans l'hôtel, disant* : « Je suis de la famille » : on la vit s'approcher doucement du cadavre de ce marquis d'Olona, dont tous s'éloignait avec horreur, et le contempler longuement

Agostino mort était hideux. Sa belle tête de Lucius Vérus était contractée par un rictus féroce. *La rage de la défaite avait im*primé son sceau sur cette face infâme. La mort garde sa poésie pour les martyrs des saintes causes.

Et Thérèse, en le regardant, hochait la tête Et elle répétait :

— C'est lui !... Thevenot l'a tué !... Savez-vous pourquoi Thévenot l'a tué ?... C'est qu'Agostino avait livré ses frères !

Puis, ses idées errantes se re*portant au souvenir de Claude :*

— Maintenant Claude peut vivre heureux. Le larron d'honneur n'est plus là !

La pauvre folle avait alors sur les lèvres un souvenir de joie terrible, le rire muet de ceux qui souffrent. Sylvain Chambaraud, qui s'approcha d'elle pour l'arracher à ce cadavre, remarqua qu'elle portait, enroulée autour de *la taille la ceinture de soie* blanche tachée de sang et traversée par l'épée de *Varus*, qu'on avait trouvée sur la poitrine trouée de Claude Rivière.

***

Il avait été bien convenu que Mlle de La Rigaudie, devenue Mme *Chambaraud*, quitterait Paris aussitôt et ne reverrait plus celui dont elle avait non seulement accepté, mais sollicité le nom. La blessure nouvelle de Solignac la retint pourtant à Paris pendant un long *mois*. Après quoi, le colonel étant guéri, comme l'avait affirmé Dupuy*tren, elle reprit le chemin de* Solignac, emmenant Thérèse, toujours folle, et le petit Jack, bien vieux et presque aveugle.

Chambaraud restait à Paris. Il vivait maintenant dans sa demeure de la rue des Postes, plus satisfait, ayant un but en ce monde : aimer son fils et penser à lui.

— Les femmes ont du bon, Plantade, disait-il parfois. Elles se transforment lorsqu'elles deviennent mères !

En Limousin, Mlle de La Rigaudie — on lui conservait toujours ce nom dans le pays, et elle avait hâte d'interrompre en *disant : « Appelez-moi madame,* s'il vous plaît, je suis Mme Chambaraud » — avait repris sa vie habituelle. Auprès d'elle, Thérèse, éternellement livrée à l'égarement, s'apaisait, oubliait, rêvait, mais parfois souriait, dans ses rêves, à ce mort qu'elle croyait vivant.

Parfois Sylvain *Chambaraud*, et aussi le marquis de Navailles, recevaient du Limousin des fruits, des conserves, des produits du pays C'était Mlle de La Rigaudie qui n'oubliait ni son mari ni l'aïeul de sa belle-fille

Solignac et Louise étaient partis pour le Limousin, dès que le colonel avait été guéri. Malgré la rude saison, Henri avait voulu revoir ce coin de terre où il était né.

Louise et son mari étaient donc arrivés à Solignac par les jours d'hiver, lorsque les grands châtaigniers dépouillés dorment immobiles.

— N'avez-vous point trop peur de mon mâle et fier Limousin ? demandait *Solignac* à *Louise*.

Elle répondait :

— Non ! je l'aime !

***

L'hiver même, au surplus, semblait déployer toute sa poésie pour fêter la nouvelle venue

Ce temps rigide avait des caresses printanières. *Le matin* riait. Cette campagne limousine, ensevelie sous la neige, prenait un air de sommeil calme et non de mort. Sur le ciel bleu, d'un bleu verdâtre, s'allongeaient des nuages d'une teinte indécise, floconneux, blancs comme des touffes de cygne ou rosés comme *le plumage d'un flamant*. Louise se sentait heureuse.

— *Voilà mon pays*, dit Solignac, et, jusqu'au printemps, nous vivrons ici heureux, seuls, oubliés, savourant *notre joie loin du* monde !

L'hiver est la saison de ceux qui s'aiment.

— Et Solignac et Louise s'aimaient.

***

Quant à Martial Castoret, le frère de lait de Solignac, on l'entendait souvent répéter à Catissou, devenue sa femme :

— Catissou, ma mie, les prédictions sont des prédictions, il n'en faut pas rire. Mais à présent, vogue la galère ! Le danger est passé, le ver est tué, la femme brune est morte, la balle est au *diable ! Je ne mourrai pas, ni le* colonel non plus. Les Autrichiens, les Prussiens, les Russes, les Anglais, les Italiens et les Italiennes par-dessus le marché peuvent bien faire maintenant tout ce qu'ils voudront. Nous nous en moquons, Catissou, ma mignonne. Le mauvais sort n'a *plus de force, et puisque je* dois mourir le même jour que le colonel, eh bien ! j'ai le temps de faire mes paquets, Catissou. Nous sommes trempés !... Lui et moi, nous vivrons cent ans !

FIN

Le Monde DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

Avant le congrès de Tlemcen

Au mois de septembre prochain se tiendra, à Tlemcen (Algérie), le troisième congrès séricicole international. Ce sera la première fois qu'un tel congrès sera organisé sur le continent africain. L'élevage du ver à soie, qui fut largement répandu en Europe au siècle dernier, avait ensuite pratiquement disparu du monde occidental et n'était guère pratiqué qu'en Extrême-Orient. En 1929, la Chine et le Japon fournissaient à eux deux 87 % de la production mondiale de cocons. Seul pays européen à avoir conservé une production notable, l'Italie, troisième producteur, venait loin derrière, avec un peu plus de 6 %.

En 1974, malgré une forte baisse, la Chine et le Japon sont encore les deux premiers producteurs de cocons. Mais les 102 000 tonnes japonaises et les quelque 130 000 tonnes chinoises ne sont ensemble que les deux tiers d'une production mondiale qui, ruinée par la seconde guerre mondiale, a lentement crû depuis 1945, mais reste encore inférieure de moitié à ce qu'elle était en 1929. Et, surtout, l'éventail des pays producteurs s'est notablement elargi. L'Inde, l'U.R.S.S., ont vu leur production se développer quand elle baissait ailleurs ; avec 5 000 tonnes annuelles de cocons, le Brésil n'est plus négligeable, alors que le ver à soie y était inconnu avant guerre. On a planté des mûriers au Liban, à Madagascar, en Algérie, et de nombreux pays en voie de développement s'intéressent à une production que la découverte des textiles artificiels semblait avoir condamnée.

LA RENAISSANCE DU VER A SOIE

S'IL est une activité de caractère traditionnel, c'est bien l'élevage — ou, pour employer le terme propre, l'éducation — du ver à soie. Une ancienne légende veut que l'impératrice Si Ling Tchi ait laissé par mégarde tomber dans sa tasse de thé un cocon qu'on venait de lui apporter, et constaté qu'il en sortait un fil d'une finesse et d'une solidité remarquables (à diamètre égal, un fil de soie est aussi solide qu'un fil d'acier). Depuis cette époque reculée jusqu'au début du siècle, la technique n'a guère changé.

On déposait sur une claie un lit de feuilles de mûrier (unique aliment du ver) et on y plaçait les œufs. Au bout d'un certain temps l'éclosion se produisait, il en sortait une chenille minuscule — car malgré son nom le ver à soie est un insecte, la larve d'un gros papillon blanc et laid — qui *commençait à dévorer les feuilles* de mûrier. Il fallait réapprovisionner les claies en feuilles fraîches, à un rythme de plus en plus rapide pendant les quelques semaines de croissance du ver — il grossit quarante mille fois entre sa naissance et le début de la fabrication du cocon.

La nécessité d'une nombreuse main-d'œuvre

Puis, quand le ver voulait « monter », on cueillait de la bruyère pour confectionner sur les claies de petites « cabanes » sur lesquelles le ver accroche son cocon. Quelques jours plus tard, on chauffait les cocons à 75° Celsius pour tuer la chrysalide ; commençait alors le patient filage du cocon : il faut trouver sur chaque cocon l'extrémité du fil, en réunir sept à neuf pour avoir un fil de grosseur commerciale (en tenant compte de ce que le diamètre du fil n'est pas le même au début, au milieu et à la fin du cocon) et obtenir enfin cet écheveau de soie grège qui sera plus tard tissé par le soyeux de Lyon et d'ailleurs.

Quelques chiffres pour fixer les idées : 10 grammes d'œufs (soit huit mille cinq cents œufs) donneront 30 kilogrammes de cocons, mais, une fois soustraits le poids des chrysalides et les pertes, 5 kilogrammes de soie grège. Il aura fallu pour cela près de 1 tonne de feuilles de mûrier, données en majorité dans les derniers jours de la croissance du ver. Et, au prix du marché mondial, cette soie se vendra environ *600 F. Comme les mûriers* traditionnels ne donnent de feuilles qu'au printemps, on ne pouvait faire qu'un élevage par an, en utilisant pendant deux mois une main-d'œuvre nombreuse. La sériciculture pouvait être au siècle dernier une activité pour le Gard et l'Ardèche, qui disposaient d'une main-d'œuvre importante et inutilisée. Mais, même *si la maladie n'avait pas décimé* les vers à partir de 1853, l'exode rural aurait entraîné un déclin de la sériciculture. D'ailleurs, la maladie du ver à soie fut vaincue par Pasteur en 1868, mais l'année suivante Ferdinand de Lesseps ouvrait le canal de Suez et permettait aux soies japonaises d'arriver à Lyon à un prix défiant toute concurrence.

La sériciculture française ne s'en releva pas. Mais longtemps subsista une activité annexe : la préparation de la « graine », c'est-à-dire des œufs de ver à soie.

Car la maladie qui décima les élevages après 1853, la *pébrine*, est une maladie infectieuse et héréditaire : la femelle atteinte, si elle n'en est pas morte, la transmet aux œufs qu'elle pond. Et rien ne permet de distinguer un œuf malsain d'un autre.

D'où la solution imaginée par Pasteur : au moment de la ponte, isoler chaque papillon femelle dans une petite cellule où l'on conservera les œufs et le cadavre — le papillon meurt dans les trois ou quatre jours qui suivent la ponte. Au cours de l'hiver suivant, examiner chaque papillon au microscope. S'il porte les stigmates de la pébrine, détruire les œufs qu'il a pondus.

Bien entendu, l'éleveur de ver à soie n'est pas équipé pour ce travail. *Il lui faut donc acheter* de la « graine » à une entreprise spécialisée en qui il aura confiance. La solution ayant été trouvée par Pasteur, c'est naturellement en France que s'implantèrent les premiers « grainages ». Et, leur réputation étant bonne — un contrôle gouvernemental garantissait les « graines » françaises, — ils vécurent longtemps grâce à *l'exportation vers des pays voisins* comme l'Italie ; mais il ne pouvait s'agir que d'un sursis, et la quasi-disparition de la sériciculture en Europe entraîna celle de l'industrie du grainage. Et Alès (Gard), siège de la Commission séricicole internationale, n'est plus que la capitale théorique du monde du ver à soie.

Un monde qui, jusqu'après la seconde guerre mondiale, ressembla à une peau de chagrin. La sériciculture était partout en déclin. La raison était toujours la même. L'élevage du ver exige une main-d'œuvre très nombreuse, et on ne l'utilise que quelques jours par an.

Du mûrier ou du salsifis ?

La relance de la sériciculture dans la seconde moitié de ce siècle n'a été possible que parce qu'on s'est enfin affranchi de cette contrainte. Deux voies étaient possibles et ont été explorées : trouver des vers qui veuillent bien manger autre chose que du mûrier ; ou *trouver des mûriers dont les* feuilles poussent de façon continue.

La première voie a obtenu des succès. On a proposé de nourrir ces vers avec des feuilles... de salsifis, voire même avec une préparation artificielle. Et en Inde, actuellement, des vers se nourrissent d'une sorte de chêne vert, très abondant à l'état sauvage.

Mais c'est la seconde voie qui a renouvelé la sériciculture. Les Japonais ont créé une nouvelle sorte de mûrier, le *Kokuso* (« national » en japonais), qui n'a que des avantages sur le mûrier traditionnel : il donne plus de feuilles à l'hectare, elles sont plus grandes, plus riches en protéines, l'arbre se développe plus vite. Et surtout, du printemps à l'automne, il apparaît constamment de nouvelles pousses et de nouvelles feuilles ; on peut ainsi pratiquer un élevage en continu pendant plusieurs mois. Et les dernières feuilles d'automne, qui viennent trop tard pour la sériciculture, constituent un excellent aliment fourrager pour le bétail.

Au lieu de former de gros arbres comme les espèces traditionnelles, le mûrier *Kokuso* se cultive en « basse tige » comme les arbres fruitiers ; cela facilite le ramassage des feuilles tout en augmentant la précocité de l'arbre. Vu d'assez loin pour qu'on ne puisse distinguer la forme des feuilles, un champ de *Kokuso* ressemble beaucoup à un champ de vignes.

Importés en 1956, six plants japonais sont à l'origine de la sériciculture dans le bassin méditerranéen. Curieusement, c'est une variété de *Kokuso* jugée inférieure par les Japonais qui s'est révélée la meilleure au Maghreb et au Liban, dont le climat est *plus sec que celui du Japon.*

Les progrès n'ont pas porté que sur le mûrier. Les Japonais ont sélectionné des vers polyhybrides (croisement de quatre races pures) qui sécrètent un fil de 1.500 mètres de long, au lieu de 700 mètres autrefois. Les Italiens ont découvert que les vers voulaient bien « monter » sur des sortes de hérissons de plastique *qui ont sur la bruyère un double* avantage : ils resservent plusieurs fois et l'on n'a pas à les cueillir dans la montagne.

Des progrès ont aussi été faits dans la technique de l'élevage, ce qui a permis de réduire sa durée, d'alimenter plus de vers avec une même main-d'œuvre. La contribution française est notable dans ce domaine. Toutes ces améliorations ont bouleversé l'ancienne sériciculture et l'ont notablement rapprochée des méthodes modernes de culture et d'élevage. Elles ont permis d'arrêter un déclin qui paraissait irréversible et d'enregistrer depuis 1945 une lente mais régulière progression de la production mondiale de soie.

Est-ce à dire que les Cévennes vont retrouver leur activité du siècle dernier, qu'on verra de nouveau les blancs cocons dans les fermes et dans les villages ? C'est exclu. Par rapport à la belle époque, la montagne est toujours aussi belle, le ciel toujours aussi ensoleillé. Mais il y a une différence essentielle : les hommes sont partis.

Une activité marginale

Quelques courageux ont conservé l'activité ancestrale, ou même ont quitté la ville pour créer, avec des capitaux modestes, de modernes élevages. Mais il est clair que leurs motivations sont autres qu'économiques. Près du Vigan (Gard), un centre d'adaptation par le travail exploite plusieurs hectares de mûriers avec des procédés modernes. Pour les jeunes handicapés pensionnaires du centre, on ne peut guère imaginer une activité plus saine et plus formatrice que cet élevage de vers à soie qu'à certaine période on voit pratiquement grossir à l'œil nu tant leur vitesse de croissance est grande, et dont les différentes phases (éclosion, mues successives, « montée » des vers, fabrication du cocon...) manifestent de façon tangible l'utilité du travail fourni.

Mais, pour l'économiste à l'œil froid, de telles considérations sont secondaires. Il constate que la sériciculture reste fondamentalement affaire de main-d'œuvre et que son avenir est donc là où cette main-d'œuvre est abondante et bon marché. C'est le cas de plusieurs pays en voie de dévelop*pement, et il est symptomatique* que le prochain congrès séricicole ait lieu dans un de ces pays. Forte de son activité passée et des recherches auxquelles elle a donné lieu, la France peut jouer et joue déjà pour ces pays un rôle de conseil. Mais elle ne sera plus jamais un producteur notable de soie grège.

MAURICE ARVONNY.

EN TOUTE LOGIQUE

DANS L'ESPACE

QU'Y a-t-il de faux dans la démonstration qui suit, prouvant l'existence d'une infinité de perpendiculaires d'un point extérieur à un plan donné ?

Soit P le point extérieur et A et B deux points quelconques *dans le plan. Les* sphères de diamètres PA et PB coupent le plan en deux cercles, dont les intersections sont C et D.

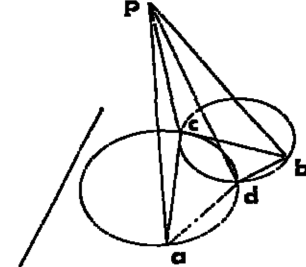
C étant sur des cercles de diamètres PA et PB (grands cercles des sphères) PC est orthogonal à CA et CB et donc au plan. D est de même sur des cercles de diamètres PA et PB et PD est orthogonal à DA et DB et donc au plan. A et B étant quelconques, C et D varient à l'infini et il y a une infinité de perpendiculaires.

(Solution ci-dessous à l'envers.)

Une droite n'est perpendiculaire à un plan que si elle est perpendiculaire à deux droites distinctes et non parallèles de ce plan. Il faudrait donc démontrer que dans les deux couples CA, CB et DA, DB, les droites sont distinctes. Or cela ne peut être vrai que pour un seul des deux à la fois.

En effet, si P se projette en O sur le plan, le centre O de la sphère, qui a pour diamètre AP, se projette sur AC en O'. Or O' *est le centre du cercle d'intersection* et AC en est donc un diamètre. De même, BC est un diamètre de l'autre cercle. Ces deux diamètres sont chacun tangents de l'autre cercle et donc perpendiculaires. Ainsi, soit ACB, soit ADB sont alignés, et soit PC, soit PD ne sont pas perpendiculaires au plan.

Réf. : G. Gilie, *Mathesis*, vol. 29 (1909), p. 87.



PROBLEME N° 52

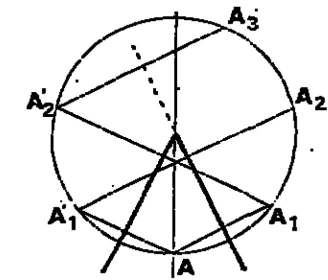
Voici un autre exercice de vision des figures dans l'espace. *Sauriez-vous construire huit tétraèdres,* non nécessairement réguliers, ayant deux à deux une portion de face commune ? Cette portion commune ne doit jamais *être réduite à une droite* ou à un point ni être commune à plus de deux tétraèdres.

(Solution dans le prochain « Monde des sciences et des techniques ».)

SOLUTION DU PROBLEME N° 51

Un point est placé entre deux miroirs pivotants. Il est situé dans le plan bissecteur. Suivant l'angle des miroirs, combien ce point peut-il voir d'images de lui-même ?

Soit a l'angle entre les miroirs. L'objet A a dans chaque miroir une image originale : A_1 et A'_1. *Ces images donnent dans les miroirs opposés les images* A_2 (de A'_1) et A'_2 (de A_1), etc.



Un miroir renvoie donc une suite d'images :

$A_1 \; A_2 \; A_3 \; \ldots \; A_n$

situées dans des plans faisant avec le plan bissecteur les angles :

$a \; 2a \; 3a \; \ldots \; na$

où na est le plus grand terme inférieur ou égal à π.

Si na est exactement égal à π, les deux images A_n et A'_n se confondent, donnant au total 2n-1 images.

Si a est entre $\frac{\pi}{+1n}$ et $\frac{\pi}{n}$ on obtient 2n images.

PIERRE BERLOQUIN.

Libres opinions

Le plutonium aux enchères ?

par BERNARD LAPONCHE (*)

LE gouvernement vient d'autoriser la transformation de la Direction des productions du Commissariat à l'énergie atomique en une filiale de droit privé. Ce sont donc toutes les activités du C.E.A. dans le cycle du combustible qui risquent d'être « filialisées » : mines, enrichissement, fabrication du combustible, traitement des combustibles irradiés, stockage des déchets (huit mille travailleurs environ). Les travailleurs du C.E.A. et leurs organisations syndicales, en particulier la C.F.D.T., sont *opposés à cette transformation. Il ne s'agit pas d'une réaction de conservatisme étroit* : cette opposition est fondée sur les enjeux et les risques d'une telle évolution.

L'industrie nucléaire est dangereuse, personne ne le nie. Mais elle a jusqu'ici profité d'un développement prudent du fait qu'elle dépendait d'organismes d'Etat qui pouvaient consacrer des moyens importants à la protection des travailleurs et de l'environnement. Les conditions seraient très différentes dans une phase de développement industriel intense, surtout si les considérations prédominantes devenaient la rentabilité et la production.

Le problème des risques se pose pour les travailleurs, la population et l'environnement. Leur évolution doit être étudiée en fonction de l'ampleur des programmes, de leur rythme, des choix techniques effectués, de la structure industrielle mise en place. Jusqu'à maintenant, l'attention s'est surtout portée sur les centrales nucléaires, négligeant le secteur très important du cycle du combustible.

Les travailleurs de ce secteur ont des conditions de travail difficiles ; les risques se manifestent pour eux par l'irradiation (exposition aux rayonnements) et la contamination (absorption de radionucléides dans l'organisme) dues aux matières radioactives sur lesquelles ils travaillent en permanence : radon des mines d'uranium, poussières d'uranium et de plutonium, émanations de produits de fission.

La situation est actuellement très mauvaise dans les usines privées de traitement du minerai et de préparation de l'uranium, où la seule préoccupation est l'accroissement de la production, sans souci des conditions de travail ou de la radioprotection. Au contraire, le C.E.A. a connu dans le passé une situation en général correcte ; mais celle-ci se dégrade rapidement. Cette évolution est due pour *une bonne part aux diminutions d'effectifs (« incitations » au départ* dans la production) ; mais elle procède surtout d'un changement d'état d'esprit, lié à l'évolution des méthodes de gestion. A chaque niveau hiérarchique, on rogne sur les dépenses de sûreté, tandis que les services de radioprotection voient leurs effectifs décroître et leur responsabilité diminuer. La filialisation a été préparée de longue date...

A l'usine de retraitement de La Hague, la situation est déjà critique, avant même que ne démarre (1) l'unité Haute Activité Oxyde (H.A.O.) pour traiter les combustibles de la filiale à eau ordinaire construite sous licence américaine. Au chantier du Tricastin (Eurodif), la précipitation a déjà causé la mort de cinq travailleurs tandis que la nouvelle direction refuse la discussion d'un contrat de travail sur la base de la convention de travail du C.E.A.

Car la filialisation est aussi un moyen de dégrader les contrats de travail, comme le prouvent les exemples de la C.I.S.I. (Compagnie internationale de service informatique) et de Technicatome, filiales du C.E.A. déjà créées. Elle s'accompagne de l'utilisation croissante de personnels d'entreprises extérieures, souvent pas du tout formés, mais dont on peut se débarrasser facilement s'ils ont été trop irradiés.

Il ne faut d'ailleurs pas oublier que les industries du cycle du combustible sont les principales pourvoyeuses de rejets radioactifs dans l'environnement et que le cycle aboutit aux déchets radioactifs qui sont stockés (les produits de fission doivent être surveillés et refroidis pendant des années). Il n'existe actuellement pas de solution satisfaisante pour le stokage ou la transformation des produits radioactifs à vie très longue, et cela fait peser une lourde hypothèque sur l'utilisation de l'énergie nucléaire (2). Au moins faudrait-il prendre le maximum de garanties et confier ces stockages à un service public dont on peut espérer qu'il ne mettra pas un beau jour la clef sous la porte sous prétexte que l'affaire n'est plus rentable.

Enfin, comme pour les réacteurs nucléaires, l'importance du danger potentiel exige que tout ce qui relève du transport et du traitement des combustibles irradiés et de l'utilisation du plutonium *soit exploité par un service* public (les exemples américains *a contrario* sont éloquents).

L'autre voie

L'importance financière du marché du cycle du combustible est considérable, et le capitalisme compte bien que ce sera le secteur où devra être réalisé le maximum de profits. Au niveau mondial, les groupes pétroliers se mettent sur les rangs, tandis qu'en France un groupe comme P.U.K. (Pechiney-Ugine-Kuhlmann) se pose en concurrent, sinon en successeur, du C.E.A. Face à une telle situation, deux attitudes sont possibles.

● La première, adoptée par le gouvernement et la direction du C.E.A., consiste à entrer dans le jeu capitaliste et à créer, avec *les moyens mis au point pendant vingt ans par le secteur public*, une société privée à capitaux d'Etat, qui devrait trouver sa place dans l'échiquier des multinationales, offrant la possibilité — au groupe privé le plus fort — de la grignoter ou de l'absorber à terme. Il n'y a pas d'autres justifications à cette manœuvre, car le client principal restant l'E.D.F., il n'y a aucun intérêt technique, industriel, ni même commercial, à la filialisation.

● L'autre solution est de renforcer la maîtrise de la collectivité nationale sur l'ensemble du cycle du combustible nucléaire. Puisqu'on nous assène avec tant de conviction l'argument de l'indépendance nationale à propos du nucléaire, pourquoi ne pas en tirer les conséquences et nationaliser l'ensemble de ces activités ? L'industrie de l'uranium possède suffisamment de caractères spécifiques pour constituer un tout homogène qui peut et doit être regroupé.

La nationalisation n'est pas une mesure suffisante en elle-même, elle doit être accompagnée d'une révision radicale des méthodes de prise de décision et d'organisation du travail. Mais faire l'inverse, c'est aller résolument dans le sens de la rentabilité, du profit et de la concurrence, au mépris de toutes les autres considérations : sécurité, conditions de travail, indépendance, autonomie et décisions, etc. Ce choix politique est encore moins admissible que partout ailleurs lorsqu'il s'agit de traiter ou de revendre de l'uranium et du plutonium et de stocker des déchets radioactifs.

La C.F.D.T. s'est déjà exprimée sur le programme électronucléaire actuel du gouvernement : elle le juge démesuré, inutile, dangereux (3). L'aggravation des conditions de travail et la soumission aux objectifs du capitalisme sont d'un poids important dans ce jugement. Quelles issues à la filialisation ? L'intérêt de quelques grands groupes industriels ou le renforcement de la soumission de l'Etat au système capitaliste. Le développement de l'énergie nucléaire est inacceptable pour les travailleurs et la population s'il se poursuit dans cette voie.

★ Secrétaire général adjoint du Syndicat national C.F.D.T. des personnels de l'énergie atomique.

(1) « Le Monde », 27 et 28 avril 1975.

(2) « Nucléaire, énergie : nos conditions », brochure C.F.D.T.

(3) « L'électronucléaire en France : sécurité nucléaire, impact sur l'environnement, conditions de travail », brochure du syndicat C.F.D.T. de l'énergie atomique.

LE MONDE DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

Le pouvoir cancérigène des teintures pour cheveux

UNE LETTRE DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE L'INDUSTRIE DES PRODUITS DE PARFUMERIE, DE BEAUTÉ ET DE TOILETTE

Nous avons reçu la lettre suivante :

Dans la dernière édition du *Monde*, datée des 21 et 22 août 1975, est paru, sous la signature de votre collaborateur M. Jean-Louis Lavallard, un article intitulé : « Les teintures pour cheveux mises en accusation par des chercheurs américains et britanniques. »

Cet article nous parait de nature à inquiéter les très nombreuses personnes qui utilisent couramment les teintures capillaires des marques de nos adhérents. En effet, il ne fait pas état du résultat de nombreux travaux et recherches effectués par des organismes de renommée mondiale depuis plusieurs années concernant la sécurité d'emploi des teintures capillaires, car ces travaux et enquêtes n'ont pas toujours fait l'objet de publication.

C'est pourquoi nous jugeons utile de vous faire connaître certains de ces travaux, suivant une documentation fournie par la direction scientifique de L'Oréal.

1) Nul ne songe à contester le sérieux et l'intérêt des travaux du docteur Bruce N. Ames. Mais *il faut bien savoir* que les tests de mutagénèse auxquels il a procédé portent sur une bactérie tout à fait particulière, traitée de manière à être rendue hypersensible. Il nous paraît alors hasardeux d'extrapoler les effets mutagènes ainsi observés à des effets mutagènes, *voire cancérigènes*, sur l'homme.

Des exemples très frappants viennent à l'appui de cette façon de voir : sur le *salmonella typhimurium* (la bactérie en question), des effets mutagènes très nets ont été observés avec la caféine, le fer, le manganèse, autant de substances dont on sait très bien qu'elles n'ont pas d'effets cancérigènes sur l'homme :

2) La méthode du docteur Ames, intéressante parce que rapide, est en fait un premier test, qui doit en appeler de nombreux autres, réalisés sur des organismes plus complexes et sur des animaux de laboratoire ;

3) Or, de telles expérimentations ont été réalisées bien avant la publication du docteur Ames. D'autres sont toujours en cours.

a) Des études approfondies, patronnées par l'industrie des teintures capillaires, ont été, dans les années 60, réalisées par le Battelle Institute de Francfort.

Ces travaux sur le rat avaient pour but de déterminer la toxicité percutanée à long terme et les risques d'action cancérigène de teintures capillaires contenant la paratoluylènediamine, le résorcinol, le 2,4-diaminoanisole.

Ces substances, qui réagissent positivement au test du docteur Ames (sauf le résorcinol), n'ont révélé aucune activité nocive sur le rat (publication Kinkel et Holzmann-Food and Cosmetics Toxicology, vol. II, p. 641-648, 1973) ;

b) Aux U.S.A., la Food & Drug Administration, avec le colorant 4-nitro-orthophénylènediamine, a d'abord *confirmé les résultats* du docteur Ames sur la même espèce de Salmonella. Avec le même colorant, elle a étendu son expérimentation à des organismes un peu plus complexes (drosophiles, levures). *Aucun effet* mutagène n'a été observé.

D'autres essais sont en cours sur tissu cellulaire de souris.

c) Le National Cancer Institute a terminé un test de deux *ans, par ingestion de 2-nitro*-para phénylènediamine et de m-phénylènediamine sur des rats et des souris. Nous croyons savoir *que ces tests, non encore publiés*, n'ont mis en évidence aucun effet cancérigène de ces substances ;

d) Des travaux sur la toxicité chronique, suite aux applications locales de teintures capillaires d'oxydation (Burnett, Lanman, Giovacchini, Wolcott, Scala et Keplinger, Food and Cosmetics Toxicology), n'ont pas montré d'activités dues aux traitements avec cinq composants des teintures capillaires couramment utilisées : p-phénylènediamine, résorcinol, 2, 5-diaminotoluène, 2, 4-diaminoanisole et m-phénylènediamine ;

e) Des études tératologiques, soit par applications locales (effectuées sur des rats à l'International Research Development Corporation Laboratories du Michigan), soit par ingestion (avec des nitro-phénylènediamines et des nitroaminophénols), n'ont pas montré d'effets sur la fonction de reproduction (aucune anomalie de naissance) ;

f) L'application itérative pendant *deux ans sur des souris* de p-phénylènediamine et de 2-nitro-4-aminophénol, effectuée à la demande du National Cancer Institute (U.S.A.), n'a révélé aucun effet cancérigène ;

g) D'autres travaux sont en cours et dont les résultats ne *sont pas connus* :

— En Angleterre, la Faculté de médecine de l'université de Birmingham étudie les effets cancérigènes éventuels de certaines teintures, après utilisation prolongée. Les tests semblent négatifs.

— *En Allemagne, l'industrie* des colorants capillaires européenne a chargé l'Institut Seibersdorf de faire des recherches *sur la résorption de la p-toluy*lènediamine. Ces travaux sont exécutés avec du matériel radioactif sur des souris et des chiens :

— Aux U.S.A., la Cosmetic Toiletry and Fragrance Association fait réaliser actuellement une série d'études sur plusieurs générations d'animaux ;

4) Après le domaine de l'expérimentation biologique sur l'animal, abordons *le domaine de* l'épidémiologie. Une étude de type épidémiologique concernant la relation entre l'utilisation des *teintures et son incidence sur* l'apparition du cancer a été effectuée aux U.S.A

Les sources, pour la mortalité par cancer, proviennent du National Center for Health Statistics, U.S. Public Health Service, Department of Health, Education and Welfare. Cette étude couvre la période 1955-1972 et elle inclut les indications par âge et par sexe. Ces renseignements ne portent que sur quinze années. Toutefois, cette analyse rétrospective a été examinée par le docteur Ian Higgins, professeur d'épidémiologie à l'Ecole de santé publique, université du Michigan. Il considère que cette étude épidémiologique n'apporte aucune preuve de relation entre cancer et application de teinture capillaire.

En conclusion, ne faire état que d'une expérimentation partielle, totalement éloignée des conditions d'application sur l'homme, risque de conduire à une dramatisation injustifiée. La prise en compte objective de toutes les expérimentations réalisées dans le passé, ou en cours de réalisation, ne permet pas actuellement d'affirmer que les teintures capillaires présentent un danger de cancérisation sur l'humain. Etant donnés le sérieux de vos publications et votre souci d'objectivité, nous vous demandons, monsieur le directeur, de bien vouloir porter nos observations à la connaissance de vos lecteurs

Le président,
J.-J. Vignault.

[Les teintures pour cheveux ne sont *certainement pas des produits* cancérigènes « puissants ». Sinon, elles provoqueraient systématiquement des cancers et elles auraient *été rapidement prohibées. La question* qui se pose est donc de savoir si elles sont ou non des produits cancérigènes « légers ». Leurs effets *éventuels, qui ne peuvent être que* faibles, sont donc difficiles à déceler.

Le communiqué de la Fédération* française de l'industrie des produits de parfumerie, de beauté et de toilette n'est pas totalement satisfaisant dans la mesure où, en toute *logique, le fait* qu'un type d'expérience ne montre pas d'effet cancérigène ou mutagène n'implique pas que d'autres expériences (dans *d'autres conditions*) ne les mettraient pas en évidence. Mais, surtout, les expériences citées comme preuve d'innocuité par le syndicat *professionnel sont loin d'être inattaquables.

Deux expériences seulement sont accompagnées de la référence de leur publication : celle de Kinkel et Holzmann et celle de Burnett et autres. Elles sont contestées par le professeur Ames dans sa communication à l'Académie des sciences américaine (1).

La *prudence scientifique* exige donc de continuer, pour le moment, à considérer les substances en question comme « potentiellement cancérigènes », pour reprendre les termes du *communiqué de l'Institut* Pasteur annonçant la commercialisation du mutatest, mis au point par le professeur américain Bruce *Ames (« le Monde » daté 24-25 août 1975).* — J.-L. L.]

(1) *Proceeding of the National Academy of Science*, U.S.A., vol. 72, n° 6, page 2426, juin 1975

LE TEST DE AMES

Le test du professeur Ames sur les bactéries fonctionne très simplement : le chercheur a sélectionné des souches de *salmonella typhimurium* qui possèdent les propriétés suivantes :

— Une première mutation empêche ces bactéries de synthétiser un acide aminé, l'histi*dine* ;

— Une deuxième mutation a rendu inopérant le système de réparation de l'A.D.N. ;

— Une troisième mutation a supprimé la coque de la bactérie, de telle manière que les substances à tester traversent facilement la paroi.

Ces deux dernières mutations les rendent particulièrement sensibles à l'action des substances mutagènes.

Faisons croître une telle souche en l'absence de produit mutagène, mais dans un milieu qui contient de l'histidine. Les bactéries se reproduisent, croissent normalement et forment des colonies. *Par contre, dans un* milieu ne contenant pas d'histidine, elles ne pourront pas croître, car elles ont besoin de cet acide aminé et ne savent plus le synthétiser. Ajoutons maintenant un produit mutagène. Les bactéries seront toujours empêchées de croître par l'absence d'histidine. Mais elles muteront. Le plus souvent sans *conséquences appréciables*. Il peut toutefois arriver que par hasard la mutation touche le gène qui permet de synthétiser *l'histidine, et que ce gène*, qui n'était pas fonctionnel, le redevienne. Les rares bactéries qui auront muté sur le gène de l'histidine pourront donc croître en l'absence d'histidine.

D'où l'expérience. On place ces bactéries sélectionnées dans un milieu ne contenant pas d'histidine. Il n'y a pas de colonies car les bactéries ne peuvent pas y croître. On ajoute un produit supposé mutagène. S'il l'est, il va restaurer la capacité de synthétiser l'histidine chez quelques bactéries qui vont former des colonies visibles à l'œil nu. Le produit est repéré.

La méthode comporte un certain nombre d'autres perfectionnements. Il existe, par exemple, plusieurs souches. Elles se distinguent par le type de mutation qui affecte le gène de l'histidine. Certaines correspondent au remplacement d'une base par une autre, d'autres par la suppression ou l'addition d'une base. On peut donc tester le type de pouvoir mutagène du produit à tester par le fait qu'il remplace une base par une autre ou qu'il rajoute ou supprime une base.

De nombreux produits ne sont pas mutagènes en eux-mêmes, mais les produits de leur décomposition biologique peuvent l'être. On place donc dans la boîte de Pétri, en même temps que le produit à tester des microsomes de foie *susceptibles de le dégrader en donnant des produits* mutagènes. Et l'on teste ensemble le produit initial et le résultat de sa dégradation.

ACTUALITÉ MÉDICALE

Plus de mille médecins au Congrès international de Paris

La chirurgie plastique en plein essor

Plus de mille médecins venus de cinquante pays sont réunis au Palais des congrès de la porte Maillot à Paris, jusqu'au 30 août, pour le sixième congrès de la Confédération internationale de chirurgie plastique et reconstructive, sous la présidence du professeur Dufourmentel.

Inauguré lundi 25 août par Mme Simone Veil, ministre de la santé, le congrès a débuté par la retransmission télévisée, depuis l'hôpital Foch de Suresnes, d'une opération sur une malformation congénitale du visage, nécessitant une véritable reconstruction de la face et du crâne.

Durant une semaine, les chirurgiens du monde entier — plasticiens, mais aussi généralistes, O.R.L., stomatologues, ophtalmologistes, orthopédistes, neurochirurgiens, etc. — vont confronter dans cette vaste réunion pluridisciplinaire leurs recherches, leurs résultats et leurs problèmes.

Les progrès de la chirurgie de restauration, dont le caractère esthétique est indissociable du but fonctionnel, sont à l'heure actuelle considérables et les perspectives qu'ils ouvrent tous les jours permettent de dire qu'une nouvelle ère est en train de naître. « Nous sommes, se plaît à déclarer le professeur Dufourmel, à un tournant comparable à ce qu'a été celui qui a autorisé l'essor de la chirurgie thoracique lors de l'apparition de l'anesthésie en circuit fermé ou de la chirurgie cardiaque lors de la naissance de la chirurgie à cœur ouvert. »

CHIRURGIE des téguments et des formes, la chirurgie plastique, reconstructive, esthétique, est, pour reprendre l'expres*sion humoristique du Britannique* Sir Harold Gillies, « *la plus générale de toutes les chirurgies puisque c'est celle de la peau et de tout ce qu'il y a dedans* ». De fait, son champ d'investigations et d'applications est très vaste. Malgré les disparités considérables qui peuvent exister selon qu'elle s'adresse à la face, aux membres, aux glandes mammaires, le dénominateur commun *demeure la peau et les tissus sous*-jacents.

La chirurgie plastique ne s'oppose pas, comme on le croit trop souvent, à la chirurgie esthétique; cette dernière représente l'une des motivations de la chirurgie plastique, l'autre étant la fonction. « *On modifiera la forme d'un nez*, dit le professeur Dufourmentel, *soit pour le rendre plus plaisant à la vue, soit pour rétablir sa perméabilité à l'air et, bien souvent, dans les deux buts à la fois ; on diminuera le volume de mamelles hypertrophiques, à la fois pour rendre une forme agréable à la poitrine et pour diminuer la surcharge pondérale qui provoque des troubles de la statique vertébrale.* »

Cette spécialité, aussi peu spécialisée qu'il est possible, date des temps les plus reculés, mais elle a vu réellement son essor à la fin du siècle dernier, où l'école française s'illustra brillamment, avant un déclin très net à la veille de la seconde guerre mondiale. Aujourd'hui, la chirurgie plastique fançaise a retrouvé sa place à la hauteur des meilleures réalisations étrangères, et même à la pointe du progrès, attirant de nouveau des chirurgiens du monde entier qui viennent parfois dans notre pays pour se perfectionner !

« *Ce sixième congrès*, déclare le docteur Mouly, qui en est le secrétaire général, *sera celui de la maturité d'une spécialité qui sera sans nul doute, avec la chirurgie orthopédique et traumatologique, la grande spécialité chirurgicale de la fin de ce siècle.* »

De fait, les perspectives d'avenir sont considérables et liées à trois progrès essentiels : la microchirurgie vasculaire, les implants et les grandes ostéotomies cranio-faciales.

La chirurgie sous microscope permet, en effet, depuis peu de raccorder (d'anastomoser) des vaisseaux de taille infime, autorise des réparations *extrêmement* fines, et laisse entrevoir la réalisation du vieux rêve des plasticiens, « *s'affranchir du pédicule des lambeaux* ». En effet, jusqu'à maintenant, pour remplacer une perte de substance cutanée, on n'avait le choix qu'entre une greffe qui, pour survivre, doit être relativement mince, et un lambeau qui peut, lui, être bien étoffé mais doit rester nourri par un pédicule vasculaire. Dans de nombreux cas, le lambeau peut être pris dans le voisinage mais, dans d'autres, il n'y en a pas de convenable à proximité ou bien l'on craint de faire des cicatrices supplémentaires. Dans ces cas, l'idéal serait de prendre un segment de la paroi abdominale nourri par une artère et de transférer ce segment de peau et graisse à l'endroit voulu en réunissant les vaisseaux nourriciers à des vaisseaux situés au voisinage de la perte de substance. Depuis cinq à sept ans, des expériences extrêmement encourageantes, notamment en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis, en Australie, au Japon, laissent entrevoir d'énormes possibilités, bien que cette voie d'avenir exige des recherches concentrées et un matériel onéreux.

D'autre part, la chirurgie sous microscope a permis des récupérations spectaculaires de fonctionnement des mains ou des doigts et, par la soudure fine des vaisseaux qu'elle autorise, dans certains cas, l'autogreffe des doigts sectionnés.

Pour ce qui concerne les implants, les progrès n'ont pas été moins spectaculaires. Le temps de la paraffine et des silicones liquides, avec leurs effets secondaires évolutifs, et leurs intolérances, est révolu, et le discrédit que ces techniques mal utilisées ont pu jeter sur les implants a disparu. Les plasticiens disposent, depuis une vingtaine d'années, de silicones de qualité médicale, en blocs, feuilles, mousses, gels, qui sont remarquablement bien tolérés et employés de façon courante. L'usage le plus fréquent est représenté par les prothèses mammaires dans le but de compenser une hypothrophie. Mais on les utilise aussi pour réparer un plancher orbitaire, créer une saillie mentonnière, simuler un testicule absent.

Enfin, un nouveau champ d'application se dessine avec les prothèses articulaires de la main pour remplacer les articulations interphalangiennes ou métacarpophalangiennes enraidies par la *maladie rhumatismale*. Ces prothèses, réalisées dans un bloc de silicone flexible se terminant par deux extrémités coniques, sont *introduites* dans les canaux médullaires après que l'articulation eut été supprimée. Et les chirurgiens n'excluent pas de voir un *jour prochain mettre au point* des stimulateurs nerveux implantés qui permettront de suppléer à une paralysie musculaire, par *exemple à une paralysie faciale* ou à une incontinence sphinctérienne, voire des substances contractiles synchronisées aux *muscles sains*...

Le remodelage des os

Enfin, la chirurgie cranio-faciale a fait d'énormes progrès permettant de s'attaquer aux difformités du squelette facial pour remettre en place les divers éléments. Il est possible de sectionner et de mobiliser les structures osseuses, puis de les immobiliser à nouveau dans la position choisie à l'aide d'ostéosynthèse et de greffons osseux autogènes, puis de laisser le périoste et les parties molles reprendre leur place, assurant du même coup la vascularisation osseuse.

Ces interventions, qui ont paru démesurées et dangereuses, sont en réalité difficiles, complexes et longues, mais il faut savoir qu'elles excellent à corriger des malformations congénitales ou des séquelles d'accidents ou d'exérèse de tumeurs qui font de véritables monstres, des « *parias de la société* » (avec une intelligence normale). Ces interventions peuvent véritablement « transformer la vie » de ces per*sonnes, tandis que* leur pratique en diminue régulièrement la complexité et les risques encourus et que les résultats s'amé*liorent*.

Bien d'autres domaines sont ouverts encore à la recherche et aux espoirs, mais il faut avoir *présent à l'esprit que les progrès* ne dépendent plus de l'adresse ou de l'imagination d'un seul : il faut des possibilités de recherche, *des laboratoires, un travail* d'équipe, une bonne formation et des possibilités d'enseignement, des locaux hospitaliers ; or ces moyens, *dans notre pays, sont* nettement insuffisants et font redouter aux plasticiens français une nouvelle ère de stagnation ou *d'éclipse s'il n'y est pas rapide*ment remédié, au moment où les possibilités sont immenses.

MARTINE ALLAIN-REGNAULT.

DANS UN HOPITAL PARISIEN

Un adolescent reçoit un rein prélevé à Los Angeles

Dans la nuit du jeudi 21 au vendredi 22 août, *un adolescent de quatorze ans a subi, dans un* hôpital de la région parisienne, une greffe rénale. Opération courante et qui ne mériterait pas qu'on s'y attarde, si l'organe que le patient a reçu, prélevé sur un enfant de quatorze mois, n'était arrivé aux chirurgiens par l'intermédiaire du bureau parisien de l'association France-Transplant (chargée, en France, de la collecte et de la répartition des reins disponibles pour la greffe), en provenance de... Los Angeles.

Une collecte insuffisante

PRES de sept mille personnes vivent aujourd'hui dans le monde avec un rein greffé, et pratiquement, en France, chaque jour, un nouveau malade subit une greffe rénale. Pendant ce temps, environ quatre mille Français survivent grâce à une ou plusieurs séances hebdomadaires de dialyse rénale, le plus *souvent à l'hôpital et, déjà, dans* de onmbreux cas, à domicile. Ce qui était autrefois une atteinte presque toujours mortelle, l'insuf*fisance rénale*, est aujourd'hui vaincu par ces deux armes : l'une, transitoire et astreignante, le rein artificiel, l'autre, plus radicale, souvent mieux supportée par le malade et, tout compte fait, moins coûteuse pour la collectivité : la *greffe* du rein.

L'opération réussie la semaine dernière à partir d'un rein prélevé sur un enfant de quatorze mois, sur la côte ouest des Etats-Unis, si elle est donc loin d'être une « première » chirurgicale, a du moins le mérite de mettre deux faits en valeur.

Le premier est l'efficacité croissante que prennent désormais la solidarité internationale, et, surtout les techniques nouvelles de conservation d'organes. Il y a un peu plus de trois ans, un greffon avait déjà voyagé de la sorte, entre San-Francisco et Amster*dam cette fois-là. Placé dans un* équipement spécial, il avait requis la présence constante, durant tout le voyage, d'un médecin et d'un *technicien*.

La semaine dernière, aucun accompagnateur n'a été nécessaire pour surveiller l'état du greffon. Enfermé dans un conteneur isotherme, baignant dans une solution électrolytique spéciale, il était *maintenu* à 0 °C par de la simple glace, et a ainsi subi plusieurs *transbordements, sous la* responsabilité des compagnies aériennes, avant de parvenir en France, et, vingt-sept heures après *son prélèvement, de venir rempla*cer un organe défaillant. La preuve a été ainsi apportée qu'un équipement des plus simples et peu coûteux suffisait à assurer la survie, dans un délai raisonnable, d'un organe prélevé.

Le second fait mérite qu'on s'y attache *davantage* : pourquoi un tel voyage ? La réponse est très simple : manquant de reins en raison, principalement, d'une « *collecte* » *insuffisante*, l'Association France-Transplant en est réduite, pour abréger l'attente des quelque *quinze cents malades* qu'elle a sur fiches, à « *prendre tout ce qui s'offre* », et les organismes chargés de la collecte des greffons sont suffisamment *efficaces*, à Los Angeles comme en d'autres lieux, pour qu'ils puissent disposer de reins en excédent.

En novembre 1966, un colloque tenu à Paris sous les auspices de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale avait évalué les besoins français, tant en postes de dialyse rénale qu'en greffes. Il concluait à la nécessité de parvenir à une densité de trente reins artificiels par million d'habitants, chiffre prochainement atteint, et de pratiquer un millier de transplantations chaque année. Or trois cents greffes par an seulement sont réalisées, tandis que, parallèlement, les indications du rein artificiel s'élargissent, atteignant notamment des malades sensiblement plus *jeunes* et, surtout entre cinquante et soixante-dix ans, beaucoup plus nombreux.

Faute de transplantations, on en arrive ainsi à la situation paradoxale où la densité citée plus haut, retenue par la commission du *ministère de la santé* chargée, en 1971, de l'étude de ces problèmes par M. Michel Poniatowski, ne va plus suffire : *l'afflux de nouveaux malades* à traiter par le rein artificiel est tel qu'à peine ouvert tout nouveau centre de dialyse rénale est rapidement utilisé à plein. Si donc on arrête de construire de nouveaux centres, la densité définie comme optimum étant bientôt atteinte, il faut rapidement mettre sur pied de nouveaux centres de transplantation et, surtout, renforcer l'organisation des prélèvements ; toutes choses qui exigent essentiellement du personnel en grand nombre. Faute de quoi, le nombre de greffes restera insuffisant, et les nouveaux malades arrivant sur le « marché » de la dialyse rénale ne pourront disposer à leur tour du *rein artificiel*. Ce rein artificiel que les malades en cours de traitement ne regretteront pas de quitter, surtout ceux qui attendent *maintenant la greffe* salvatrice depuis huit, voire dix ans...

XAVIER WEEGER.



ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

— A PROPOS DE... —

L'ENTRETIEN DES STATIONS D'ÉPURATION

L'eau propre se paie

La ville de Sainte-Maxime (Var) refuse de construire la station d'épuration que rend pourtant plus que nécessaire la présence estivale de soixante-dix mille baigneurs.

Son maire, M. Aymeric Simon-Lorière, député U.D.R. du Var et benjamin de l'Assemblée nationale, l'a annonce à M. André Jarrot, ministre de la qualité de la vie, au cours d'une séance de travail qui réunissait élus et fonctionnaires à Toulon, le 13 août dernier.

La décision de Sainte-Maxime n'a pas manqué de surprendre le ministre. Manque de crédits ? Manifestation de mauvaise humeur ? Non, le maire s'est expliqué : « Techniquement, a-t-il dit, les stations d'épuration ne sont pas au point. Celle dont s'est dotée Saint-Tropez a émis de telles odeurs, un été, que la saison a failli être gâchée. Sainte-Maxime ne peut pas prendre ce risque. Nous attendrons que les techniciens aient fait des progrès. »

Le jeune député du Var ne peut être suspecté de négliger ce qui a trait à la qualité de la vie. Il a créé dans sa ville un quartier piétonnier dont tout le monde se félicite. Il a fait remarquer fort justement qu'une municipalité qui veut construire (et donc bétonner la côte encore un peu plus) trouve facilement prêts et subventions. Mais si elle veut planter des arbres on lui refuse tout crédit. Il y a là une anomalie que, selon lui, on devrait s'empresser de corriger.

Mais en arguant du mauvais fonctionnement de certaines installations d'épuration, il a levé un lièvre de taille.

Il existe à travers l'Hexagone trois mille cinq cents stations. Leur nombre s'accroît de plusieurs centaines par an. La reconquête de nos rivières et de nos eaux littorales coûte aux collectivités locales et à l'Etat près d'un milliard de francs bon an, mal an. Si tout cela est inefficace, sommes-nous devant un formidable gaspillage ?

La vérité, c'est qu'il ne suffit pas de construire une station pour que les effluents domestiques soient épurés. Il faut la faire fonctionner correctement. Le principe de ces installations est partout le même : ce sont des bactéries qui se chargent de détruire les matières organiques. Une station est donc un organisme vivant. Les détergents et les produits chimiques l'empoisonnent, un orage le noie, une arrivée massive d'effluents l'asphyxie. Le résultat est toujours le même : la station rejette en tout ou en partie la pollution qu'elle a reçue. Le danger, c'est que cela ne se voit pas, même si parfois cela se sent.

Tout à la mer ?

La solution ? Elle est entre les mains des techniciens qui « conduisent » la station. Celle-ci n'étant pas une mécanique infaillible, il faut des hommes d'expérience, ayant du doigté et une grande honnêteté. Il est si facile de laisser croire qu'une station marche en faisant visiter les bassins où les eaux circulent. Les municipalités ont d'autant moins d'excuses que la plupart des agences de bassin mettent aujourd'hui à leur disposition des équipes volantes. Des conseillers passent régulièrement, pratiquent des analyses, décèlent les « pannes » et indiquent les remèdes.

Faut-il encore rappeler aux agglomérations de bord de mer que, pour avoir droit au label de station balnéaire, elles doivent obligatoirement épurer leurs eaux ? Peut-on indiquer à celles qui hésitent que des centaines de stations d'épuration fonctionnent en France sans offenser l'odorat ? Que les techniciens sont à présent capables de construire des installations qui encaissent d'énormes variations de population ? Que l'une d'elles, par exemple, donne toute satisfaction à La Barre-de-Monts, localité balnéaire de Vendée qui subit des afflux saisonniers équivalents à ceux de Sainte-Maxime ?

Au demeurant, il faut bien voir ce que signifie le renoncement à se doter d'une station d'épuration. C'est en rester à la solution facile du « tout à la mer ». Pour écarter l'éventualité d'une odeur, qui, de toute manière, serait sans danger, on condamne les estivants à faire trempette dans une eau douteuse. C'est faire bon marché des colibacilloses, des typhoïdes, des dermatoses, des diarrhées, des hépatites virales, et même des poliomyélites que l'on peut récolter ainsi. Il est vrai que ces maladies de l'été ne se déclarent pas sur les plages où on les attrape mais de retour à la maison.

Le combat pour un meilleur environnement ne saurait s'accommoder de faux-semblants. On n'améliore pas une mauvaise architecture avec de la verdure, on n'élimine pas un gaz dangereux en surélevant une cheminée, on ne gomme pas les nuisances d'une autoroute en enfermant les riverains derrière des murailles anti-bruit. On n'épure pas non plus un égout en cachant son odeur. La qualité de la vie et la santé des estivants n'ont rien à gagner à la politique de l'autruche.

MARC AMBROISE-RENDU.

URBANISME

Même à Venise, la vie se retire du centre

(Suite de la première page.)

Le phénomène n'est pas particulier à Venise, et cela n'en donne que plus d'intérêt à l'étude de l'UNESCO : elle s'appuie sur des principes généraux, valables pour tous les centres historiques.

Pas de morceaux

Malgré ses cent vingt îles, ses cent cinquante canaux et ses quatre cents ponts (le calcul manque de précision), Venise est tenue d'appliquer de tels principes, affirment les auteurs du rapport. Or, c'est souvent l'inverse qui s'est produit jusqu'à présent. Les erreurs ne datent pas d'hier. L'histoire d'un siècle de planification à Venise fourmille d'aberrations. De 1860 aux débuts du fascisme, l'objectif n'était-il pas d'adapter cette ville inimitable aux *« exigences de la vie moderne »* ? On voulut la *« normaliser »*, limitant notamment l'usage de l'eau : ce n'était plus un moyen, mais un obstacle ; on s'en servirait seulement pour le transport de certaines marchandises et l'agrément des touristes. Déjà, entre les deux guerres — et malgré des correctifs à cette politique suicidaire — la périphérie commençait à croître et le centre historique tendait à jouer un rôle économiquement passif, limité aux activités touristiques et culturelles.

Les interventions *« spéciales »* des pouvoirs publics étaient destinées à des édifices exceptionnels, voués à un rôle subalterne : musées, églises, palais... Il faudra pratiquement attendre 1968 pour assister à une politique plus respectueuse du caractère de Venise et de l'intérêt de ses habitants. Mais, selon l'UNESCO, la législation actuelle définit *« une sauvegarde abstraite, basée sur des principes universels, et applicables à Venise, comme si celle-ci appartenait au monde avant d'appartenir aux Vénitiens »*. On ne s'est pas encore vraiment démarqué des erreurs passées et de *« la défense des intérêts particuliers, opposés à ceux de la majorité de la population »*.

Les règlements ne manquent pas. Il y en a même trop : une *« loi spéciale »* (la cinquième), qui date d'avril 1973, onze plans détaillés adoptés en décembre 1974, quatre cent cinq *« projets de coordination »*, et deux à trois mille *« plans compartimentés »*. Tout existe en somme, sauf un projet global d'urbanisme. Cette parcellisation est dénoncée sous divers aspects par les experts de l'Unesco.

Que faire ? Tout refaire, répond en substance le groupe de l'UNESCO. Mais, en disant cela, il ne remet pas en question la législation nationale sur Venise, malgré ses défauts. *« Ce serait trop long,* explique M. Benovolo, *nous nous contenterons de proposer à la municipalité de revoir entièrement ses projets, avec une meilleure utilisation de l'argent fourni par la loi spéciale de 1973. »* Celle-ci prévoyait un financement de 300 milliards de lires (2 milliards de francs), répartis sur cinq ans et dont le tiers devait revenir à la commune pour lui permettre des travaux de restauration et d'assainissement. L'argent des précédentes lois spéciales (1937, 1948, 1956 et 1966) était allé enrichir de gros propriétaires, les seuls à pouvoir compléter les *subventions* publiques par des moyens personnels et donc à valoriser leur patrimoine immobilier.

Ce n'est plus vrai aujourd'hui : les fonds dégagés en 1973 ont surtout été destinés jusqu'à présent à des travaux d'assainissement, contrôlés par les pouvoirs publics, ou à la création d'équipements. Mais le groupe Benevolo dénonce *« une tendance facile à résoudre toutes les carences des logements ou des services par la construction de nouveaux édifices »*. C'est dangereux, car il y a déjà trop de volume bâti à Venise ; et c'est absurde, car le centre historique compte de nombreux bâtiments sous-utilisés.

Il faut donc rompre avec *« une longue tradition d'études approximatives et de décisions arbitraires »*.

En attendant, les auteurs du rapport avancent un certain nombre de propositions. Entre autres : rendre vie aux activités artisanales et à l'industrie légère ; renoncer à la voie métropolitaine *« sublagunaire »* et à l'autoroute Venise-Monaco ; donner à la commune un droit de préemption sur les immeubles mis en vente : instaurer une véritable participation de la population. Malgré les bonnes résolutions contenues dans la loi spéciale, malgré l'existence des conseils de quartier et des comités de base, les habitants ne sont guère associés aux décisions qui les concernent. Une attitude d'hostilité au programme d'assainissement se manifeste même dans les milieux populaires, bien que le parti communiste ait approuvé les *« plans détaillés »* et que leur principal auteur soit un conseiller socialiste. *« Seul le quartier, s'il réussit à obtenir une réelle autonomie de décision, peut élaborer et discuter les détails de l'équilibre urbain et de sa gestion »*, affirment les rapporteurs de l'UNESCO.

Ces urbanistes eux-mêmes se demandent maintenant s'ils ne pourraient pas prolonger leur travail par l'étude plus détaillée d'un quartier. Une manière concrète et modeste d'appliquer l'un des principes dont ils se réclament : agir simultanément pour restaurer le cadre physique et retenir la population qui le fait vivre, en donnant à cette dernière la priorité.

ROBERT SOLÉ.

UN NOUVEAU MARCHÉ AUX BATIGNOLLES

Un permis de construire a été délivré pour la reconstruction du marché des Batignolles dans le dix-septième arrondissement (*Bulletin municipal officiel* du 23 août).

A l'emplacement du vieux marché actuel, qui date de 1867, devrait être édifié un bâtiment de cinq étages à usage d'habitation (cent quatorze logements), dans lequel on trouvera également un marché, une station-service et un foyer-club. En sous-sol, un parking de trois cent seize places est prévu.

D'autre part, une exposition, Les riches heures du carreau du Temple, est organisée jusqu'au 15 septembre par les défenseurs des marchés parisiens et par « S.O.S. Paris » à la Cité fleurie (65, boulevard Arago, Paris-13e).

AUJOURD'HUI

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* des 25 et 26 août 1975 :

DES DECRETS

- Relatif aux droits et émoluments alloués à titre transitoire aux avocats à raison des actes de procédure ;
- Portant publication des conventions internationales concernant le transport des marchandises par chemins de fer (C.I.M.) et le transport des voyageurs et des bagages par chemins de fer (C.I.V.), des deux protocoles annexes et de l'acte final, ouverts à la signature à Berne le 7 février 1970 ;
- Relatif à l'indemnisation des comptables du Trésor chargés du contrôle des casinos et de l'encaissement de l'impôt progressif sur les jeux dans ces établissements et arrêté du 20 août 1975 portant application des dispositions de ce décret.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 26.08.75 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 27.VIII.75 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région.

Evolution probable du temps en France entre le mardi 26 août à 0 heure et le mercredi 27 août à 24 heures :

La France va rester dans un flux de secteur nord-est, entre les hautes pressions qui continueront à se renforcer sur les îles Britanniques et le Danemark d'une part, et les basses pressions de Méditerranée d'autre part. De l'air humide et instable circulera autour de ces basses pressions et affectera nos régions de l'Est et du Sud.

Mercredi, le temps sera souvent nuageux à très nuageux du sud des Vosges et de la Corse au sud-est du Massif Central et aux Pyrénées orientales. Sur ces régions, quelques pluies isolées ou averses tomberont, parfois accompagnées d'orages, surtout sur le Sud-Est et la Corse, ce qui n'exclura pas quelques éclaircies près du golfe du Lion. Les vents resteront assez forts à forts sur le pourtour méditerranéen, et, dans l'ensemble, les températures varieront peu.

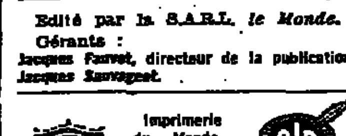
Sur le reste de la France, le temps sera généralement ensoleillé avec des nuages passagers. Des brouillards et quelques nuages bas seront observés dans les premières heures de la matinée, surtout près des côtes de la Manche et dans quelques vallées de l'intérieur.

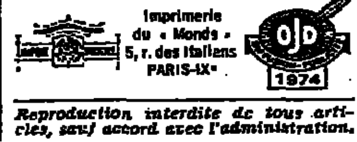
Les vents, de nord-est, seront faibles à modérés. Après une matinée un peu fraîche, les températures maximales marqueront une légère hausse ou seront stationnaires par rapport à celles de la veille.

Mardi 26 août, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 026,9 millibars, soit 770,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 25 août ; le second, le minimum de la nuit du 25 au 26) : Ajaccio, 26 et 16 degrés ; Biarritz, 22 et 14 ; Bordeaux, 24 et 13 ; Brest, 20 et 12 ; Caen, 21 et 10 ; Cherbourg, 18 et 13 ; Clermont-Ferrand, 20 et 11 ; Dijon, 21 et 13 ; Grenoble, 21 et 11 ; Lille, 20 et 11 ; Lyon, 21 et 12 ; Marseille, 25 et 14 ; Nancy, 20 et 13 ; Nantes, 23 et 12 ; Nice, 23 et 17 ; Paris-Le Bourget, 22 et 11 ; Pau, 20 et 9 ; Perpignan, 25 et 17 ; Rennes, 2 2et 10 ; Strasbourg, 19 et 12 ; Tours, 23 et 10 ; Toulouse, 24 et 12 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 23 ; Boulogne, 19 et 14 ; Deauville, 19 et 11 ; Granville, 20 et 14 ; Saint-Nazaire, 23 et 11 ; Royan-La Coubre, 23 et 13 ; Sète, 27 et 17 ; Cannes, 24 et 14 ; Saint-Raphaël, 25 et 14.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 20 et 10 degrés ; Athènes, 29 et 22 ; Bonn, 21 et 8 ; Bruxelles, 20 et 12 ; Le Caire, 23 (min.) ; îles Canaries, 27 et 21 ; Copenhague, 19 et 9 ; Genève, 19 et 12 ; Lisbonne, 36 et 24 ; Londres, 24 et 11 ; Madrid, 30 et 16 ; Moscou, 26 et 14 ; New-York, 25 et 22 ; Palma-de-Majorque, 28 et 16 ; Rome, 23 et 15 ; Stockholm, 22 et 12 ; Alger, 28 et 17 ; Tunis, 29 et 20 ; Casablanca, 29 et 20 ; Barcelone, 26 et 15 ; Dakar, 27 et 25 ; Elath, 36 et 27.


Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 235

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I					■				
II							■		
III					■				■
IV			■						
V							■		
VI		■							
VII	■		■	■		■			
VIII					■				
IX								■	
X	■			■					■
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Nous impose sa manière de voir ; Provoquent inévitablement une certaine agitation. — II. Fut malgré lui un homme d'intérieur ; Canton de France. — III. Perd de vue ; *Aspire* donc à prendre quelque repos. — IV. Abréviation ; Prendre l'air. — V. Ne réfléchissent donc pas ; Assista de haut à maints débordements. — VI. S'oppose au particulier. — VII. Evoque un calme jeu. — VIII. Soumet au régime de la haute surveillance ; Est léger à porter. — IX. Action cotée très bas. — X. *Négation* ; Quand elles s'ouvrent, cela se remarque. — XI. Abaisse celui qui cherche à s'élever.

VERTICALEMENT

1. La plus économique des boissons ; Abréviation. — 2. Pied de vers ; Une chose à ne pas conserver trop longtemps. — 3. Abréviation ; Côté d'un bassin ; N'a que de mouvantes limites. — 4. Substance imperméable ; Fin de participe. — 5. Habille la vérité ; Sans confusion possible. — 6. *Joue un rôle dans « les Femmes savantes »* ; Fait partir le coup ou hale. — 7. Ne prie jamais (épelé) ; On ne peut plus fines. — 8. Contrarierait certainement ; Abréviation. — 9. Forme de savoir ; Trouve toujours à redire.

Solution du problème n° 1 234

HORIZONTALEMENT

I. Equilibre. — II. Gustave. — III. Oise ; Ruée. — IV. Ute ; Verso. — V. Tulle ; Rac. — VI. Seul. — VII. Plus. — VIII. Ordo. — IX. Principes. — X. Tertres. — XI. Eros ; Ere.

VERTICALEMENT

1. Egout ; Copie. — 2. Quitus ; RR. — 3. Ussel ; Dito. — 4. Ite ; Lapones. — 5. La ; Ve ; Cr. — 6. Ivre ; Suait. — 7. Beurres ; Pré. — 8. Esaü ; Réer. — 9. Etéocle ; SSE.

GUY BROUTY.

Faits et projets

Environnement

A Leningrad

POLLUTION « CRIMINELLE »

Le tribunal de Leningrad a condamné un chef d'atelier et un ingénieur d'une usine de Louga respectivement à dix-huit mois et douze mois de prison. Motif : pollution « criminelle » d'une rivière, ayant entraîné une hécatombe de poissons. Le procès a été intenté après que la population de Louga eut envoyé une lettre au journal local dénonçant la pollution causée par l'usine.

Présentée d'abord comme un simple incident technologique, l'affaire a pris un tout autre tour après l'audition de soixante témoins, qui ont prouvé que les inculpés exploitaient très mal les installations d'épuration. — (Tass.)

- MOISSON A MARCKOLSHEIM. — Une moisson symbolique a été récoltée dimanche 24 août sur le terrain de la zone industrielle de Marckolsheim (Bas-Rhin), où devait s'installer une usine chimique allemande. Trois mille personnes participaient à cette « fête de la moisson » qui s'est accompagnée de plusieurs forums de discussion. Le produit de la récolte sera envoyé aux pays du tiers-monde.

Transports

- NOUVEAUX AÉROGLISSEURS SUR LA MANCHE ? — En raison de l'annulation du projet de tunnel sous la Manche, British Rail va soumettre d'ici peu au gouvernement britannique une demande de crédit d'environ 9,3 millions de livres pour améliorer ses liaisons par aéroglisseurs à travers la Manche.

  Ce projet vise un triple objectif : réduire de six à cinq heures et demie la durée du trajet Londres-Paris ; accroître la capacité de transport et anticiper la concurrence de la S.N.C.F., qui pourrait mettre en service sur le détroit, dès 1977, le nouvel aéroglisseur français (quatre cents passagers, quarante-cinq voitures).

- LE RAIL AMERICAIN EN DEFICIT. — Les chemins de fer américains ont perdu quelque 243,5 millions de dollars au cours des six premiers mois de l'année, alors qu'ils avaient gagné plus de 250 millions pendant le premier semestre 1974.

P.T.T.

- UN NOUVEAU CABLE TELEPHONIQUE TRANSATLANTIQUE. — L'opération TAT-6, dont l'objet est la pose d'un nouveau câble téléphonique transatlantique à grande capacité entre les côtes américaines et européennes, débutera le lundi 25 août. Deux navires câbliers, l'américain *Long Lines* et le français *Vercors*, assureront, chacun de leur côté la pose du câble d'une longueur totale de 3 692 miles nautiques et d'une capacité record de quatre mille communications simultanées.

  Le coût de l'opération, estimé à 191 millions de dollars, sera réglé, pour la plus grande part, par la compagnie American Telephone and Telegraph.

CORRESPONDANCE

Qui paiera les pompiers de la forêt landaise ?

A la suite de notre article, « Qui paiera les pompiers de la forêt landaise ? (le Monde du 3 août), l'un de nos lecteurs, M. Bourras, maire de Saumejan (Lot-et-Garonne), nous écrit :

Que les propriétaires forestiers — pour la plupart non résidents — tirent profit de la vente de leurs bois plus efficacement protégés contre le feu que jadis, c'est certain ! Ils ont d'autant moins à se plaindre que le fisc se montre bon prince à leur égard. Que certains groupes puissants (le singulier conviendrait peut-être mieux que le pluriel), à la fois propriétaires, exploitants et transformateurs de bois, sachent bien conduire leurs affaires, c'est possible ! Mais que la population participe, ne serait-ce que modestement, à cette prospérité, c'est douteux !

Si vous laissez de côté la zone littorale, qui constitue un cas spécial, et que vous parcouriez en dehors des grands itinéraires l'immense contrée qui va de Pissos (Landes) à l'ouest, aux abords de Nérac (Lot-et-Garonne) à l'est, vous êtes frappé et quelquefois angoissé par la rareté des rencontres humaines. Les chiffres corroborent cette impression : sur 400 000 hectares (certains départements français n'atteignent pas cette dimension) vivent en tout et pour tout cinquante mille habitants. Est-ce le record de la désertification française, zones montagneuses mises à part ? C'est probable. Encore conviendrait-il de noter que des cantons entiers, de taille respectable — par exemple, aux deux extrémités, ceux de Pissos et de Houeilles, — sont descendus à cinq ou six habitants au kilomètre carré, y compris la population des bourgs.

SPECTACLES

théâtres

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Valses de Vienne.
Nouveau Carré, 20 h. : Cirque à l'ancienne.

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : le Tube.
Charles-de-Rochefort, 20 h. 45 : le Troisième Témoin.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : J'habite chez une copine.
Cour des Miracles, 21 h. : Jazz (Tarahumara Group).
Daunou, 21 h. : Monsieur Masure.
Hébertot, 21 h. : l'Amour fou.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Le Lucernaire, 19 h. 30 : Fando et Lis ; 20 h. 30 : les Chaises ; 22 h. 15 : Sade.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Nouveautés, 21 h. : la Libellule.
Théâtre Campagne-Première, 19 h. : 1 m 80, 95 kilos... et ça cause ; 20 h. 30 : le Presse-Purée des Destaing ; 22 h. : Argentine Show ; 23 h. : F. Cahel, piano, et Atonal Swing Free Jazz.
Troglodyte, 22 h. : l'Inconfortable.

Les opérettes

Henri-Varna-Mogador, 20 h. 30 : Fiesta et hommage à Luis Mariano.

Festival estival

Bateaux-Mouches, 18 h. : F. Hardy et E. de Villèle.
Jardin d'acclimatation, 15 h. 30 : F. Hardy et E. de Villèle.
Molière côté jardin ; 20 h. 45 : Artisanat vivant.
Musée Guimet, 18 h. 30 : Films.
Sainte-Chapelle, 18 h. 30 et 20 h. 30 : Ensemble Guillaume de Machaut (chants de trouvères et troubadours).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : The Wedding March, d'E. von Stroheim ; 18 h. 30 : le Diable au corps de Cl. Autant-Lara ; 20 h. 30 : Tristana, de Luis Bunuel ; 22 h. 30 : l'Avventura, de M. Antonioni ; 0 h. 30 : le Golem, de P. Wegener.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 26 août

Les exclusivités

AGUIRRE LA COLERE DE DIEU (All. v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
ALLONSANFAN (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'ANGE NOIR (All., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42), V., L.
L'AIGLE AVAIT DEUX TETES (All., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).
C'EST DUR POUR TOUT LE MONDE (Fr.) U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LE BAGARREUR (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Caravelle, 18e (387-50-70), Gaumont-Bosquet.
EFFI BRIEST (All., v.o.) : Olympic, 14e (783-67-42).
EXHIBITION (Fr.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Napoléon, 17e (380-41-46), Marotte, 2e (231-41-39), Helder, 9e (770-11-24), Ermitage, 8e (359-15-71), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82), Quintette, 5e (033-35-40) ; v. f. : Montparnasse Pathé, 14e (326-65-13)
FRENCH CONNECTION No 2 (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. : Ermitage, 8e (359-15-71), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount Montparnasse, 14e (326-22-17), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25), Boul'Mich', 5e (033-48-29), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Passy, 16e (288-62-84), Lux Bastille, 12e (343-79-17)
LE FUTUR AUX TROUSSES (Fr) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97).
LA GRANDE CASSE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
L'INDE FANTOME (Fr.), première partie : Olympic, 14e (783-67-42) ; deuxième partie : Olympic-Entrepôt.
INDIA SONG (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Le Seine, 5e (325-92-46).
LENNY (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LILY AIME-MOI (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
OPERATION LADY MARLENE (Fr.) : Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Palace, 17e (387-77-29) ; Bretagne, 6e (222-57-97), Mistral, 14e (734-20-70) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; à partir de vendredi : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Fauvette, 13e (331-56-86)
PAS DE PROBLEME (Fr.) : Trois Nations, 12e (343-04-67) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-*Convention*, 15e (828-42-27) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
PEUR SUR LA VILLE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18).
POPULATION ZERO (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).
PROFESSION REPORTER (It., v.o.) : Concorde, 8e (359-92-84) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17).
QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LE RETOUR DU DRAGON (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Danton, 6e (326-08-18) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
LE SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71) ; *Elysées-Point-Show*, 8e (225-67-29)
LA TENDRESSE DES LOUPS (All., v.o.) : Olympic, 14e (783-67-42), sam., mardi.
THE GROOVE TUBE (A., v.o.) (*) : Biarritz, 8e (359-42-33) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
TOMMY (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Studio Alpha, 5e (033-39-47).
UNE ANGLAISE ROMANTIQUE (Ang., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), en soirée.
VILLA DES DUNES (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42), mercr., dim.
VIOLENCE ET PASSION (It., v.o.) : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82).

Les grandes reprises

BAS LES MASQUES (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD : Luxembourg, 6e (633-97-77).
DROLE DE DRAME (Fr.) Studio de la Harpe, 5e (033-34-83)
LA FEMME DE JEAN (Fr.) : Vendôme, 2e (073-97-52).
LE KID (A.) : Champollion, 5e (033-51-60)
LE MANUSCRIT TROUVE A SARAGOSSE (Pol., v.o.)) Le Seine, 5e (325-92-46) H. spéciaux.
MUSIC LOVERS (Ang., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) sauf mar.
PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
REPULSION (A., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40)
ROSEMARY'S BABY (A., v.o.) (**) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
SENSO (It., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; v.f. : 14-Juillet, 11e (700-51-13).

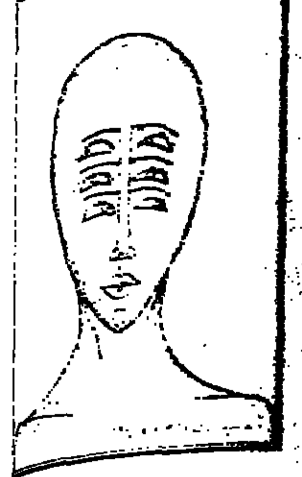
Les films nouveaux

DOC SAVAGE ARRIVE, film américain de G. Pal. — V.o. : Elysées-Cinéma (8e) (225-37-90) ; Cluny-Ecoles (5e) (033-20-12) ; v.f. : Caméo (9e) (770-20-89) ; *Rotonde* (6e) (633-08-22) ; Murat (16e) (288-99-75) ; Liberté-Club (12e) (343-01-59)
FOLLE A TUER, film français d'Yves Boisset, avec Marlène *Jobert*. — *Saint-Germain-Village* (5e) (633-87-59) ; Colisée (8e) (359-29-46) ; Français (9e) (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé (14e) (326-65-13) ; Gaumont-Convention (15e) (828-42-27) ; Victor-Hugo (16e) (727-49-75) ; Gaumont-Gambetta (20e) (797-02-74) ; Fauvette (13e) (331-56-86) ; Clichy-Pathé (18e) (522-37-41).
LA BETE, film français de Walérian Borowczyk (**). — Omnia (2e) (231-39-36) ; Dragon (6e) (548-54-74) ; Quintette (5e) (033-35-40) ; Trois-Nations (12e) (343-04-67) ; P.L.M.-St-Jacques (14e) (589-68-42) ; Montparnasse 83 (6e) (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier (8e) (387-35-43) ; Gaumont-Opéra (9e) (073-94-48) ; Gaumont-Convention (15e) (828-42-27) ; Clichy-Pathé (18e) (522-37-41) ; Panthéon (5e) (033-15-04) ; Balzac (8e) (359-32-70).
LE JOUR DU FLEAU, film américain de John Schlesinger, *avec Donald Sutherland*. — V.o : Gaumont-Champs-Elysées (8e) (359-04-67) ; Gaumont-Rive-Gauche (6e) (548-26-36) ; Hautefeuille (6e) (633-79-38) ; v.f. : Impérial (2e) (742-72-62) ; Cambronne (15e) (734-42-96).
LE MORT-VIVANT, film américain de Bob Clarck. — V.o. : Saint-André-des-Arts (6e) (326-48-18)
LES AVENTURES DE PINOCCHIO, film italien de Luigi Comencini. — V.o : Elysées-Lincoln (8e) (359-36-14) ; 14-Juillet (11e) (700-51-13) ; Quintette (5e) (033-35-40) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier *(8e) (387-35-43)*.
LES GALETTES DE PONT-AVEN, film français de Joël Séria, avec Jean-Pierre Marielle — Murat (16e) (288-99-75) ; Liberté-Studio (12e) *(343-01-59) ; La Clef (5e)* (337-90-90) ; Cinémonde-Opéra (9e) (770-01-90) ; Miramar (14e) (326-41-02), Mistral (14e) (734-20-70) ; Rex (2e) (236-83-93) ; Biarritz (8e) (723-69-23) ; U.G.C.-Odéon (6e) (325-71-08) ; Magic-Convention I (15e) (828-20-64).
LE VIEUX FUSIL, film français de Robert Enrico, avec Philippe Noiret et Romy Schneider. — George-V (8e) (225-41-46) ; Marivaux (2e) (742-83-90) ; Paramount-Montmartre (18e) (606-34-25) ; Paramount-Montparnasse (14e) *(326-22-17)* ; Paramount-Maillot (17e) (758-24-24) ; Paramount-Orléans (14e) (580-03-75) ; Publicis-Saint-Germain (6e) (22-72-80) ; Plazza (8e) (073-74-55).
MORTELLE RENCONTRE, film américain de S Hayers. — V.o. : Balzac (8e) (359-52-70) ; v.f. : Paramount-Opéra (9e). (073-34-37) ; Paramount-Maillot (17e) (758-24-24)
YAKUSA, film américain de Sydney Pollack, avec Robert Mitchum. — V.o : Quartier-Latin (5e) (326-84-65) ; Mercury (8e) (225-79-80) ; v.f : *Mayfair (16e)* (525-27-06) ; A.B.C (2e) (236-55-54) ; Clichy-Pathé (18e) (522-37-41), Montparnasse 83 (6e) (544-14-27) Gaumont-Sud (14e) (331-51-16) ; Cambronne (15e) (734-42-96) ; Trois-Nations (12e) (343-04-67)

CALENDRIER DES CONCERTS

CONCERT-EXPOSITION Conciergerie Salle Gens d'Armes Samedi 6, dimanche 7 septembre à 21 heures Loc. ouverte sur place et Hel Sally 277-59-20 p.e. Valmalète	LE ROI, LA SCULPTURE, LA MUSIQUE ET LA MORT du Moyen-Age à la Renaissance Parcours - rencontre entre la musique et l'œuvre sculptée des Gisants et Tombeaux de la *Basilique Saint-Denis* ENSEMBLE POLYPHONIQUE DE FRANCE Dir. Charles RAVIER
Fest. Automne Fest. Estival de Paris PLEYEL Jeudi 18 septembre à 21 heures *Loc. : Pleyel*, agences (Kiesgen)	NEW YORK PHILHARMONIC Dir. : PIERRE BOULEZ BARTOK - CARTER STRAVINSKI
CHARTRES Salle à l'Italienne du Musée Samedi 6 septembre à 21 heures (Kiesgen)	Samedis Musicaux Jean-Claude et France PENNETIER Piano à 4 mains SCHUBERT - DEBUSSY RAVEL - BIZET

Culture

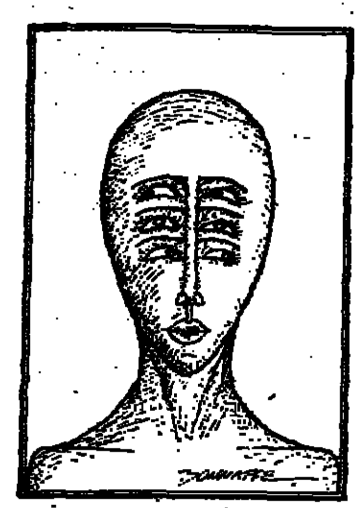


les femmes et statistiques

M. L. B.

ARTS ET SPECTACLES

Culture



Les femmes en statistiques

● « Allez dans les musées, ou aux expositions, il n'y a que des femmes, à Paris, l'après-midi. » « Elles ont le temps » : disent leurs maris, qui doivent être des hommes « très occupés ». Mais les femmes rencontrées dans les musées, les galeries, à Paris, l'après-midi, ne sont pas toutes les femmes. Elles sont celles qui ne travaillent pas, ou dont les enfants vont en classe, sont déjà grands.

Les résultats d'un récent sondage effectué par le service des études et de la recherche du secrétariat d'Etat à la culture prouvent que les femmes françaises pratiquent moins que les hommes les activités culturelles à l'extérieur du foyer. Même la fréquentation des musées, des expositions de peinture, est plus masculine que féminine : 29,4 % des hommes interrogés, contre 25,4 % des femmes, sont allés au moins une fois au musée au cours des douze derniers mois ; 21 % des hommes ont vu au moins une exposition de peinture ou de sculpture, contre 16,3 % des femmes. Les hommes sont plus mélomanes, aussi : 8,4 % ont entendu au minimum un concert, 5,4 % des femmes en ont le temps (les moyens ?)...

Manque de temps, certes, quand les travaux ménagers, les soins aux enfants, représentent pour la femme quatre à huit heures de travail par jour, selon la situation — heures qui le plus souvent se rajoutent au temps de travail professionnel, sans compter celui passé dans les transports. Cela explique, en partie, qu'un quart seulement des femmes interrogées sortent le soir une fois par semaine, quand un tiers des hommes peuvent le faire. Ceux-ci fréquentent beaucoup plus les fêtes foraines, les bals publics. 55 % des messieurs interrogés sont allés aussi au cinéma. Plus de la moitié des femmes n'ont pu (ou voulu) le faire une fois seulement durant l'année. En moyenne, les hommes voient quinze films par an, les femmes dix.

● Les pratiques culturelles des femmes sont plutôt liées au foyer : en moyenne, elles écoutent la radio vingt heures par semaine, regardent la télévision dix-sept heures : 38 % d'entre elles lisent des magazines — « féminins » ou « familiaux ».

● Le sondage conduit à une autre conclusion : les femmes participent moins à des activités permettant une insertion sociale. La différence des types de lecture en donne déjà la preuve : quand il s'agit de la participation à des associations sportives, artistiques ou culturelles, politiques ou syndicales, la prédominance masculine s'accentue, s'accuse.

Les hommes sont quatre fois plus nombreux à faire partie d'associations, de clubs ou d'organisations.

Manque de temps bien sûr. Mais surtout insuffisance de la formation des femmes. La radio, la télévision, les magazines, sont envisagés comme distraction : pratique culturelle solitaire et à domicile. Les femmes s'en contentent-elles ? Il faut croire que non, puisque, toujours selon ce sondage, les femmes manifestent plus d'insatisfaction que les hommes, et ne sont que 28,7 % à estimer qu'elles ont dans leur environnement les possibilités de pratiquer les activités qui leur plaisent.

Ce retard n'a, en effet, rien d'inné. Avant l'âge de vingt-cinq ans, avant que les contraintes familiales ou sociales de leur « condition féminine » ne se fassent sentir, la pratique culturelle des femmes est plus forte, leur curiosité plus vive que celle des hommes.

M. L. B.

Cinéma

« YAKUZA », de Sydney Pollack

Etonnante évolution de ce cinéma américain qui n'en finit pas de nous surprendre ! Le rêve a changé de couleur, une noirceur sans nom, à l'image d'une Amérique qui a mis au clou ses fantasmes petits-bourgeois, semble devoir tout envahir. Le monde entier est devenu la scène d'un Hollywood transformé. Hier la France, *French Connection II*, aujourd'hui le Japon, *Yakuza* — Sydney Pollack, capable de passer de la charge très poussée *(On achève bien les chevaux)* à la guimauve progressisante *(Nos plus belles années)*, trouve soudain le ton qui convient (avec la collaboration de Robert Towne, scénariste du *Chinatown* de Roman Polanski) pour projeter Robert Mitchum éternellement glorieux, survivant d'une autre époque où le mythe de l'aventurier fleurissait dans les plaines de l'Ouest (l'admirable *les Indomptables* de Nicholas Ray en 1952), dans un Japon non moins mythique, ou mythifié, où se rejoignent étrangement Akira Kurosawa et le film karaté revu et *corrigé*.

Comme dans *French Connection II*, de Frankenheimer, un Américain — pas Mitchum, bien sûr, déjà entré au Panthéon des intouchables, mais son grand copain d'un quart de siècle (dans le film), Brian Keith, — se révèle un parfait « salaud », une franche crapule. Nouvelle manière de corriger le racisme d'antan, confirmée encore, comme chez Frankenheimer, par le désir de « respecter » *le pays qui vous héberge et* chez qui vous allez filmer la quasi-totalité de votre *thriller*.

Les *yakuzas*, héritiers des samouraïs — même souci de discipline physique absolue, même solidarité à la vie à la mort, — contrôlent les affaires au Japon comme la *Mafia* italo-américaine aux Etats-Unis. *L'histoire s'enclenche grâce à une* tradition japonaise dont Yann le Masson et Benie Deswarte avaient fait le sujet d'un film documentaire ambitieux, *Kashima Paradise* : le *giri*, cette série d'obligations en chaîne qui lient entre eux les fils du Soleil de leur naissance à leur mort.

Filon inespéré pour des scénaristes astucieux et un tantinet cyniques comme il se doit dans le Hollywood de [illegible] l'occupation américaine, il sauva *Eiko et sa fille de la détresse, puis* l'établit dans ses meubles en lui achetant un bar. De retour au Japon, par amitié, pour faire libérer la fille de Brian Keith, trafiquant d'armes « *malhonnête* » *(qui ne tient pas ses* engagements), il a recours aux services du « Frère » d'Eiko, ancien yakuza, devenu malgré lui son obligé *à cause des services rendus à sa* « sœur ».

Le gag fonctionne à répétition, les fausses pistes se multiplient, en *même temps qu'éclate une violence* débridée, truquée au possible, mêlée de combats au sabre et coups de revolver à la Chicago. Le *giri* atteint son paroxysme, entre Mitchum et le frère supposé, dans l'amputa*tion, par l'un puis par l'autre, du* petit doigt gauche.

On joue ou non ce jeu, on accepte ou non cette *furia* caricaturale où l'Amérique transporte au bout du monde son propre goût des sensations fortes repousse toujours un peu plus loin la frontière de l'aventure. Le tout dominé, écrasé, par l'humour impassible de Robert Mitchum, jamais plus drôle, plus dépourvu de tout complexe.

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir « Les films nouveaux ».

« FOLLE A TUER », d'Yves Boisset

[illegible] cinq ans dans une clinique psychiatrique. [illegible] milliardaire Mostri (Michel Lonsdale) *— qui, de toute façon, est un* philanthrope — l'engage comme gouvernante de son jeune neveu Thomas (Thomas Waintrop), insupportable gamin dont les parents sont morts *tragiquement. A peine entrée* en service, Julie est enlevée, avec l'enfant, par des gangsters commandés par un tueur (Thomas Milian), qu'on *a vu suffisamment à l'œuvre* dès le générique pour en avoir froid dans le dos. Julie découvre qu'on veut *lui faire porter le chapeau dans* la demande de rançon adressée à Mostri, et qu'elle va être liquidée, ainsi que Thomas. Elle réussit à s'enfuir, traînant l'enfant après elle. Le tueur les poursuit à travers la France.

Le nouveau film d'Yves Boisset est une adaptation d'un roman série *noire* de Jean-Patrick Manchette : *O dingos, ô châteaux !* Adaptation qui a dû poser des problèmes. *Personne n'en est crédité au générique* et, à part la situation de départ, il ne reste pratiquement rien du livre, qui a été blanchi, nettoyé jusqu'à l'os, de toutes ses scènes de violence, de tueries, de « dinguerie ».

Chez Manchette, Julie se déplace dans un univers de forbans plus aliénés les uns que les autres ; c'est *une véritable dérision du roman noir,* [illegible] guignol avec une [illegible] grandiose. Ici, Julie [illegible] petite chèvre de monsieur Seguin qui semble jouer *à un jeu scout avec les méchants* loups et qui n'est pas croquée à la fin. Ce qui fait bien plaisir, car Marlène Jobert est délicieuse, fine, sensible, la vraie actrice toute en nuances, et elle arrive, en somme, à faire passer ce faux bon scénario que Boisset, pour sa part, a essayé de traiter à la manière de Hitchcock, sans y parvenir, car l'histoire, ainsi revue, est en béton.

Le générique, pourtant, soutenu par un *motif de la Force du destin* de Verdi — qui revient par la suite sans avoir la même efficacité, — est remarquable.

On glane, *par-ci, par-là*, des moments où la mise en scène s'élève au-dessus du scénario : *celui, par exemple, où Lonsdale fait* écouter à Marlène Jobert un air d'opéra et boit du champagne en citant Lewis Carroll.

La seule bizarrerie de ce film est d'être interdit aux moins de treize ans. Ce qui est bon pour le jeune interprète de sept ou huit ans, tout de même quelque peu bousculé dans l'aventure, ne doit pas l'être pour de jeunes spectateurs qui en voient bien d'autres à la télévision.

JACQUES SICLIER.

★ Voir « Les films nouveaux ».

« LE VIEUX FUSIL », de Robert Enrico

C'est l'histoire d'un double cri de douleur et de haine, brusquement concrétisé en acte de vengeance, que raconte Robert Enrico dans *le Vieux Fusil*. On retrouve dans ce film un thème souvent traité au cinéma, ces *derniers temps (qu'on se rappelle Un justicier dans la ville* ou *l'Agression)* : celui d'un homme que l'assassinat d'un être cher (une femme, une fille, généralement les deux ensemble) pousse à se faire justice soi-même.

La force du film de Robert Enrico réside dans la simplicité et la brutalité avec lesquelles s'enchaînent les faits. En situant le drame à la fin de l'occupation allemande, en le limitant étroitement dans l'espace et le temps, Robert Enrico et ses scénaristes *(Pascal Jardin, Claude Veillot)* ont habilement conféré à l'action vengeresse un caractère à la fois inéluctable (quasi instinctif) et héroïque. Les circonstances sont telles que l'affrontement entre le justicier et les bourreaux se trouve réduit à l'essentiel : une lutte à mort dans un huis clos de tragédie.

Montauban, juin 1944. Par mesure de prudence, un chirurgien expédie sa femme et sa fille dans une vieille *propriété de famille — une sorte de château-fort délabré — qu'il possède* dans les environs. Quelques jours plus tard, il va leur rendre visite. Ce qu'il découvre est au-delà de l'horreur. Une section de SS campe dans le château. Tous les habitants du village ont été massacrés. Le chirurgien reconnaît le cadavre de sa fille, tuée d'une balle de revolver, et celui — brûlé au lance-flammes, calciné — de sa femme (Romy Schneider). Alors, il va chercher un vieux fusil de chasse dissimulé dans les combles, et la vendetta commence...

Ce que décrit le film, ce ne sont pas seulement les péripéties de cette vendetta, c'est aussi le reflux des souvenirs qui, par vagues successives, assaillent le chirurgien pendant qu'il dresse ses embuscades et ses pièges. Souvenirs des jours heureux, images surgissant à l'improviste du fond de la mémoire pour rappeler la *douceur et la chaleur d'un amour* conjugal partagé. Brefs instants au cours desquels les fantômes de la vie l'emportent sur les exigences de la mort.

Malgré des invraisemblances de détail — la lutte de cet homme seul contre une troupe de SS frise par moments le rocambolesque, — malgré l'aspect artificiel que revêtent assez vite les évocations du passé, on se laisse prendre aux surprises de la mise en scène de Enrico, à ce *crescendo* de violence dans lequel il nous entraîne, à certaines images qui mettent les nerfs à vif. De cette histoire d'un homme tranquille, discret, un peu pataud, que rien n'a préparé à la haine et qui, soudain, se transforme en un solitaire enragé, de toute cette horreur que traversent des bouffées de tendresse, finit par monter une sourde émotion. L'essentiel *de cette émotion est due naturelle*ment à Philippe Noiret, admirable de puissance, de tact et de sensibilité. Il n'est jamais facile pour un homme de pleurer à l'écran. Les larmes que verse Philippe Noiret dans *le Vieux Fusil* sont celles du malheur absolu.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir « Les films nouveaux ».

■ Les Semaines musicales de Stresa, qui ont lieu du 26 août au 1er octobre, présenteront l'Orchestre Philharmonique d'Israël, l'Orchestra da camera italiana, Nathan Milstein, Nikita Magaloff, le Trio di Milano, le Quatuor de madrigalistes de Madrid, la Camerata academica du Mozarteum de Salzbourg, P. Cochereau et R. Delmotte, H. Szeryng, l'Orchestre philharmonique de Moscou sous la direction de K. Kondrachine, ainsi que de nombreux concerts de jeunes lauréats des prix internationaux. (Renseignements : Palazzo del Congressi, 28049-Stresa, Italie.)

Un achat du Metropolitan Museum de New-York

25 MILLIONS DE FRANCS POUR UNE COLLECTION D'ART JAPONAIS

Le Metropolitan Museum de New-York vient d'acquérir une exceptionnelle collection d'art japonais pour la somme de 5,1 millions de dollars, soit 25 millions de francs environ. Les quatre cent douze pièces qui la constituent — objets archéologiques, anciens rouleaux bouddhiques, peintures de l'époque momoyama, céramiques, bronzes et bois sculptés du neuvième et du quatorzième siècle — avaient été réunies par un ancien G.I., Harry Packard, établi au Japon après l'armistice, où il est devenu spécialiste d'art nippon, notamment sur le site même de Nagasaki, après le bombardement atomique.

Depuis l'acquisition, en 1970, d'une peinture de Vélasquez, *le Portrait de Juan Pareja*, à 5,5 millions de dollars, c'est la deuxième acquisition spectaculaire du « Met », qui a ainsi liquidé ses crédits d'achats pour les cinq années à venir, a déclaré son conservateur, M. Thomas Hovings.

Une part de la collection d'art japonais sera prochainement montrée au « Met », en attendant l'exposition complète, l'an prochain.

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Michelet et Isaac

Jules Michelet est mort en 1874, on n'est pas à un an près pour célébrer un centenaire : Antenne 2 lui offrait une Pierre blanche, de Jean-Jacques Bloch et Roland Bernard.

Cette série, la suite logique des Bonnes Adresses du passé, emprunte l'itinéraire des personnalités qu'elle évoque, jouant sur un parallèle entre les demeures qu'elles ont habitées — et qu'elles hantent parfois — et leur carrière, leurs idées, leurs actes. Lorsque le contrepoint s'établit, l'émission a la persuasion insinuante d'une musique.

Pas de chance pour Michelet : les quartiers de son enfance, sa maison natale, le reste, ont été reconstruits ; les universités où il a travaillé ont été ravalées, ont perdu leur poids de passé ; Vascœuil où il a médité a été restauré, dans le style très chic, centre d'art privé. Lui qui, précurseur de nos historiens modernes, semble avoir senti les liens qui unissaient l'histoire et l'imaginaire n'a laissé aucune trace, ici, qui parle à l'imagination : des portraits, des éditions originales, du très officiel. Ce n'est pas le récit pointilliste de ses vies conjugales qui en transformera l'image.

Et, sans l'imaginaire, le didactisme, c'est quoi ? C'est l'école... Deux historiens parlaient. Claude Mettra, analytiquement, évoquait l'œuvre historique, la découverte du Moyen Age, le saut dans le temps, de l'obscurité du quinzième siècle à l'espoir de la Révolution, la connivence réelle du philosophe et de l'âme du peuple, tendant vers la « joie », la « liberté ». M. Violenex, micheletologue distingué, situait l'œuvre de son maître à penser dans l'histoire : un républicain, disait-il, que les théories marxistes et les idéologues de l'Action française ont contribué à discréditer... Jusqu'en 1968, où l'universalité des rêves produits pouvait se reconnaître dans les rêveries productives de cet universitaire.

Pour faire bon compte, Jean-Jacques Bloch et Roland Bernard ont même présenté Michelet comme un précurseur du mouvement écologique. Pourquoi pas ?

Malgré son côté inutilement scolaire, cette Pierre blanche donnait la parole à des passionnés. Et c'est passionnant des professeurs passionnés. — M. E.

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

LES PROGRAMMES

MARDI 26 AOUT

CHAINE I : TF 1

20 h. 35, Les animaux du monde (La faune de l'Alaska) ; 21 h., Jeu : Le blanc et le noir ; 21 h. 45, Sport : Championnats du monde de cyclisme sur piste (professionnels) ; 22 h. 25, IT 1 journal.

CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 35, Les dossiers de l'écran, d'A. Jammot. Film : « Leclerc » (Du Tchad à Berchtesgaden), montage de documents du Service cinématographique des armées.

Leclerc, soldat de la France libre, et la deuxième division blindée dans les campagnes d'Afrique, de France et d'Allemagne, de 1940 à 1945.

Débat : « Il était une fois un capitaine. »
Avec la participation de Mme de Hauteclocque ; du général Jacques de Guillebon, chef d'état-major du général Leclerc, du [illegible]

23 h., Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 30 (R.), Westerns, films policiers, aventures : « le Rendez-vous », de J. Delannoy (1961), avec A. Girardot, A. Parisy, O. Versois, J.-C. Pascal, Ph. Noiret, M. Piccoli (N.).

Un écrivain, marié en secondes noces à la fille d'un milliardaire, retrouve sa première femme. Celle-ci est compromise dans une affaire de meurtre. Or, à l'heure du crime, il se trouvait avec elle.

22 h. 35, FR 3 actualités.

FRANCE-CULTURE

20 h. (R.), Dialogues, par R. Pillaudin : « La lutte contre le sous-développement » ; 21 h. 20, Concert au Centre culturel américain, par le groupe New American Music Ensemble (Persichetti, J. Ferrito, B. Childs, B. Arel, R. Hannay) ; 22 h. 30 (R.), Mémoires improvisés de P. Claudel, par J. Amrouche ; 23 h., De la nuit, par E. Lansac ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Festival estival de Paris (en direct de la Sainte-Chapelle) : l'Ensemble Guillaume de Machaut interprète des chants de trouvères et de troubadours, la « Commémoration du Roman de la rose », « Chant à la Vierge » (Gautier de Coincy) ; 22 h. 30, Indéterminées, par R. Gagneux : « le Sacre du printemps » (Stravinsky) ; « Prométhée, le poème du feu » (Scriabine) ; « l'Enfer de la Divine Comédie », extraits (Bernard Parmegiani), « le Purgatoire de la Divine Comédie », extraits (François Bayle), par le Groupe de recherches musicales de l'Institut audiovisuel ; 24 h. (S.), Anonymes et Sentimentales, par J. Markovitz et S. Darmaillacq.

MERCREDI 27 AOUT

CHAINE I : TF 1

20 h. 35, Dramatique : « l'Ennemi », de Julien Green, de l'Académie française. Réal. F. Chatel. Avec S. Sanders, G. Chevalier, Cl. Titre.

Dans un immense château, l'ennui s'installe entre Elisabeth et Philippe, son mari. Elisabeth va découvrir l'amour-passion avec Pierre, son beau-frère, un homme « hanté par Satan ».

22 h., Documentaire : Dix jours au Sénégal, de J.-Cl. Weiss ; 22 h. 40, IT 1 journal.

CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 35, Série : Mannix (Piste froide) ; 21 h. 30, Documentaire : Portrait de l'univers, de J. Lallier et M. Tosello (Bien manger pour bien vivre).

Comment doit-on équilibrer son régime alimentaire ?

22 h. 25, Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 30, Les grands noms de l'histoire du cinéma : « Tarakanova », de F. Ozep (1937), avec A. Vernay, S. Prim, R. Karl, P. Richard-Willm (N.).

Catherine II charge son favori, le comte Alexis Orloff, d'enlever, à Venise, Elisabeth Tarakanova, qui se prétend véritable héritière du trône de Russie. Orloff et Tarakanova s'éprennent l'un de l'autre.

22 h., FR 3 actualités.

FRANCE-CULTURE

20 h., Relecture, par H. Juin : « Lautréamont », réal. A. Lemaître ; 21 h. 30, Musique de chambre : « Douze variations sur un thème de Haendel » (Beethoven) ; « Sonate n° 2 » (Prokofiev), Messe « Jesu nostra Redemptio » (Palestrina) ; 22 h. 30 (R.), Mémoires improvisés de P. Claudel, par J. Amrouche ; 23 h., De la nuit, par E. Lansac et G.-M. Dubrez ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Anthologie des orchestres de Radio-France, par C. Guy : Orchestre national à la salle Pleyel (1973) : « Symphonie n° 38 K. 504 » de Prague » (Mozart) ; « Suite de danses » (Bartok) ; au Théâtre des Champs-Elysées : Symphonie n° 6 « Pathétique » (Tchaïkovski) ;

22 h. 30 (S.), Indéterminées, par R. Gagneux : « Quatrième symphonie » (Mahler) ; « Noces » (Stravinsky) ; 24 h. (S.), Anonymes et sentimentales, de J. Markovitz et S. Darmaillacq.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85



emplois internationaux

Schlumberger

offre des situations vivantes bien rémunérées et comportant de nombreux avantages à des

INGENIEURS

débutants (ou presque), électriciens, électroniciens ou mécaniciens. Ils participeront à l'expansion des activités de recherche pétrolière en Europe, Afrique; Moyen et Extrême Orient. Une formation rémunérée, préparatoire à l'activité proposée, est assurée sur les lieux mêmes d'exploitation et, selon ceux-ci, le salaire débute entre 4.600 et 7.650 francs par mois. Outre un diplôme d'ingénieur, il est demandé aux candidats de posséder de bonnes notions d'Anglais. Envoyer C. V. + photo à S.T. Schlumberger, Personnel Dept., 42 rue Saint Dominique, 75007 Paris.

RECHERCHONS

POUR SOCIETE ARABE NOUVELLEMENT FORMEE AVEC NOTRE PARTICIPATION, POUR L'EXECUTION DE DRAGAGES, TRAVAUX PORTUAIRES, TRAVAUX OFFSHORE ET TRAVAUX D'IRRIGATION.

UN CADRE SUPÉRIEUR

— pouvant justifier d'une solide expérience dans la direction de travaux maritimes au sens le plus large, c'est-à-dire dans les aspects techniques, commerciaux, financiers et organisation de tels travaux ;
— parlant et écrivant l'anglais couramment, si possible arabe ;
— âgé de 30 ans minimum ;
— disponible sous deux mois.

IL LUI SERA DEMANDE :

— en premier stade, de prospecter le marché et étudier les diverses possibilités de travaux ;
— de recruter et animer le premier noyau de personnel de la société, sous l'autorité du comité exécutif.

Suivant les résultats obtenus et le profil du candidat, il peut, en deuxième stade, espérer devenir un Directeur Général Adjoint de la société, ou même le Directeur Général. Le lieu de résidence serait l'Egypte ou l'Arabie Saoudite.

Rémunération envisagée variera de 30.000 à 90.000 dollars par an suivant qualification.

Les candidats sont priés d'adresser leur curriculum vitae avec photo à :

UNION MARITIME DE DRAGAGE, 269, rue de la Garenne, 92000 NANTERRE.

(Inutile téléphoner en première phase) avant le 3 septembre. Les candidats retenus seront convoqués pour discussion orale avant le 15 septembre.

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Le Monde *présente cette rubrique dans ses pages d'annonces le lundi et le mardi.*

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



emplois régionaux

INGENIEURS SYSTEME

ayant 1 à 2 ans d'expérience de l'OS MVS ou VS2, HASP

CECI VOUS CONCERNE :

Nos projets : développer l'activité informatique autour d'un IBM 370-168.

Notre société : une COMPAGNIE PETROLIERE de taille internationale implantée dans le monde entier.

Notre centre de calcul : dans une ville universitaire à la campagne, mer et montagne à proximité.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous No 18633, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 - Paris Cedex 01, qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS DE CONSTRUCTION ELECTRO-MECANIQUE EN GRANDE SERIE

recherche

pour une de ses usines de province (Centre-Ouest)

UN INGÉNIEUR

Chef de service qualité pour coordonner inspection contrôle et gestion qualité.

Les candidats devront être diplômés d'une école d'Ingénieurs et pouvoir faire état d'au moins 5 ans d'expérience industrielle dans une fonction similaire.

Ecrire av. C.V. détaillé, photo et prétentions à : S.E.V. MARCHAL, Direction des Relations Sociales, 26, rue Guynemer, 92132 ISSY-LES-MOULINEAUX.

FILIALE GROUPE AMÉRICAIN

600 personnes, industrie mécanique, recherche pour

NORMANDIE

CHEF COMPTABLE

(Chief Accountant)

Le poste comporte la supervision des services comptables, la préparation des clôtures mensuelles, l'élaboration de rapports français et américains.

Il nécessite une solide formation comptable et plusieurs années d'expérience dans une société américaine.

Perspectives d'avenir et salaire intéressant pour candidat de valeur.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous référ. 2.184 à

OP organisation et publicité 2, RUE MARENGO - 75001-PARIS, QUI TRANSMETTRA

Conjoncture défavorable ? Pas pour nous qui continuons notre expansion et qui recherchons pour notre Quartier Général Europe situé à Grenoble

organisateur informaticien

auquel sera confié un poste de Project Manager chargé de la conception et de la mise en place de systèmes d'information pour notre gestion Europe.

Pour postuler cet emploi, il faut une expérience confirmée en conception de systèmes et en organisation administrative/comptabilité générale, plusieurs années de pratique en informatique « technique » et parler l'Anglais. Une expérience des systèmes de base de données est souhaitée.

analyste programmeur confirmé

pour réaliser des applications informatique au niveau européen.

Cette fonction demande plusieurs années d'expérience, la pratique des languages Cobol/GAP/Assembleur, et de l'Anglais.

Une expérience en téléprocessing est souhaitée.

Adresser C.V. détaillé avec indication du salaire recherché, au Directeur du Personnel.

B-D BECTON DICKINSON 47, av. Marie Reynoard 38000 Grenoble

B.E.F.S.

ENGINEERING

recherche

dans le cadre de son expansion

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

expérimenté dans le bâtiment ou l'industrie

Ayant des relations, pour son agence de LYON. (Devra connaître la région RHONE-ALPES).

Envoyer lettre + C.V. + photo + prétentions à :

B.E.F.S. - Engineering

63, avenue des Vosges, 67000 STRASBOURG.

Rech. ménage retraité actif pr gardiennage propriété VAR, 15 kilom. mer, logem. cft indép. Sal. correspondant au travail. Homme entret., jardin potager, permis cond. ; femme entret. maison. Nombrx avantag., réf. exig. Ecr. n° 754, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

F.J.T. LAVAL rech. animateur ayant formation. Travail en équipe. Poste à pourvoir septembre. Adr. C.V. à A.L.F.J.T., 12 bis, r. de Paradis, 53017 Laval.

Etablissem. petit effectif rech.

EDUCATEUR

ou personne dynamique pouvant encadrer enfants difficiles mais intelligents.

COLLEGE SAINT-MAXIMIN (Institut Psycho-Pédagogique) 60740 SAINT-MAXIMIN. Téléph. 455-96-10.

Agence d'urbanisme région angevine, 79, rue Desjardins, 49000 ANGERS, cherche

CHARGE D'ETUDES

haut niveau, formation de base ingénieur ou économiste. Expérience dix ans dans bureau d'études, organisme d'aménagement ou de réalisation, pour :
— *Programmation d'équipem.* ;
— Etudes de marchés ;
— Etudes préopérationnelles ;
— P.O.S., etc.

Société d'Aménagement foncier *recherche pour ALBI*

JEUNE INGENIEUR AGRICOLE

(économie), possédant expérience professionnelle (2 ans environ). Adr. candidature man. avec C.V. et photographie au n° 7.124, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

POSTE LABORATOIRE 1 B (2.900 F mensuel) pour un an dans équipe associée au CNRS, conviendrait à DEA pour thèse 3e cycle. — Ecrire OUDEA, U.E.R. Médecine, 44035 Nantes.

---

offres d'emploi

MERCEDES

recherche

DEUX CONSEILLERS (ÈRES) GESTION

pour son réseau concessionnaires Paris et Province

Formation SCIENCES ECO, ESSEC, SUP. de CO, similaire.

Expérience professionnelle de quelques années de préférence en milieu automobiles. Bonnes connaissances COMPTABILITE.

Les dossiers de candidatures comprenant lettre manuscrite, C. V. détaillé, photo, rémunération actuelle, date de disponibilité sont à adresser à :

MERCEDES BENZ FRANCE CEDEX 70 - 75300 PARIS-BRUNE.

Société multinationale américaine recherche pour PARIS son

directeur technique

35 ans minimum

Formation supérieure (électronicien), ayant des qualités de manager, bilingue français anglais, 3 années d'expérience dans une fonction similaire nécessaires.

Salaire moyen annuel 100.000 F.

Les personnalités intéressées sont invitées à adresser leurs CV, photo et salaire actuel sous réf. 2235 au

Cabinet Claude VITET 2, r. marengo 75001 Paris *qui leur garantit toute discrétion*

NOUS SOMMES

UNE SOCIETE INTERNATIONALE IMPORTANTE DE PRODUITS ORTHOPÉDIQUES

LE 1er OCTOBRE

nous ouvrons une succursale à Paris près de la Porte d'Orléans

Notre firme offre aux collaborateurs consciencieux une situation permanente bien rémunérée.

ON CHERCHE :

— CHEF DU SERVICE CLIENTÈLE
— CHEF MAGASINIER

Envoyer C.V. sous n° 875.002, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e), qui transmettra.

SOCIETE EUROPEENNE DE PROPULSION

ETABLISSEMENT DE VERNON

SEP

recherche

AGENTS TECHNIQUES ou AGENTS TECHNIQUES PRINCIPAUX MECANICIENS

afin de rédiger des procédures et d'assurer le suivi d'exécution des recettes d'ensemble des circuits fluides. Adresser curriculum vitæ et prétentions en précisant référence 131 à : S.E.P. Service du Personnel, 27207 VERNON B.P. n° 802

IMPORTANTE SOCIETE SIDERURGIQUE METALLURGIQUE ET MECANIQUE

recherche

UN INGÉNIEUR COMMERCIAL

chargé de la prospection et de la vente à l'échelon international. *Parfaite* connaissance de la langue anglaise exigée. Formation ou expérience commerciale nécessaire. Résidence Paris. Nombreux déplacements à l'étranger.

IMPORTANTE SOCIETE METALLURGIQUE

recherche

REPRÉSENTANT EXCLUSIF

pour Région Parisienne

pour prospection et vente d'outillage.

Ecrire n° 7.121, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

---

offres d'emploi

France - Soir

recherche pour SERVICE COMMERCIAL, VENTE de PETITES ANNONCES par TELEPHONE

Jeunes Femmes

expérience de la vente et de la prospection.

esprit vif et accrocheur - sens du travail en équipe voix agréable

fixe + interessement

Téléphonez à Michèle CORPS au 233.44.21 ou écrivez-lui à: Régie-Presse, 85 bis r. Réaumur, 75002 — PARIS

RANK XEROX

Société multinationale, leader sur le marché de la reprographie, recherche :

un chargé d'études

pour son département technique

Il établira et analysera les performances mensuelles de nos techniciens et des machines qu'ils entretiennent. Cette analyse lui permettra de comparer les résultats obtenus aux prévisions, d'en dégager les écarts et de distinguer les actions à entreprendre.

Il devra, en outre, effectuer des prévisions concernant la fin de l'exercice et dresser le plan annuel.

Les candidats auront soit une formation ingénieur étayée par de bonnes connaissances en gestion, soit une formation commerciale supérieure, des notions d'informatique (time-sharing) et un an minimum d'expérience en milieu industriel.

Anglais souhaitable (compréhension)

Lieu de travail : Aulnay-sous-Bois

Merci d'adresser votre candidature avec C.V. sous référence C.44 à J.P. BRUN.

RANK XEROX B.P. 63 Aulnay-sous-Bois 93602

TRAITEMENT DES EAUX

Une importante société spécialisée dans la conception et la réalisation d'usines de traitement en eaux potables, recherche pour

PARIS

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

DÉBUTANT

Centrale, Ponts, Mines, T.P...

afin de lui confier les missions suivantes :

- Prospection et négociation d'affaires ;
- Suivi et coordination des études au niveau du projet et de la soumission ;
- Assistance technique et conseil durant l'exécution.

La formation adaptée aux besoins de la fonction sera assurée par la Société.

Envoyer C.V., photo et rémunération actuelle sous référence 218 M 1 à :

Cabinet Jean-Claude MAURICE, Conseil en Gestion du Personnel, 2, rue Legendre, 75017 PARIS.

JEUNES DIPLOMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La VENTE peut être pour VOUS un tremplin remarquable.

- *Que vous ayez ou non des connaissances en informatique, votre candidature nous intéresse.*
- Notre Société, en très grande expansion, consacre plus de 8% de sa masse salariale à la FORMATION PERMANENTE.

Téléphonez à A.GOUDET ou R.HEREDIA au 584.00.01

Burroughs Informatique *"Les Olympiades" Avenue d'Ivry PARIS 13e*

SOCIÉTÉ DE SERVICES ET DE CONSEILS EN INFORMATIQUE

recherche

JEUNES COLLABORATEURS

— célibataires, dégagés O.M. ;
— libres rapidement.

Niveau : *2 à 3 années d'études supérieures.*

DESIREUX D'ENTREPRENDRE UNE CARRIERE dans

l'INFORMATIQUE

Formation de base assurée dans le cadre d'un contrat de travail avec stage rémunéré.

Adresser lettre de candidature avec C.V. détaillé + photo en précisant la date de disponibilité à n° 18.438, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

هكذا من الاصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70.
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03.
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE
produits de consommation marque renommés (non alimentaires) 600 personnes - C.A. 60 millions
recherche pour son siège social à Paris

directeur commercial

Il aura à assumer, sous l'impulsion directe du Président, la fonction commerciale FRANCE dans son ensemble :

- *direction des équipes de vente;*
- *direction des chefs de produits;*
- animation et suivi des actions publicitaires et promotionnelles avec l'aide d'une équipe Marketing;
- *organisation et gestion complète du Service;*
- recrutement important de collaborateurs pour doubler l'équipe actuelle;
- liaisons avec la production pour les programmes de fabrication.

Ce poste, destiné avant tout à un cadre de FORMATION SUPÉRIEURE (HEC, ESSEC...) 32 ans minimum, conviendrait à candidat ayant déjà acquis une solide expérience de la vente, de l'organisation et la gestion commerciale, de l'animation d'une équipe et désireux de prendre des responsabilités importantes. Le candidat devra parler l'Anglais. Le salaire de départ sera de l'ordre de 150.000 F ou plus, selon expérience.

Ecrire sous référence M17 à

INTERCARRIÈRES
5, rue du Helder 75009 Paris

TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE FRANÇAISE RECHERCHE

DIRECTEUR COMMERCIAL

— Formation grandes écoles commerciales ou études universitaires équivalentes.

— 30 ans minimum, ayant une expérience concrète de la commercialisation des produits *de grande consommation.*

— Bonne connaissance de l'anglais.

— En relation constante avec la direction, il participera à l'élaboration de la politique commerciale et assumera en France et à l'étranger la responsabilité de son application et de son développement.

Adresser lettre manuscrite avec curr. vitae à :
INTERMEDIA - N° 2.269
69, rue La Fayette, 75009 PARIS.
Discrétion et réponse assurées.

SERETES
FILIALE DU GROUPE SERETE
pour son département
COMMUNICATION - ANIMATION - PROMOTION

cadre expérimenté

Animation, Relations Publiques

Diplômé d'études supérieures et ayant cinq ans environ d'expérience en entreprise ou en agence spécialisée, il aura la responsabilité de la coordination et de l'exécution de projets dans les domaines des relations publiques et de l'animation urbaine, culturelle et commerciale.

Toutes informations sur cette offre seront données en toute discrétion au téléphone par Information-Carrière SVP 11-11 de 9 h à 18 h qui donnera un rendez-vous aux candidats intéressés.
Référence 634

Information Carrière
SVP.11.11

37, rue du Général Foy
75008 Paris.

Nous recherchons

JEUNE DIPLOMÉ D'ÉTUDES SUPÉRIEURES
(maîtrise d'informatique ou équivalent)

Première expérience professionnelle souhaitée, libéré des obligations militaires,
POUR PRÉSENTATION
ET DÉMARRAGE D'ORDINATEURS
AINSI QUE FORMATION DE PERSONNEL.

Envoyer curr. vitae et prétentions à M. GRANGE.

Burroughs

8, rue Pierre-de-Coubertin, 95300 PONTOISE.

SOCIÉTÉ FROMAGÈRE
jeune en pleine expansion
recherche d'urgence

DIRECTEUR D'USINE

— capable de concevoir et de contrôler l'évolution technique de l'usine ;
— capable d'animer une équipe de cadres et d'ouvriers, ayant l'expérience, l'habitude des hommes et les qualités morales correspondant à ce poste.

Formation laitière et technique indispensable.
Maison individuelle à disposition.

LIBRE DE TOUT ENGAGEMENT

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions à :
S.A. RAMBOL
16, rue de la Fosse-aux-Chevaux,
78730 SAINT-ARNOULT.

offres d'emploi

BANQUE INTERNATIONALE
de premier plan recherche

pour faire face à l'expansion de ses activités en France et dans des perspectives de carrière exceptionnelles

UN CADRE

spécialisé dans le CREDIT A L'EXPORTATION

- Formation enseignement supérieur.
- Expérience, si possible bancaire, d'au moins 2 ans *dans la spécialité.*
- Bonne connaissance de la langue anglaise.

Lettre + curriculum vitae sous référ. SOND à :

EMPLOIS ET CARRIERES
26, rue du Fbg-Poissonnière
75010 PARIS

GROUPE INFORMATIQUE INTERNATIONAL
(proche banlieue Sud Paris)
recherche
pour son département Calcul Scientifique

INGÉNIEURS DÉBUTANTS

Grande Ecole (Centrale, E.N.P.C., etc.)
Libre rapidement pour calcul de structures sur ordinateur (Génie Civil, Aérospatial, Nucléaire).

Envoyer curriculum vitae et prétentions à :
ENGINEERING SYSTEM INTERNATIONAL
20, rue Saarinen, Cidex L 232, 94533 RUNGIS SILIC.

Société auto-radio 15e recherche
STENODACTYLO
Anglais, italien, libre de suite. Ecrire, se présenter ou téléph. VOXSON FRANCE, 24, rue Labrouste - 533-50-57.

Petite entrepr. en expans. rech.
CHEF COMPTABLE
libre sept., âge min. 40 a., réf. 1er ord. Adr. C.V. M. Lecoutour, *17, villa d'Alésia, 75014 PARIS.*

Urgent Centre 20e cherche
INFIRMIERE LIBERALE
Tél. : 366-36-57.

Etab. second. filles Paris Ouest, recherche surveillantes ayant sens responsab., expér., du lundi au vendredi 8 h. à 17 h. 30. Ecr. avec C.V. et référ. N° TO 74010, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur Paris-2e, qui tr. ou tél. 967-72-61, entre 9 et 11 h.

Organisme professionnel (Parc *Monceau* recherche
RESPONSABLE ADMINISTRATIF pour
— Administ. service personnel, (40 personnes).
— Gestion administ. et juridique de l'organisme :
Conception de notes préparatoires ; budgets et rédaction de procès-verbaux de réunion, suivi des décisions.
— Rédaction de textes généraux de nature économique sur la profession.
Le poste nécessite une bonne formation juridique, notamment en droit social, du goût et des qualités pour la rédaction.
Situation d'avenir pour personne active et efficace.
Envoy. C.V. manuscr., photo, prétent. sous pli personnel à Mlle PILLAC, 34, avenue de Messine, Paris-8e.

Sté Industrielle Aliment rech. Secrétaire commerciale confirm. Bilingue français, anglais. Bonnes connaissances allemand, expér. exportation. Libre rapidement. Lieu de travail : *Meulan, Yvelines.* 13e mois, restaur. d'entreprise. Ecrire avec C.V. manuscrit, photo et prétentions à : M. GOUPIL, sté CACAO BARRY B.P. 8, 78250 *Meulan.*

URGENT. - Organisme privé, Paris rech. PSYCHOLOGUES ou PSYCHOSOCIOLOGUES pour collabor. à temps partiel. Les candidats posséderont une expérience en entreprise (animation de stages de formation appréciée, compétences sociales, juridiques, économiques, souhaitables). Envoyez C.V. détaillé et prétentions à Sogex Publicité, 97, r. Saint-Lazare, 75009 Paris. qui transmettra.

Equipe quartier d'un club prévention (zonards, toxicomanes) ch. 1ne assistante sociale, quelques ann. expér. profess., pour travail rue (quart. Latin). Conv. collective 66. R.-vs T. 325-47-91.

Foyer de l'enfance à Sucy-en-Brie (94) recrute à partir de septembre 1 puéricultrice D.E. temps plein pour pouponnière 30 enfants sains. Tél. 902-86-41.

Recherchons
COMPTABLE
hautement qualifié. Libre de suite. CENTRE LECLERC, chemin des Hayettes, 95520 OSNY.

MOYEN-ORIENT
pour mission sur chantier
METREURS TOPOGRAPHES
Pour rendez-vous, tél. 225-54-70.

demandes d'emploi

J.H. 28 ans, dipl. I.E.P. + lic. droit, 2 a. stages et ét. économ. U.S.A., 2 a. exp. profes. France, lib. O.M., ch. emploi chargé d'études, rédacteur, documentaliste, plein temps ou mi-temps. Denis DE KERGORLAY, 12, r. Vaneau, PARIS (7e), 705-24-30.

Ch. poste sage-femme clinique obstétricale Sud Paris avec possibil. accomplir intégral. métier et mener accouch. complètem. (au moins 1.000/an). Bne rém. Mlle Chantal LAVIERS, 146, av. de Verdun, 92320 CHATILLON.

RESPONSABLE DES ACHATS Cadre 29 a., 6 a. expér., B.T.S. constr. mécan., Ecole sup. com., bne connaiss. marché européen de l'industr., rech. empl. simil. Ecrire nº 52.516 P.A. S.V.P., 37, r. du Gén.-Foy, 75008 Paris.

CADRE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE, 37 ans, libre, étudie toutes propositions. Ecrire nº T 074.012, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q.t.

Serveuse restaur. qualifiée ch. emploi matin. Repos dimanche. Téléph. 380-19-39 (16 h. à 18 h.).

J. F., 24 a., D.U.T. chimie, ch. emp. Bédier M.-J., 33, av. la Haye-a.-Bonshom., 49240 Avrillé.

J. F., 26 ans, parfait. bilingue angl., cherche travail vivant. Région Bordeaux. Ecr. : SAVIN, 40, rue Poudensan, Bordeaux.

Animateur-loisirs, 29 ans, expér. enfants, recherche poste respon-sab. animation ou gestion pour octobre. Ecrire : Havas Brest Nº 673.

SECRETAIRE CONFIRMEE
15 ans expérience commerciale, rech. début septembre emploi stable sur ARGENTEUIL, ASNIERES, CLICHY, ST-LAZARE, nécessitant initiatives et responsabilité. Salaire 38.000/40.000 F. Agence s'abstenir. Ecr. nº 6.008, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. 23 a., licenciée droit privé, option droit des affaires, ch. poste ds service *juridique* (banques, assur., grandes entrepr.). Ecr. nº 3.956, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Directeur, ingén. cinquantaine, technique, commercial, gestion, direction, expér. confirmée, industries mat. plastiq., caoutch., chimie, fils et câbles électriq., bâtiment, sérieuses référ., rech. poste direction, régions indiffér. Ecr. nº 7.125, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

PHYSICO-CHIMISTE
33 a., ingén. phys. et chimie PARIS, Ph. D. (U.S.A.), 8 ans expériences en recherches, cherche situation rég. indiffér. Ecr. R.E.S., 6, rue de l'ABBE-GREGOIRE, 75006 PARIS.

Etud. maîtrise physiologie ch. poste maître auxil. ou surv. ext. école privée. O. Gorentiol, 5, r. Petit-Condetz, 77260 La Ferté-sous-Jouarre. T. 022-11-95, p. 19 h.

Service person. Cadre 27 a. dipl. ét. sup., exp. qual., propose collaboration gestion du pers. ou simil., spécialis. relat. humain. Ecr. nº 3.960, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Méc. auto P3, CAP av. sér. réf. + not. Diesel, ch. emploi stable. 2.500 F net/40 h. Ecr. WATTEZ, 1, rue du Morvan, 75011 Paris.

représent. demande

Visiteur médical confirmé, rét. élogieuses, habitué techniques promotions modern., poste resp. Sud-Est. Ecr. Havas Nice 0738.

formation profession.

PROGRAM. d'EXPLOITATION SUR IBM 3
Niveau BAC ou 1re
6 à 7 mois — 180 h. de cours.

FAX
Ecole privée
6, rue d'Amsterdam, 874-95-69.

capitaux ou proposit. com.

CHERCHE ASSOCIE
Société multinationale de conseil en Engineering cherche associé pr exp. de ses serv. en France. Expérience en engineering et contacts avec des sociétés d'engineering dans le domaine de la pétrochimie souhaités. Initiat. et bne conn. angl. Ind. Event. part-time. Age ss import. Rémunération en rapport avec les résultats. Ecr. MARKCOM, 26, r. de la Loi, 1040 Bruxelles. BELGIQUE.

occasions

Vds salon mod. marron fauve, tr. bon ét., 3 pces (canapé-lit 2 pers. + 2 fauteuils). 2.500 F à débat. Tél. 820-80-17, après 19 h.

villégiatures

Loue authent. roulottes gitanes attelées rand. Provence. J. Moyne, 84320 ENTRAIGUES. Tél. (90) 81-00-35 et (90) 83-16-26.

Loue 500 m. plages Antibes et Juan-les-Pins villa F 2, quartier résid. et calme, jardin ombragé, septembre (possibil. à la sem.). S'adr. Agce Delta, 30, av. Malzière, 06600 Antibes. Tél. 15 (93) 34-21-00 (référ. villa Maryse).

L'immobilier

appartements vente

Paris

16e AUTEUIL - 120 m² sél. dble + 3 chb., bs + cab. toil., 7e étg., asc. réc. 590.000 F - 567-22-88.

134, RUE DE VAUGIRARD
IMMEUB. GRAND STANDING ENTIÈREMENT RENOVE
Plein soleil, jardin avec cascade. Prop. vd beaux studios et 2 p. en duplex avec terrasses entièremt. aménagés, placement idéal, livrés clés en main. Visite ce jour ou téléphoner 242-49-19, de 9 heures à 12 h.

PARC MONCEAU
Idéal médecin, appt de standing
7 P. 250 m², balcon, tél., gar. + 3 chb. serv. - 366-19-35.

5e PLACE MONGE
Bel imm. P. de T.
très beau 4 pièces principales, tout confort, 110 m² + chbre serv. Visite merc. 27, 14 h. 30-17 h. 30 SEGONDI S.A. 874-08-45.

16e Rue La Fontaine. 290 m², sal. dble, s. à m., 4 ch., 2 bs, 2 cab. toil., 3 chb. serv., poss. professionnel - 567-22-68.

MARAIS
Propr. vend ds imm. rénové de caractère GRENIER entièrem. aménagé. Environ 55 m². Prix intéressant. Tél. 607-08-05.

SUR SQUARE MONTHOLON
Propr. vd GRENIER entièrem. aménagé ds immt. rénové, 75 m². Ascenseur. — Téléph. 607-08-46.

PRES AVENUE REPUBLIQUE
Potaire vd ds bel imm. restauré beaux 2 pces tt cft, ref. neuf. 242-49-19, 9 à 12 h. et apr. 19 h.

5e MOUFFETARD, 2 p., cuis., salle de bns, loggia, cheminée, tt conft, TEL., soleil. 139.000 F. Vr propr. s/pl. ce jr, 13 h. 30 à 15 h. 30, 2, passage des Postes.

FOCH-MAILLOT
Bel immeuble traditionnel, restauration et décoration de prestige.
Studios, 2 pièces, duplex.
Visite ce jour de 12 à 19 h. 10, av. Alphand, PARIS-16e.

PALAIS-ROYAL-LOUVRE
Restauration de standing.
STUDIOS et 2 PIECES
Grand conf. ASCENSEUR V.O. DID. 97-15.

PLACE N.-D.-VICTOIRES
Studio 2 pièces tout confort, état neuf, impec. libre suite. Rens. R.-V. Tél. 924-08-02.

PROX. DU LUXEMBOURG
« Résid. M. le Prince »
48, rue M.-LE-PRINCE
Immeuble de standing. Appts. de caractère STUDIOS et 3 PIECES DUPLEX.
Sur place de 10-17 h. ts les jrs sf sam. et dim. 633-14-31.

16e avenue Kléber, soleil asc. 280 M2 - 850.000 F. Détails 24 h/24 h. 878-97-52.

16e quai de Passy (près), 3 P. tr. bel imm. 85 M2, 330.000 F. Détails 24 h/24 h. 878-97-52.

9e Imm. récent gd standing. 2 pces, 65 M2. 250.000 F. 24 h/24 h. Détails. 878-97-52.

IDEAL INVESTISSEURS
Loyer libre
Mº AVRON
dans immeuble rénové. Chambres à partir 45.000 F. Studios à partir 70.000 F. BAL. 93-69.

PLEIN 13e ARRONDISSEMENT (Jeanne-d'Arc)
près rue Tolbiac (bus 27)
Je vends,
dans bel immeuble plein soleil, excellent état général, après rénovation totale, 30 STUDIOS ET DEUX PIECES très clairs, tout confort (moquette, cuisine équipée, salle de bains) conçus spécialement pour le placement avec importante rentabilité. Prix exceptionnels compte tenu de la qualité.
Me voir directement les 26 et 27, de 13 heures à 19 heures, 39, rue Domrémy, pour visite et renseignements.

2e NOTRE-DAME-DES-VICTOIRES face BOURSE EXCEPTIONNEL
Il me reste
2 STUDIOS ET DEUX 3-4 PIECES DUPLEX
sur rue, entièrement équipés. Livraison immédiate. Immeuble particulièrement solide, rénové, grand standing (interphone, vide-ordures). Style très agréable (pierres apparentes et poutres d'origine). Me voir exclusivement les 25 et 26 de 13 h. à 19 h., 9, rue Paul-Lelong.

5e SUR BD ST-GERMAIN.
Bel immeuble très grand standing (entrée marbre, asc., descenseur, vide-ordures, interphone télévision). Conception intérieure selon votre goût possible jusqu'au 15 septembre 1975.
SOMPTUEUX STUDIOS APPARTEMENTS EN DUPLEX
Toutes surfaces possibles. Prix élevés en rapport avec qualité et situation [illegible]. Renseignements [illegible] la journée au 325-25-25.

EXCEPTIONNEL
VUE SEINE ET CONCORDE
Réceptions, 5 chbres, 3 sanit., 330 m². Impec. Profess. libérale possible. — FORGET, 766-19-57.

5e ABBT Immeuble classé, studio 2 pièces, refait neuf, poutres d'origine. Propr. s/pl. mardi, mercr., jdi, 14 h.-18 h. 30, 1, rue LINNE.

2e, quartier en hausse constante. Triangle BOURSE-OPERA-REAUMUR. Immeuble de qualité ancien et de très grand confort moderne. Importante Société *de rénovation vend très originaux et luxueux*
STUDIOS 2-3 PIECES DUPLEX
Livraison immédiate. Pour logement personnel ou investissement de qualité. *Me téléphoner de suite :* 325-25-25.

8e, près PLACE BEAUVAU Imm. 18e sur jardin. Rav. 120 m², 2 entrées, 2 tél. Décor. raff. Px élevé, justifié. 265-61-68, matin.

Rue d'ANJOU Idéal pour profession lib. 200 m² dans bel immeuble. FORGET - 924-94-37.

Région parisienne

60, RUE DE LONCHAMP NEUILLY
Sur même palier, 2 appartements communicants
100 m², double sél. + 2 chb., 52 m² séjour, 1 chambre. Aménagements exceptionnels, 2 garages, chambre service. Sur place, 27 et 28 août, de 16 heures à 19 heures.
766-51-71.

A vdre Meudon, appart. conf. 74 m². Prix à déb. 626-18-69.

CHOISY-LE-ROI
2 P. Clair, sol., cuis., s. de bns., w.-c., cave, gar. Parf. état. Immeuble récent. 288-65-97.

Ivry. 500 m. Mº. Part. vd 90 m², living, 3 chbres, balcon, cuis., parking, ss-sol - Tél. 726-06-47.

Part. à P. vd appart. Parly 2, 2-3 p., cuis. équipée, loggia vitrée, cave, parking, tél. Libre d'occupation avril 1976. Tél. H. B., 260-39-12, poste 279 et après 19 heures : 954-14-56.

Province

06-LE CANNET vd sup. appt F2 3e étg. 60 m² ds imm. gd stdg, cuis. équ., terrass., expos. sud, gar., vue panoram. S'adr. M. Baconnier Pierre, 01680 Lhuis.

appartem. achat

Rech. appt 6 p., 2 bs, gar. TERRASSE, ch. de s. NEUILLY, *BAG., 16e, BOIS. Gest. fonc.* Paris - *526-46-75,* Heures Bur.

constructions neuves

XXe-PELLEPORT
Studios, 2, 3 et 4 pièces
Habitables juillet 1976.
PRIX NON REVISABLES.
IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, aven. Friedland. BAL. 93-69.

COURBEVOIE
Immeuble très grand standing
Studios, 2, 3 et 4 pièces.
Habitables immédiatement.
IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, aven. Friedland. BAL. 93-69.

XVe DUPLEIX-LOURMEL
Studios, 2, 3 et 5 pièces
Habitables 1er trimestre 1977.
PRIX NON REVISABLES.
IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, aven. Friedland. BAL. 93-69.

MAISONS-LAFFITTE
Vue, calme, verdure.
Reste 3 et 4 pièces.
Habitables 4e trimestre 1975.
PRIX NON REVISABLES.
IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, aven. Friedland. BAL. 93-69.

Cause départ outre-mer, cède maison individuelle dans réalisation en village, située à PLESSIS-PATE-ESSONNE Habitable immédiatement. Tél. 084-18-54, 084-18-54, de 10 à 19 h.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Ingén. ch. ss agce 4 à 6 p., Versailles ou envir. - 950-36-70.

Collaboratrice du « Monde » ch. appt 2 p. à louer, très calme, ds verd., ds petit imm. ou villa, banlieue sud ou sud-ouest, pour sept. ou oct. Part. à particulier. Ecr. à 6.020 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

locations meublées Offre

Paris

H.-MARTIN, pr. BOIS. Imm. gd conft, séjour, 3 chbres + chbre serv. 4.000 F + charg. 765-22-68.

PARC MONTSOURIS
Grand studio tout conft, téléph. 830 F. — 588-56-75.

locations non meublées Offre

Paris

ILE ST-LOUIS. B. 2 p., caract., c. éq., bs. TEL. 2.500. 272-15-48.

AV. DES TERNES. Gd 4 p., tt conft, refait neuf, ch. cent., 5e étage, 1.650 - AMP. 18-33.

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES.
84, rue d'Alésia, 577-70-08.
45, r. Héricart, Mº Ch.-Michels.
8, rue Ph. Dangeau, Versailles.

7e. Ds bel imm. P. de T., gd cft, livg dble + 3 chb., s. bs, cab. toil., cuis. agenc., chb. de bonne. Vue imprenable. Soleil, 4.500 F. Bail 6 ans. 337-88-15.

14e. Rue AMIRAL-MOUCHEZ Beau STUD., cuis., s. bs, wc, tél., loy. mens. 900 + ch. 122 F. Pr vis., renseig., tél. 870-58-97.

Région parisienne

BOULOGNE. Marcel-Sembat, 2 p., cuis., s. bs, wc, 50 m², petit balcon. Loy. mens. T.C.C. 1300 F. Pr vis., rens. 870-25-53.

4 P. NEUILLY. Mº Sablons, 95 m², imm. standg, tout cft, asc., tél., 2.100 + 300 chg. GUY GELIN, 754-68-47 ou 380-18-28.

bureaux

8e PROPRIETAIRE
Loue 1 ou plusieurs bureaux Refait *neuf* - Tél. 720-05-89.

PUTEAUX-PONT DE NEUILLY
SOCIETE PROPRIETAIRE
VEND 620 M²
AMENAGES
8 lignes téléphoniques, parking, sous-sol et archives. Restaurant d'entreprise.
COSEMIIC - 766-51-71.

1 à 20 BURX. Tous quartiers Location sans pas-de-porte. AG. MAILLOT - 293-45-55 +

PLACE VENDOME
Partic. loue bureau 250 m² envir. Téléph. 260-42-90 + 44-90.

EXCEPTIONNEL
bureaux BD DES CAPUCINES, 5e étage, CALME, FONCTIONNEL, téléphone 2 lign. + telex. Téléph. (28) 86-45-37.

OPERA. 9 burx, 3 tél., 18 postes. Asc., tt cft, stdg, bail neuf cess. - A.I.N. 742-46-87.

fonds de commerce

EURE 1 heure de PARIS
Région touristique. AFFAIRE EXCEPTIONN. Hôtel-restaurant, JDIN. Tr. b. chiff. affaires. Poss. augment. Créd. vendeur. Traite avec 250.000 F. Pas capable s'abstenir. - 535-72-54.

Invest. rech. HOTEL murs et fonds, min. 30 nos, bon. client., b. quart. gest. f. Paris. 526-46-75 Heures Bureau.

A vendre, cause retraite, ville importante du Vaucluse,
FONDS ARMES PECHE - COUTELLERIE
Avec ou sans murs. Pour tous renseign., écr. « le Monde » P., nº 6.019, qui transmettra.

RESTAURANT. Sur côte atlantique, très belle affaire de style (tous guides). Relais gastron. Cause fatigue, envisager vente fonds seul ou en tte propriété. Possibilité long crédit. Ecr. nº 8.000, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

viagers

ANTIBES 5 km., villa récente sur 4.500 m². Séjour + 3 ch. + vaste rez-de-jdin. Gar. LIBRE. 65.000 cpt + rente. — LODEL, 37, aven. Foch, NICE. 80-69-85.

terrains

LAMORLAYE
près de CHANTILLY
100 F H.T. le m²
TERRAINS A BATIR
résidentiels, exposition Sud. 1.024 m², façade 33 mètres. Prix 102.000 F - Facilités.
DEVIQ, 60, avenue Joffre, 60-CHANTILLY
Téléphone : 457-12-02.

locaux commerciaux

A VENDRE murs local commercial 1.200 m², proxim. autoroute Marseille, ports nord. Tél. : 50-03-03, 50-01-51.

URGENT. Sect. Porte Orléans, Paris, firme instruments précision, rech. à louer bureau meublé, environ 150 m², entrepôt contigu (450 m²) avec plateforme chargement, télex, téléphone, parking 6-10 places. - Contact NISAM/KENNEDY, 33, rue du Congrès, 1000 BRUXELLES. Tél. (02) 219-34-34.

pavillons

VAL LOIR
Ds bourg ts comm. PAVILLON sur sous-sol, 4 pièces, sal. eau, w.-c., jardin clos de 400 m². Libre. Prix 120.000 F. INDICATEUR VENDOMOIS, 41-VENDOME. Tél. (39) 77-35-91.

villas

CABOURG
Villa 5 p., chauff. cl, tél. gar., EXCELLENT ETAT grand jardin paysager. Téléph. journée 288-67-79 du 26-8 au 31-8 ou (31) 91-11-79, de 17 à 19 h. et toujours 288-67-79.

A vendre villa pierre 2 plans, 200 m² habit. + studio, 1.000 m² ter., dépend., quart. résid. Marseille-8e. Tél. 73-19-82, 50-03-03.

propriétés

ETANG à vendre sur terrain boisé, possibilité construire. — Tél. 58 CERDON-DU-LOIRET, par Gien.

EURE, à Romilly-sur-Andelle. Part. vend EXCELLENT ETAT propriété 5 p., cft, 1.000 m² terr. PAYSAGE, 32 m. PECHE PRIVEE truite. Site ; REPOSANTE VERDURE. — 16 (35) 65-00-67.

ENGHIEN. Résidentiel et calme, 8 pièces à rénover, sur rez-de-ch. et 1er étage, parc 2.800 m². Prix 730.000 F. Tél. 989-31-74.

OUEST, RESIDENTIEL
Belle propriété 10 pièces. Jardin 3.000 m², 1.650.000 justifiés. — AGCE MALMAISON, 967-00-30. 119, av. P.-Doumer, 92 - RUEIL.

Schweiz

zu verkaufen im Berner-Oberland in Winter und Sommer-Station Eigentums-Wohnungen mit evtl. Zwischenvermietung. Auskunft erteilt : Notar Dr. W. Bettler, Waldeggstr. 3 3800 Interlaken.

BOUGIVAL
EXCEPTIONNEL. MAISON Epoque « DIRECTOIRE », parc boisé 11.800 m², salons 150 m², 8 chbres, gdes dépend. 705-22-60.

VENDS
CHAMBORIGAUD
Cause partage, typique mas cévenol à restaurer, mur en pierre et toiture excellent état, 3 pièces + terrasse + 1 pièce sur 5 caves (3 voûtes), greniers. Eau, E.D.F., source, 4 000 m² terrain boisé. Possible 1 ha. — Prix 105.000 F avec 30.000 cpt. Visites sur rendez-vous. Téléph. 16 (66) 21-99-16, NIMES.

BOIS-LE-ROI
BONNE MAISON PLAIN-PIED Séjour 32 m² + 2 chb., salle eau, ch. maz., jdin. Px 195.000. Facil.
GALLIEN 422-20-41.
6, r. des Sablons, Fontainebleau.

SAINT-TROPEZ - BEAUVALLON
propriété caractère dans 1 ha. parc, verdure, très belle maison de maître, 6 p. princ., cuis., 2 s. de bs, cave, ch. cent. + maison gardien, cuis., chbre, séjour, s. de bs, gd gar., piscine, plage privée, arbres séculaires, vue *magnifique* s/golfe. Nous consulter : (91) 54-30-35 - 54-31-89.

domaines

VAR. Rég. BRIGNOLES
Impte PROPRIETE agricole de rapport. 320 ha seul tenant, 40 ha. vignes, appellat. coteaux varois, 30 ha terre labour, 220 ha bois et environ 30 ha landes. Facil. récupérables. SUPERBE BASTIDE en excellent état. Ferme. Nbr. dépendances, cave. Cassagne (91). 22-11-58.

manoirs

VALLEE DE LA JUINE ET D'ECLIMONT
50 kilomètres Paris
MOULIN
actuellem. auberge. Conviendr. pr maison de repos, séminaires. 2 bâtiments 1.100 m² habitables, dont 2 salles de 90 m², sde cheminée, 20 chambres + réserves dans PARC 13.000 m². Prix 1.200.000 F. ETUDE DEBUSSCHERE, 495-62-82.

---

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.
(période du 1er juillet au 31 août 1975) au
233.44.31
pour tous renseignements : **233.44.21**
Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

JUSTICE

Mᵉ Jacques Germain demande sa mise en liberté

Mᵉ Jacques Germain, l'huissier parisien appréhendé le 19 août dans la Vienne (*le Monde* du 23 août), a été incarcéré à la prison de Fleury-Mérogis, après avoir comparu devant M. Edouard Michat, juge d'instruction à Paris, remplaçant M. Jean Michaud, magistrat qui avait décerné le mandat d'arrêt, le 19 octobre 1974, contre l'officier ministériel. Ce dernier a déjà déposé une demande de mise en liberté.

Inculpé, le 11 mars 1974, de faux et de violences et voies de fait, Mᵉ Germain avait été incarcéré pendant trente-cinq jours avant d'être remis en liberté sous la caution de 50 000 F. Cette libération avait été révoquée, parce que l'huissier, suspendu de ses fonctions, passait malgré cela à son étude de la rue Lecourbe, et — motif qui semble contradictoire avec le premier — parce qu'il était souvent absent de chez lui.

Pour appuyer leur demande de *remise en liberté, les avocats de* l'huissier ont précisé que Mᵉ Germain n'avait jamais refusé de déférer à aucune convocation, et qu'il avait réclamé depuis plus d'un an d'être entendu.

Les défenseurs ont ajouté, dans un communiqué : « *Il y a lieu de noter que le mandat d'arrêt du 19 octobre 1974, ainsi exécuté, a fait l'objet d'une requête en nullité, et que, devant le retard de la chambre d'accusation à s'en saisir, une demande d'autorisation de prise à partie a même été formée, en vertu d'un cas légal, à l'encontre du magistrat instructeur.* (Cette affaire est devant la Cour de cassation.)

» *Le morcellement des poursuites, par disjonction et ouverture de nouveaux dossiers tenus secrets, constitue une atteinte grave aux droits de la défense.* »

● *Quatre détenus.* José Alborch, Walter Saturnin, Michel Binon et Albert Ossart, seront renvoyés devant la cour d'assises de Corrèze après le meurtre d'un surveillant de la maison d'arrêt de Brive-la-Gaillarde, M. William Guedj, le 7 mai dernier.

● *Nomination de procureurs généraux.* — Par décret publié au *Journal officiel* du 26 août, sont nommés procureurs généraux : MM. Marcel Guilbot à Aix-en-Provence, Emile Blaes à Nîmes, ce dernier en remplacement de M. Georges Liaras, lui aussi nommé dans cette ville mais maintenu en détachement comme directeur de l'Ecole nationale de la magistrature.

FAITS DIVERS

AGRESSIONS DANS LES AUTOBUS PARISIENS

Le conducteur d'un autobus de la ligne 96 (les Lilas - Montparnasse) a été attaqué rue Saint-Antoine (4ᵉ arrondissement) dans la nuit du dimanche 24 au lundi 25 août. Une agression analogue avait eu lieu la nuit précédente sur la ligne 52 (pont de Sèvres - Opéra).

Dans les deux cas les agressions se sont produites sur des lignes de soirées (douze sur les cinquante-cinq actuellement en service) qui fonctionnent après 21 heures, en complément du métro.

A la R.A.T.P., on déclare que ce sont les premières agressions qui se produisent dans les autobus parisiens. On pense d'autre part que les attaques cesseront d'elles-mêmes car elles ne sont pas rentables. La recette du 96 s'élevait à 130 F, celle du 52 à 250 F. Au départ du terminus, les conducteurs ont en caisse quelque 250 F en tickets et 150 F en monnaie ; or, les tickets à l'unité ne sont pas négociables puisqu'ils doivent être utilisés immédiatement, dans l'autobus même où le passager les a achetés.

● *Après l'article intitulé « Trois associations de Français musulmans souhaitent la création d'un mouvement unique (le Monde* du 26 août), la Confédération des Français musulmans rapatriés d'Algérie, que préside M. M'Hamed Laradji, nous indique qu'elle n'avait « *mandaté aucun représentant pour cette réunion* ».

QUATRE MORTS ET QUATRE BLESSÉS DANS UN COUP DE POUSSIER PRÈS DE BÉTHUNE

Un coup de poussier de très forte intensité s'est produit vers 1 h. 30, mardi 26 août, dans un terril, à *Calonne-Ricouart*, près de Béthune (Pas-de-Calais).

Dès 6 h. 30, un premier bilan faisait état de deux disparus et de six blessés, dont quatre, grièvement brûlés, furent transportés au centre hospitalier de Lille.

Plus tard dans la matinée, tandis que les corps des deux disparus étaient dégagés des décombres, et que les recherches menées par les sauveteurs s'achevaient, on apprenait que deux des brûlés avaient succombé à l'hôpital

« *Déjà hier soir*, a déclaré un habitant du coron (cité minière), on avait vu sortir de la fumée au-dessus du terril. »

EN BRETAGNE

DEUX ATTENTATS SONT COMMIS contre le domicile du maire de Rennes et celui d'un député U.D.R.

Deux attentats à l'explosif ont été commis, dans la nuit du 25 au 26 août, contre les domiciles de deux personnalités politiques rennaises, MM. Henri Fréville, sénateur (Centre démocrate), maire de Rennes, président du conseil général d'Ille-et-Vilaine et vice-président du conseil régional, et M. François Le Douarec, député U.D.R. de la circonscription de Rennes-Sud, ancien vice-président de l'Assemblée nationale. Les deux explosions, qui se sont produites à quelques minutes d'intervalle et en des lieux distants d'environ 2 kilomètres, n'ont pas fait de victimes, mais ont causé d'importants dégâts matériels.

M. François Le Douarec venait de rentrer chez lui, 4, rue La Fayette, à Rennes, lorsque *la* charge, placée quelques instants plus tard sur le palier, vers 0 h. 45, *soufflait la porte* d'entrée et *endommageait l'intérieur* de l'appartement. « Les dégâts sont considérables. Ils ont mis le paquet », déclarait le député U.D.R. Moins de dix minutes après cette première explosion, une seconde charge, déposée sur le rebord extérieur d'une fenêtre de l'hôtel particulier, situé 53, avenue Aristide-Briand, habité par M. Henri Fréville — actuellement en vacances à Erquy (Côtes-du-Nord), — *détériorait* également une partie de l'appartement. Des débris métalliques étaient projetés dans un rayon de 100 mètres et des maisons contiguës, dont une pharmacie, ont été touchées.

Les enquêteurs n'ont retrouvé sur les lieux aucune indication permettant d'identifier les auteurs de ces attentats, qui n'étaient toujours pas revendiqués ce mardi en fin de matinée. Ils soulignent cependant que les charges explosives étaient particulièrement importantes C'est la *première fois que de tels actes sont* commis en Bretagne directement contre des personnalités politiques, encore que, le 8 juillet dernier, un attentat identique ait été commis *contre le presbytère de Locminé* (Morbihan), commune dont le maire est l'abbé Laudrin, député U.D.R.

Au total, une dizaine d'attentats à l'explosif ont eu lieu en Bretagne depuis le début du mois de juillet, notamment contre les directions départementales de l'agriculture à Quimper et à Nantes, ainsi que, le 15 août dernier, contre la centrale nucléaire des monts d'Arrée, à Brennilis (Finistère-Nord). Cette action avait été revendiquée par le F.L.B.-A.R.B. (Front de libération de la Bretagne - Armée républicaine bretonne).

LE PROFESSEUR MERTENS SUCCOMBE A UNE MORSURE DE SERPENT

Le professeur Robert Mertens, l'un des herpétologistes (herpétologie : étude des serpents) les plus célèbres du monde, vient de mourir à la clinique universitaire de Francfort à la suite de la morsure d'une vipère africaine (mamba). Il était âgé de quatre-vingts ans.

C'est alors qu'il nourrissait le reptile, le 5 août dernier, que le savant a subi la morsure dont les effets ne se manifestent que douze heures plus tard. Aucun sérum permettant de neutraliser ce venin, qui agit sur le facteur de coagulation du sang, n'était disponible.

[Né le 1ᵉʳ décembre 1894 à Saint-Petersbourg, le professeur Mertens a été, pendant de longues années, directeur de l'Institut et du musée d'histoire naturelle Senckenberg, à *Francfort*. *Il en avait dirigé* la reconstruction après la dernière guerre.]

Dans l'Ardèche

UN BARMAN BLESSE A COUPS DE FUSIL TROIS MILITAIRES BRITANNIQUES

Trois militaires britanniques, dont l'identité n'a pas été encore révélée, ont été sérieusement blessés, à coups de fusil de chasse, dans la nuit du 24 au 25 août, à Lalevade (Ardèche), par M. Guy Etienne, trente et un ans, barman au café-dancing « le Perdu ».

Après une violente dispute avec M. Etienne, les trois soldats anglais avaient été renvoyés de l'établissement et étaient remontés dans leur camion quand le barman, accompagné d'un consommateur, M. Michel Bouvarel, vingt-sept ans, les poursuivait et ouvrait le feu sur eux. *MM. Etienne et Bouvarel ont été* arrêtés.

ANCIENS COMBATTANTS

A Paris

LES CÉRÉMONIES DE COMMÉMORATION DE LA LIBÉRATION

Plusieurs cérémonies ont eu lieu ou vont avoir lieu à l'occasion du trente et unième anniversaire de la libération de Paris.

Samedi 23 août, l'Association nationale des anciens combattants de la Résistance s'est rendue à l'Arc de triomphe puis au mont Valérien. Lundi 25 août, place de l'Hôtel-de-Ville, M. André Bord, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, a *symboliquement* remis le fanion du général Leclerc au président du Conseil de Paris, M. Bernard Lafay. Auparavant, un groupe de personnalités civiles *et militaires, conduit par M. Lafay*, était allé s'incliner devant le tombeau du maréchal.

Le vendredi 29 et le samedi 30 août, l'Union des femmes françaises rendra *hommage à plusieurs* héroïnes de la Résistance : Bertie Albrecht, France Bloch, Suzanne Buisson, Danielle Casanova. Enfin, le Comité parisien de la Libération « *appelle les Parisiens à se rassembler le dimanche 31 août, à 16 heures, place du 18-Juin* ».

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONFLITS ET REVENDICATIONS

DANS LE PAS-DE-CALAIS

Les salariés d'une usine de confection s'opposent à la liquidation progressive de leur entreprise

Depuis le 18 juillet, une usine de confection à Haisnes-lès-La Bassée (Pas-de-Calais), qui emploie trois cent soixante-dix salariés, est occupée par le personnel. Celui-ci soupçonne l'employeur de vouloir liquider progressivement l'entreprise ; deux ateliers du groupe situés à Houdin et Nœux-lès-Mines, qui employaient au total deux cents salariés, ont déjà été fermés le 6 avril dernier.

Le tribunal de Béthune a été saisi, d'une part, par la C.F.D.T., qui se plaint du non-alignement des salaires, d'autre part, par la direction de l'entreprise, qui demande l'évacuation des locaux. Les magistrats doivent examiner ces requêtes le mercredi 27 août.

De notre correspondant

Lille. — Un portail garni de barbelés, deux camionnettes placées en travers de l'entrée de l'usine et, par-dessus tout cela, une banderole claque dans le vent : « *La CIP vivra !* » Pour l'instant, la Confection industrielle du Pas-de-Calais (CIP) prend des allures de camp retranché, à Haisnes, une commune de 3 000 habitants située dans le bassin minier, le long de la route nationale La Bassée-Lens, à la limite des départements du Nord et du Pas-de-Calais.

« *Nous occupons depuis le 18 juillet, et tout de suite nous avons monté cette barricade pour empêcher la sortie des stocks et des machines* », précise Simon, trente-quatre ans, prêtre ouvrier, délégué du personnel et représentant syndical (C.F.D.T.) au comité d'entreprise. Avec lui, Jean-Claude, vingt-cinq ans, et Colette, vingt-trois ans, deux salariés occupants.

« *Décidément, nous manquons de chance ! En 1973, nous risquons une fermeture à cause de la mauvaise gestion de notre ancien patron, Henri Bailleul, et aujourd'hui on veut nous faire mourir en nous prenant notre clientèle !* » En décembre 1973, en effet, Henri Bailleul dépose son bilan. Mais l'entreprise est rentable et poursuit ses activités sous le contrôle du tribunal de commerce de Béthune. Peu de temps après, une nouvelle société est créée : la Bailleul S.A. Cette dernière reprend l'ensemble du personnel avec les avantages acquis. En septembre 1974, la S.A. Bailleul devient la CIP, et deux mois plus tard arrive M. Gérard Furnon, trente-trois ans, confectionneur à Alès. Le nouvel employeur se donne jusqu'à juillet 1975 pour redresser l'affaire en continuant la production de grande série ; en compressant les frais généraux et en augmentant la productivité, qui passe alors de mille deux cents à mille quatre cents articles par jour.

Mais au début de cette année, M. Gérard Furnon rejette la collection d'hiver 1975-76 de la CIP et place sa collection d'Alès. Il licencie les représentants CIP (ex-représentants Bailleul) et reprend la clientèle par son propre réseau commercial. Dès lors, pour les ouvrières, la manœuvre est claire : M. Furnon est venu dans le Nord avec le secret espoir de prendre la clientèle de la CIP et de fermer ensuite les anciens établissements Bailleul. Pour elles, une preuve indéniable : en 1973, la CIP fabriquait sept mille pyjamas par jour. En 1975, elle n'en fait plus que mille : « ... *Mais il faut savoir*, précise Simon, *qu'à Alès Gérard Furnon fabrique aussi des pyjamas. Et ce qui est encore plus caractéristique, c'est qu'au cours du mois de juin, les trois principaux actionnaires de la CIP retirent leur argent investi soit 56 millions d'anciens francs. Nous détenons d'ailleurs la photocopie des talons de ces chèques. Or, ces retraits se sont effectués en dépit du protocole signé le 2 juin dernier et stipulant en quelque sorte un statu quo de l'entreprise afin de permettre aux deux experts, l'un commis par le tribunal de commerce de Béthune et l'autre par le comité d'entreprise, d'établir un rapport sur la viabilité de l'entreprise.* »

Le premier expert sans pouvoir d'investigation et fondant son rapport sur l'état des commandes et l'appui financier des banques, pense que « *on ne peut envisager la survie de l'entreprise au-delà de juillet 1975* ». Pour le second, les conclusions sont tout autres : « *La CIP est viable* ». C'est d'ailleurs ce qui sera dit au cours de tous les entretiens que les représentants des salariés de la CIP auront soit avec le sous-préfet de Béthune, soit avec le préfet d'Arras, soit avec le commissaire à la conversion industrielle pour le Nord-Pas-de-Calais, soit encore avec le ministre du commerce extérieur, M. Norbert Ségard.

« *Nous avons occupé les lieux lorsque nous nous sommes aperçus que la direction avait donné des ordres pour démonter le magasin et retourner les stocks fournisseurs*, poursuit M. Simon. *Depuis, nous n'avons pas vu Gérard Furnon. Pour notre part, du 22 au 31 juillet, nous avons travaillé en réduisant les cadences. Cela s'est fait par équipe, avec un minimum de quatre heures de présence, suivant un horaire qui arrangeait le mieux les salariés. L'entreprise étant normalement en congé le 1er août. Depuis, nous avons cessé le travail, mais nous continuons l'occupation des lieux.* »

Et sur ces événements se greffe un autre problème : les grévistes n'ont pas perçu leur salaire à la fin du mois de juillet, alors que les autres ouvrières du groupe ont reçu non seulement leur salaire, mais encore leurs congés payés.

C'est pour dénoncer ce non-paiement de salaires que les élus des vingt-trois communes minières concernées par ce conflit viennent de se réunir autour du député, M. André Delelis (P.S.), maire de Lens. Dans leur communiqué, ces maires demandent aux autorités de mettre fin à ce conflit et rappellent à M. Jacques Chirac ses promesses faites lors de sa visite dans le Nord, en avril dernier.

GRANDIN : vers une solution après sept mois d'occupation

Après sept mois d'occupation pour le sauvetage de leur entreprise, mise en liquidation depuis février dernier (« le Monde » des 19 février et 15-16 juin), les salariés de la Société française de radio-télévision (S.F.R.T.), ancienne usine Grandin, verront-ils enfin le « bout du tunnel » ?

Ce mardi 26 août, à 14 heures, les délégués de la C.G.T. — seul syndicat représenté dans l'usine — devaient en effet rencontrer à Montreuil (Seine-Saint-Denis) M. Long, l'expert de la chambre de commerce désigné par le ministère de l'industrie et de la recherche, en présence de M. Claude Guyheneuf, ancien directeur commercial du service auto-radio de Grandin, à qui serait confiée la relance de l'usine.

Les agents de maîtrise qui s'étaient joints au personnel en grève devaient également participer à cette réunion, dont l'objectif est de décider des conditions d'une réouverture vers le 15 septembre.

Sur le plan social, M. Long envisagerait cent quarante réengagements échelonnés jusqu'à la fin de l'année. La C.G.T. espère en obtenir environ deux cents, ainsi que des garanties écrites et une formation professionnelle pour les personnes qui ne seraient pas réembauchées avant trois mois. Sur les cinq cents personnes licenciées le 7 février (dont trois cent cinquante femmes), deux cent dix environ ont demandé à être réintégrées.

Après l'octroi d'un prêt de 600 000 F par l'État, la B.N.P. et le Crédit lyonnais auraient été pressentis pour accorder, avec un pool de banques, 3,5 millions de francs de crédits.

Le 21 août, le personnel de Grandin, accompagné des ouvriers des Établissements Triton — victimes d'une situation similaire, et pour lesquels aucune solution n'a encore été trouvée, — avait occupé la mairie de Deauville, dont le maire est M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche (« le Monde » du 23 août).

● LA HAUTE-VIENNE EST DÉCLARÉE ZONE SINISTRÉE pour les cultures fourragères (autres que les plantes sarclées), les cultures légumières de plein champs, les cultures maraîchères, le maïs grain et les céréales à paille pour la récolte de paille.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	5 7/8	6 7/8	1 1/2	2 1/2	1 1/2	2 1/2
1 mois	6 3/8	6 7/8	3 1/4	3 3/4	1 3/4	2 1/4
3 mois	6 7/8	7 3/8	3 3/4	4 1/4	2 1/2	3
6 mois	8 1/4	8 3/4	4 5/8	5 1/8	3 7/8	4 3/8

A L'ÉTRANGER

Au cours du premier semestre

L'EXCÉDENT COMMERCIAL DES ÉTATS-UNIS S'EST RÉALISÉ SURTOUT AU DÉTRIMENT DE LA C.E.E. ET DE L'AMÉRIQUE LATINE

Washington (*A.F.P.*). — L'excédent commercial des États-Unis au cours du premier semestre — plus de 6 milliards de dollars — s'est effectué surtout au détriment de l'Europe occidentale et de l'Amérique latine. Vis-à-vis de la C.E.E., le surplus a dépassé 3 milliards de dollars (1,7 milliard de dollars pour la même période de 1974), en raison d'une baisse de 10 % des importations américaines. La France, toutefois, a réussi à limiter son déficit vis-à-vis de Washington à moins de 500 millions de dollars.

A l'égard de l'Amérique latine, l'excédent s'est élevé à 1,8 milliard (au lieu d'un déficit de 100 millions), à la suite d'une hausse de 17 % des exportations de Washington. Enfin, les États-Unis ont pratiquement éliminé leur déficit avec le Canada (20 millions au lieu de 980 millions), du fait d'un net accroissement de leurs ventes, et enregistré un excédent de 1,3 milliard avec l'Asie (720 millions l'an dernier), malgré l'aggravation du déficit à l'égard du Japon (880 millions contre 90 millions).

LA VIE ÉCONOMIQUE

AVANT LA MISE AU POINT DU PLAN GOUVERNEMENTAL DE « SOUTIEN »

Une interview de M. José Bidegain

« Nous sommes dans une crise de longue durée ; il faut d'abord restructurer notre économie »

Au moment où le gouvernement met au point son plan de « soutien » de l'économie, M. José Bidegain, président de la commission de l'expansion économique à l'étranger du C.N.P.F., délégué général de l'association patronale Entreprise et Progrès et délégué général de la Fédération de l'industrie de la chaussure, exprime, dans l'entretien qu'on lira ci-dessous, sa crainte que les solutions à la crise actuelle soient recherchées dans des mesures conjoncturelles globales et dans des dispositions d'assistance, alors que des transformations structurelles profondes de l'économie s'imposeraient.

● *Comment analysez-vous la crise économique actuelle ?*

— L'origine de nos difficultés remonte à la décision du président Nixon de supprimer la convertibilité du dollar, le 15 août 1973. Les événements qui sont arrivés depuis, la crise du pétrole et des matières premières ainsi que le ralentissement de l'activité économique, résultent de la disparition d'une monnaie internationale stable. Comme la solution des problèmes monétaires internationaux ne s'annonce pas pour bientôt, nous devons reconnaître que nous sommes dans une crise économique de longue durée.

» Ce n'est pas une raison pour ne rien faire. Il faut sortir de l'attentisme qui consiste à espérer la relance d'Allemagne, des Etats-Unis et du Japon, ce qui est trop aléatoire et serait, de toute façon, insuffisant. Il faut essayer de maîtriser notre propre destin et renoncer à l'idée, encore trop courante, que, la mauvaise passe franchie, tout sera comme avant. Ce n'est pas vrai : de même qu'après un accident on change de conduite, après une crise on ne dirige plus de la même façon. Surtout que le paysage économique que nous trouverons à la sortie du tunnel sera nouveau. Le consommateur et le citoyen modifient, en ce moment, leur comportement. On le sait. Mais on ne sait pas précisément comment, ni de combien...

● *Dès lors, quelles peuvent être les priorités ?*

— Il devrait y en avoir deux : accroître notre autonomie économique nationale et maintenir la cohésion sociale.

● *De quelle façon ?*

— D'abord, restructurer notre économie en fonction du premier objectif. Par exemple, il faudrait exploiter au maximum nos richesses naturelles. Ainsi, on pourrait développer l'industrie agro-alimentaire française, avec les industries mécaniques qui s'y rapportent. On devrait aussi mettre en œuvre une politique d' « import-substitution » : nous importons actuellement 40 % de notre pâte à papier, alors que nos forêts sont les plus importantes d'Europe ; ou, pire, nous importons 70 % de notre poisson, alors que la moitié de nos frontières sont maritimes. Il faut *reconsidérer la division internationale du travail*, qui date des années 50, pour nous rendre à nouveau plus autonome. Cela implique de redonner à l'appareil industriel français une fluidité qu'il n'a pas, puisque toutes les mesures qui ont été prises depuis dix-huit mois tendent à augmenter la rigidité du système économique.

● *N'est-ce pas le prix du consensus social ?*

— Pour protéger l'emploi, on rend le licenciement extrêmement difficile et coûteux. Résultat : les entreprises ont encore plus peur d'embaucher qu'avant, ce qui supprime des emplois. Il y a trois manières de résoudre le problème du chômage : l'aide aux chômeurs, *la baisse de la productivité pour* répartir le travail entre tous, et la création d'emplois. Je crains qu'on n'abuse des deux premiers moyens, alors que la solution des problèmes d'emploi, c'est d'abord de créer des emplois.

» Avant tout, il faudrait favoriser les initiatives individuelles : créations d'entreprises, reconversions vers de nouvelles activités *et efforts personnels des chômeurs* pour se reclasser. Actuellement, un cadre licencié touche 90 % de son salaire pendant un an et peut avoir encore, pendant une deuxième année, un congé de formation. Des *dispositions*, qui se concevaient lorsque le chômage était conjoncturel, ne sont plus bonnes quand il devient structurel. La solidarité pendant environ une année est nécessaire, mais il ne faut pas la transformer en rente de situation. Car le travail doit toujours conserver une prime par rapport à la formation au « non-travail ». Cependant, au-*delà de cette année, le minimum* annuel de ressources garanti (le MARG) proposé par Entreprise et Progrès pourrait constituer une garantie de base accordée uniformément à tout chômeur quelle que soit sa qualification antérieure.

● *Quelles sont vos prévisions sur l'évolution du nombre des chômeurs ?*

— L'augmentation du nombre des chômeurs a été d'environ trente mille à quarante mille personnes par mois, jusqu'à présent. Elle pourrait passer de cinquante mille à soixante mille au cours du dernier semestre, ce qui porterait leur nombre total à environ un million deux cent mille à la fin de l'année.

● *Le point maximum ?*

— C'est difficile à dire. Ce que l'on sait, c'est que, une fois la relance assurée (ce qui n'est pas encore le cas), il faudra encore attendre neuf mois à un an pour que les effectifs de chômeurs se résorbent. Il y a en effet en ce moment dans toutes les entreprises du personnel sous-employé.

● *Alors, comment établir ce consensus tant souhaité ?*

— En associant réellement l'ensemble des agents économiques aux décisions de l'Etat. En faisant valoir que nous sommes sans doute au point de départ d'une période de vingt à vingt-cinq ans, comme en 1947. On ne savait pas ce que la France serait en 1970, mais on faisait des choix. Sur les murs du métro, il y avait des affiches : « Retroussons nos manches. » Aujourd'hui, c'est plutôt dans le genre : « Souscrivez, il veille... », comme en 1939. L'Etat prend des dispositions : c'est nécessaire, mais ce n'est pas suffisant.

● *Le plan de relance en préparation vous paraît-il satisfaisant ?*

— On ne le connaît pas encore officiellement. D'abord, la manière *sera au moins aussi importante* que le volume. Par exemple, la rapidité d'exécution. Des cas récents le montrent. Un effort d'équipement a été décidé, il y a quatre mois, pour le téléphone : il n'avait pas encore eu de répercussions dans les entreprises à la fin de juillet. Le 5 janvier dernier, pour éviter que les entreprises ne licencient, le gouvernement a fait voter un loi disant que celles-ci seraient remboursées à 90 % des indemnités de chômage partiel. Pour des raisons purement administratives, cela n'a pas encore fonctionné. De ce fait, manquant de trésorerie, certaines entreprises non remboursées vont être maintenant obligées de licencier. Les contrats emploi-formation *prises*.

» L'Allemagne fédérale a consacré 4,5 % de son P.N.B. à la relance de l'activité économique, sans beaucoup de succès. La France a mis 1,5 % depuis le début de l'année et envisage d'en faire encore à peu près autant. Mais la réussite de l'opération dépendra surtout du sentiment qu'auront ou non les intéressés *que les vrais problèmes* sont traités. Faute d'un renouveau de confiance, n'importe quelles facilités de crédit à la consommation seront stérilisées par la propension à épargner, et l'investissement des entreprises restera faible, même s'il est encouragé.

● *Relance par la consommation ou par l'investissement ? Quel parti prenez-vous dans cette querelle ?*

— Autrefois, on faisait jouer alternativement les moteurs de l'économie. Maintenant, aucun n'est plus suffisant, et pour faire repartir la fusée il faudrait les remettre tous en marche : non seulement la consommation et *l'investissement, mais* aussi l'exportation, qu'on a trop tendance à oublier en ce moment, où la faiblesse relative du dollar nous pénalise.

● *Etes-vous favorable à un encouragement sélectif aux investissements ? Si oui, selon quels critères ?*

— Oui. Selon le critère de l'au*tonomie nationale*. S'il y a *trop* d'ingénieurs dans les entreprises d'aéronautique, pourquoi ne pas encourager à les employer dans la recherche sur l'énergie solaire qui permettrait de faire des économies de pétrole ?

● *Feriez-vous quelque chose pour l'automobile ?*

— Quelles que soient les incitations, les gens n'achèteront plus d'automobiles comme auparavant. C'est un changement social qu'il faut reconnaître. Regardez ce qui s'est passé dans l'habillement...

● *Les secteurs prioritaires ne sont pas, pour vous, ceux qui sont en difficulté. La chaussure... ?*

— La France est le quatrième producteur du monde de cuir. Plutôt que de vendre brute 60 % de cette matière première, elle aurait intérêt à la valoriser davantage sous forme de maroquinerie, de meubles et de chaussures... Les pays sous-développés eux-mêmes s'apprêtent à le faire.

● *Le patronat s'est dit, lors de la préparation du VIe Plan, favorable à une croissance « à la japonaise ». A moins de 5 % par an, on ne peut assurer le plein emploi, disait-on. A la veille du VIIe Plan, est-ce qu'il est envisagé qu'une « nouvelle croissance » puisse se faire autrement ?*

— Une nouvelle croissance ne serait pas forcément, à mon avis, une croissance moins élevée. Pour prendre un exemple, si on voulait mettre le pays à jour en matière d'équipements sanitaires et sociaux, on pourrait avoir une forte croissance... L'infrastructure industrielle collective (rail, canaux, routes, téléphone, etc.) est *aussi insuffisante. Ce n'est pas* parce qu'on envisage de moins acheter certains produits de consommation que l'on prévoit d'arrêter de vivre.

Propos recueillis par
JACQUELINE GRAPIN.

CHOMAGE, REPRISE ET RELANCE

(Suite de la première page.)

C'est, ensuite, la situation dans les entreprises à laquelle il faut s'arrêter. Pour des raisons spécifiques à la France, nos entreprises ont, en dépit de la crise, conservé des effectifs qui sont loin d'être indispensables.

Le coût de cet excédent de main-d'œuvre s'opère au détriment de créations nouvelles ou de possibles diversifications d'activités, c'est-à-dire au détriment de structures de production additionnelles qui vont faire cruellement défaut si et quand vient la reprise.

Quant aux activités traditionnelles, toujours si et quand vient la reprise, elles seront loin de nécessiter une embauche importante et rapide, à cause des réserves de main-d'œuvre, des « chevaux en réserve sous le capot ». Il y aura donc une hystérésis importante entre la reprise et l'embauche, en France ; à la différence de l'Allemagne et des Etats-Unis, notamment. De plus, l'ensemble de la main-d'œuvre, excédentaire, aura travaillé parfois beaucoup moins pour des pertes de revenus nulles ou très *faibles. Acceptera-t-elle de retravailler* beaucoup plus pour des gains différentiels devenus marginaux ? Cela peut peser sur la productivité ; mais comme, là aussi, la situation est fort différente de celle de l'Allemagne et



(Dessin de KONK.)

des Etats-Unis, cela peut peser sur notre compétitivité sur les marchés mondiaux.

D'autre part, bien des chefs d'entreprise, instruits par les expériences récentes, risquent, si et lorsque c'est possible, de préférer l'investissement matériel à la création d'emplois : l'investissement matériel, outre qu'il profite souvent d'incitations et d'avantages fiscaux particuliers, *permet beaucoup plus facilement* que l'emploi un contrôle des coûts et dépenses ; au pire, l'arrêt d'une machine ne pose pas, de loin, les problèmes d'un licenciement. De plus, en période d'inflation, les amortissements voient décroître leurs poids relatifs avec le temps. Alors que au contraire l'embauche se traduit par des salaires croissants, des charges sociales imprévisibles *qu'est ironiquement venu* aggraver le chômage (au point que parfois l'entreprise qui embauche est paradoxalement pénalisée deux fois) et des difficultés de licenciements telles, si la conjoncture se dégrade ou se retourne, qu'un licenciement collectif est ressenti sans cesse davantage par bien des chefs d'entreprise comme un redoutable *quitte ou double* sur la vie de l'entreprise.

Dans l'euphorie de la croissance, on avait investi à la fois en hommes et en équipements. Main*tenant qu'il va falloir choisir et* décider dans un contexte difficile totalement différent, on ferait bien de mesurer les contradictions qui peuvent exister entre des objectifs, en matière d'emploi, et les *dispositions* ou *réglementations*, fiscale ou du travail, notamment, nouvelles ou en vigueur. Non seulement quand la conjoncture change, l'incitation peut devenir dissuasion et le remède à certains problèmes en faire naître d'infiniment plus graves ou plus délicats, mais surtout il importe de comprendre que, dans le contexte mondial, économique et *social entièrement nouveau où* nous évoluons, l'attitude, le comportement et les réactions des chefs d'entreprise n'obéissent et n'obéiront sûrement plus aux schémas d'hier.

Enfin, et notamment pour la France, la baisse du dollar — aux effets cumulatifs — aura pesé de façon irréversible sur les exportations futures : du fait des délais inhérents aux opérations d'exportations, ces difficultés ne commenceront à se traduire dans les chiffres qu'à l'automne et pourraient avoir déjà grignoté quelques fractions de points de croissance, donc des emplois, pour les dix-huit à vingt-quatre prochains mois. Cela ne peut que compliquer les solutions globales et à long terme.

On constate une profonde *contraction* des échanges internationaux, certes conséquence de la récession générale ; mais aussi, ne l'oublions pas, d'un double phénomène cumulatif et destructeur bien antérieur à la guerre du Kippour : une *inflation* trop *forte* depuis bien trop longtemps et la dislocation du système monétaire international.

Car cette dégradation des échanges internationaux est aussi due à une méfiance monétaire croissante, au refus de certains risques de change, à l'impossibilité croissante — à cause de l'inflation et des incertitudes monétaires — *d'introduire la rationalité* dans les raisonnements à long terme ; enfin au doute, psychologique notamment, sur une reprise réelle, profonde, durable.

Il était d'ailleurs frappant, dès le printemps *1974*, de constater le déséquilibre excessif, pour un ensemble de pays, entre leurs prévisions d'importations et d'exportations : ces prévisions, et les *conséquences qu'on en tirait*, ne pouvaient qu'être fausses : elles l'ont été. De plus, on continuait de raisonner, tant en matière d'échanges internationaux que de consommations intérieures, sur les modèles économétriques d'avant le Kippour, comme si *ces modèles étaient scientifiquement neutres* et indépendants d'une mutation des comportements des individus, *isolément ou en groupe*, aux divers plans nationaux comme au plan international. Le Kippour est, à qui accepte de faire preuve de lucidité et d'humilité, un admirable révélateur des limites de l'économie et des erreurs des économistes.

Conduire la transition

Cela étant, à l'heure de la sagesse si elle sonne, on ferait bien de se rappeler que l'expansion des vingt dernières années a tout de même été due au fonctionnement du système monétaire international, *c'est-à-dire à des monnaies* stables ou automatiquement stabilisées.

Je n'insisterai pas ici, car il y faudrait une étude particulière, sur les problèmes posés par le dollar : sa position dominante et les mécanismes qu'elle engendre en font l'instrument d'un abus de pouvoir très grave.

Je rappellerai en revanche, phénomène *clé des vingt dernières* années, l'imbrication et l'interpénétration croissante d'un nombre lui-même croissant d'économies nationales : sans cette interdépendance, l'expansion n'aurait été ni possible, ni durable. C'est pourquoi il n'est pas anormal de guetter chez les voisins, aux Etats-Unis et en Allemagne notamment, les signes d'une reprise qui devrait, sinon — loin de là — signifier automatiquement, du moins faciliter et accélérer la reprise chez soi ; c'est pourquoi il n'est ni réaliste ni exact, de prétendre qu'expansion et reprise sont possibles sans dépendre d'un environnement économique devenu traditionnel ; sauf peut-être, mais à quel prix ? à changer d'environnement : *c'est pourquoi* enfin, au-delà de signes encourageants, il faut savoir apprécier la réalité et la profondeur des reprises ici ou là, des potentialités ici ou là.

Le faisceau des éléments qui précèdent ne va pas — si on s'en tient aux errements traditionnels — dans le sens, à court terme, d'une amélioration de l'emploi. Car s'y ajoutent *ou* en résultent en outre *l'effet déflationniste du* prix de l'énergie, des tentatives plus ou moins heureuses ici et là — et génératrices de déceptions — de refroidissement et de relance des machines économiques, un contexte prédépressionniste (dont la contraction des échanges internationaux n'est qu'un symptôme).

Mais s'y ajoute surtout un facteur fondamental, sur lequel il convient de *s'interroger* sérieusement : à savoir l'ensemble des incidences résultant d'une *transition*, en train de s'opérer, vers une croissance qui resterait durablement modérée ; *transition qui* peut signifier un rééquilibrage très profond de nos modèles de production et de consommation ; *transition* qui risque d'autant plus d'échouer qu'elle sera subie et non voulue. *Cette transition devrait* être *conduite*, a-t-on envie de susurrer.

La transition soulève en fait le problème de la relance, mais d'une relance qui tienne compte notamment de ce qui se passera ailleurs. Essayons donc, parmi nombre de scénarios possibles, d'imaginer un scénario optimiste.

Les indices annonciateurs de la *reprise aux Etats-Unis*, en *Allemagne*, au Japon, en France aussi, se confirment. Le dollar remonte encore et se maintient à un cours réaliste ; le serpent européen ne pose quelques problèmes qu'à *l'exportation* ; le commerce mondial repart (avec des modifications de balances dues aux nouvelles parités).

Alors, en France, pour les raisons qu'on a vues, on résorbe très lentement le chômage, notamment parce que les chefs d'entreprises ne reprendront dorénavant pas, ou pas vite, les risques maintenant mieux connus d'une croissance forte.

Alors, *avec les errements actuels* — c'est-à-dire passés, — on se trouvera au mieux vers fin 1976 et en 1977 avec une croissance — au sens traditionnel — de 3 à 4 % et avoir au moins huit cent mille à un million de chômeurs. Mais tout sera en outre naturellement en place pour un redémarrage de l'hyper-inflation. Notamment, *mais on ne peut s'y étendre* ici, du fait du rôle du dollar (en effet, lorsque la monnaie de référence existe en quantité illimitée, les stocks et les flux de monnaie perdent à la fois leur sens et leur rôle, l'inflation repartant en particulier dès qu'il y a reprise ou relance).

De sorte que, politique chaloupée, on repartira pour un cycle de *refroidissement, avec le risque* majeur de voir les niveaux successifs de stabilisation du chômage ne cesser de monter.

Alors, pourtant que la solution au problème de l'emploi est probablement le défi essentiel qui conditionne la survie des sociétés pluralistes. Notre système paraît structurellement dans une impasse, comme pris dans une succession *de cycles qu'il ne saurait* pas briser ; ou ne voudrait pas briser. Peut-on sortir de cet enchaînement infernal ? Peut-on surmonter les contradictions internes de nos objectifs et de nos mécanismes actuels si l'on persiste à refuser l'abandon de certaine contraintes, en particulier quant à nos errements de politique économique et à nos schémas d'action *socio-économiques* ? Une politique de relance est-elle possible qui se traduise par une reprise durable sans chômage et sans inflation ? Le problème est-il insoluble ou mal posé ? A quelles conditions le bien poser et à quel prix le résoudre ?

ROBERT LATTÈS.

Prochain article :

LA RECHERCHE D'UNE TROISIÈME VOIE

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
25 août

Calme et sélectif

Le plus grand désœuvrement a régné en début de semaine à la Bourse de Paris.

Déjà peu abondants à la veille du week-end, les échanges se sont encore ralentis. Ce manque d'affaires n'a cependant pas été préjudiciable au marché, qui est resté bien orienté et même parfois assez ferme. L'illustration en a été fournie par l'indice Chainet et Cie qui, à 13 heures, enregistrait déjà une avance de 0,68 % à 131,88.

Les établissements de crédit se sont distingués une fois de plus. Fait rarissime : la cotation du Crédit national a dû être différée en raison de l'abondance, toute relative, de la demande. La construction électrique, les magasins, la métallurgie, le bâtiment et les pneumatiques n'ont pas été non plus dépourvus de fermeté. Mais la vedette est indiscutablement revenue à Peugeot et Citroën, avec des hausses de l'ordre de 4 %.

Bref, une valeur sur cinq environ a monté, ce qui n'est pas si mal dans un marché aussi creux. Les opérateurs sont restés sur la bonne impression causée par la reprise de Wall Street vendredi. Le redressement du dollar et la baisse du loyer de l'argent à court terme au-dessous de la barre de 7 % ont également contribué à soutenir les cours.

Les opérateurs, néanmoins, hésitaient visiblement à s'engager.

Il y a à cela deux bonnes raisons : d'un côté, la grande veillée d'armes précédant la divulgation du plan de relance économique a commencé. De l'autre, une menace de grève pèse sur la Bourse à la suite de licenciements qui seraient effectués dans une charge d'agent de change. Dans ces conditions, la prudence s'impose.

Le redressement du dollar a favorisé une légère reprise de l'or. Le lingot a regagné 125 F à 23 225 F (après 23 200 F) et le napoléon a progressé de 0,10 F à 260 F. Seul le kilo en barre a cédé 50 F à 23 000 F. Le volume des transactions a diminué : 14,18 millions de francs contre 17 millions.

LONDRES

Encouragé par la fermeté de Wall Street, le marché poursuit son avance mardi à l'ouverture. Aux industrielles, les vedettes (ICI, Glaxo, EMI) gagnent de 4 à 5 points. Progrès plus sensible encore des pétroles. Seules les mines d'or s'effritent. Stabilité des fonds d'État.

VALEURS	CLOTURE 25/8	COURS 26/8
War Loan 3 ½ %	25 7/8	25 7/8
Beechamps	287 ...	291 1/2
British Petroleum	520 ..	529 1/2
Shell	332	334 1/2
Vickers	126	127
Imperial Chemical	261	265
Courtaulds	123	128
De Beers	314 ...	316 1/2
*Western Holdings	34 1/4	33 7/8
Rio Tinto Zinc Corp.	174 ..	176 ..
*West Driefontein	42 1/2	41 1/2

(*) En livres.

OR (ouverture) (dollars) : 162 . contre 161 55

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 %

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	22 août	25 août
Valeurs françaises	129,8	130,6
Valeurs étrangères	124,9	125,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	74,6	74,9

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	25/8	26/8
1 dollar (en yens)	298 ..	298

NOUVELLES DES SOCIETES

SAINT-GOBAIN - PONT-A-MOUSSON. — Les ventes nettes consolidées pour le premier semestre se sont élevées à 10 577 millions de francs contre 10 365 millions pour la période correspondante de 1974. La progression est de 2 % en valeur absolue, mais nulle à structure comparable.

B.S.N. - GERVAIS - DANONE. — Chiffre d'affaires consolidé du premier semestre : 5 020 millions de francs (— 0,6 %). Par branche, l'évolution a été la suivante : alimentaire, + 12 % ; emballage, + 8 % ; verre plat, — 23 %.

MARINE-WENDEL. — La Compagnie lorraine industrielle et financière (CLIF) a levé, le 22 août, en Bourse, une option sur le solde des actions Marine-Wendel, soit 750 000 titres environ, détenus par Schneider S.A. Le montant de l'opération a dépassé 80 millions de francs. La CLIF possède maintenant 80 % du capital de la société.

NEW YORK
Nouvelle avance

La semaine a relativement bien commencé à Wall Street. Plutôt hésitant à l'ouverture, le marché a, par la suite, repris sa progression et, en clôture, l'indice des industrielles enregistrait un gain de 7,58 points à 812,34.

La performance peut apparaître modeste comparée à celle de vendredi. Mais il convient de noter, primo, que cette hausse s'est faite avec très peu d'affaires (11,25 millions de titres ont changé de mains contre 13,05 millions précédemment); secondo, que l'indice Dow Jones n'a qu'imparfaitement reflété la tendance. En effet, sur 1 765 valeurs traitées, 979 ont monté, 391 ont baissé et 395 n'ont pas varié.

Le marché aurait-il retrouvé son optimisme ? C'est beaucoup dire. Les opérateurs n'ont rien perdu de leur méfiance. La faible activité qui a régné lundi en témoigne. Cependant, ils ont pris bonne note des propos tenus par le président de la Réserve fédérale durant le week-end. M. Burns avait indiqué en substance qu'un nouveau resserrement de la politique monétaire n'était pas présentement nécessaire. Cette déclaration leur a paru encourageante, et ce d'autant que la First National City Bank avait décidé vendredi de maintenir son taux de base à 7,75 %. Ajoutons que les progrès réalisés au Proche-Orient par M. Kissinger en vue d'un compromis israélo-égyptien sur le Sinaï ont également contribué à soutenir les cours.

Indices Dow Jones : transports, 155,24 (+ 0,66) ; services publics, 77,23 (+ 0,80).

VALEURS	COURS 22/8	COURS 25/8
Alcoa	46 7/8	46 3/4
A.T.T.	45 1/4	45 1/2
Boeing	25 7/8	26 ...
Chase Manhattan Bank	30 3/4	32 3/8
Du Pont de Nemours	118 1/2	120 ..
Eastman Kodak	91 ...	90 ..
Exxon	85 ..	86 1/4
Ford	38 3/4	38 7/8
General Electric	44 ...	44 3/4
General Foods	22	22 1/4
General Motors	47 1/4	48 1/8
Goodyear	18 5/8	18 1/2
I.B.M.	180 1/4	182 ...
I.T.T.	19 1/4	19 3/8
Kennecott	32	32 3/8
Mobil Oil	42 7/8	42 7/8
Pfizer	26 1/4	26 ...
Schlumberger	77 1/4	76 ...
Texaco	23 3/4	23 7/8
U.A.I. Inc.	21 3/4	22 ...
Union Carbide	60 3/4	61 3/8
U.S. Steel	62 .	62 7/8
Westinghouse	15 1/2	15 3/2
Xerox	66 5/8	67 1/2

BOURSE DE PARIS — 25 AOUT — COMPTANT

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger après la clôture la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 26 août 1975 a été tiré à 503 357 exemplaires.



LA CONFÉRENCE DE LIMA

Le mouvement des non-alignés a admis dans ses rangs les deux Vietnams et la Corée du Nord

De notre envoyé spécial

Lima. — Ouvrant lundi 25 août, à 19 heures, à Lima (1 heure du matin à Paris) la cinquième conférence ministérielle des pays non alignés, le général Velasco Alvarado, chef de l'Etat péruvien, a dit notamment : « *Nous continuons d'être des pays pauvres. Nous sommes encore dans une large mesure soumis à des pressions, influencés, exploités, dirigés par les grandes puissances. Mais, conscients de ce que cela signifie, nous pourrons un jour vaincre et conquérir la liberté authentique et l'indépendance véritable... Aujourd'hui, nous comprenons mieux l'immense potentiel que possèdent nos pays. C'est une différence décisive... Il n'est plus possible désormais de maintenir l'existence d'une grande majorité appauvrie et exploitée aux côtés d'une minorité de pays occupant des positions vraiment privilégiées.* »

Pour ses auditeurs, le moindre paradoxe n'était pas que les principes du non-alignement et le programme d'action proposé à la majorité de la population du globe fussent énoncés par le chef d'un gouvernement militaire qui dirige le Pérou d'une façon autoritaire. Certes, le général Velasco Alvarado a opportunément saisi l'occasion de cette conférence pour présenter le bilan des activités de son gouvernement, impressionnant dans la mesure où le gouvernement péruvien s'efforce réellement de réaliser une économie de participation. Il n'empêche que ces réformes ne s'étendent pas au domaine politique, dans lequel on chercherait vainement une participation du peuple péruvien.

L'ambiguïté du mouvement des non-alignés n'a pas manqué d'apparaître, lors de cette première séance. Tous réclament à grands cris, et à juste titre, dans les relations internationales, une démocratisation qu'ils sont loin de rechercher sur le plan interne. Cette ambiguïté constitue — avec l'inflation verbale dont elle s'accompagne de la part des délégués qui succombent trop souvent à la tentation de la grandiloquence la plus creuse — une des grandes causes de la faiblesse du mouvement des non-alignés, comme de celle du groupe des « 77 » pays en voie de développement. Ce qui n'empêche point d'ailleurs ces deux groupes de prendre conscience de mieux en mieux, comme l'a remarqué le général Alvarado, de leur force et de leur solidarité dans un monde de plus en plus interdépendant, mais où les pays riches ne sont pas capables de répondre aux exigences de cette interdépendance.

Avant l'ouverture de la conférence, les participants avaient tenu plusieurs réunions pour mettre au point l'ordre du jour et la procédure, mais c'est surtout le problème posé par l'admission de nouveaux membres qui a occupé lundi le temps des ministres. Sur la proposition du bureau de coordination, ceux-ci ont finalement décidé d'admettre comme participants, Panama, la Corée du Nord, le Vietnam du Nord et l'Organisation de libération de la Palestine. Ils ont, en revanche, rejeté la candidature de la Corée du Sud.

Les ministres ont également ratifié l'admission à la conférence, en qualité d'invités, de l'Autriche, de la Finlande, de la Suède, de l'Australie, du Costa-Rica, du Honduras, du Portugal et de la Roumanie.

Enfin, pour tenter de présenter une attitude commune au cours de cette conférence et des deux Assemblées de l'ONU qui vont suivre — l'Assemblée extraordinaire sur le développement et la 30e assemblée ordinaire — le groupe des pays arabes et le groupe des pays africains se sont réunis à plusieurs reprises au cours des dernières quarante-huit heures. Il semble que les dix-neuf pays arabes aient eu du mal à se mettre d'accord sur une éventuelle offensive aux Nations unies pour obtenir l'expulsion d'Israël. Ils ont finalement adopté un projet de résolution qu'ils vont soumettre au bureau ministériel de coordination des pays non alignés.

Rappelant la résolution du « sommet » de Rabat (octobre 1974), qui demandait dans son paragraphe 1-B l'expulsion d'Israël de l'ONU, ce texte, qui n'a pas encore été publié, précise notamment que les chefs des délégations arabes ont résolu de faire appel aux non-alignés pour qu'ils appuyent leur effort en vue de réaliser les objectifs de ce « sommet ». Ils proposent notamment, à cette fin, la formation d'un comité permanent des non-alignés qui serait chargé de les atteindre.

JEAN SCHWŒBEL.

La mise au point des accords de coordination économique soviéto-roumain semble difficile

De notre correspondant

Vienne. — La coopération économique entre la Roumanie et l'U.R.S.S. se heurte-t-elle à certaines difficultés ? On est en droit de poser la question après la visite éclair faite par M. Manea Manescu, premier ministre roumain, à Moscou la semaine dernière.

Selon Agerpress, les conversations de M. Manescu avec M. Kossyguine, qualifiées laconiquement d'« *officielles* », ont eu pour objet « *d'examiner des problèmes portant sur l'achèvement des négociations sur la coordination des plans de développement des économies nationales des deux pays pour la période 1976-1980* ». Les deux parties seraient convenues de « *mesures en vue de développer la collaboration économique et technico-scientifique entre les deux pays, d'utiliser à cette fin de nouvelles formes et modalités réciproquement avantageuses de coopération dans la production, d'accroître le volume des échanges économiques entre les deux pays voisins et amis* ».

Apparemment M. Manescu est reparti pour Bucarest sans signer aucun document relatif aux questions discutées. Il faut donc en conclure que les négociations roumano-soviétiques pour la coordination des plans quinquennaux respectifs sont moins avancées que celles menées ces derniers temps par l'U.R.S.S. avec d'autres membres du COMECON.

Plusieurs problèmes pourraient retarder la conclusion des discussions. Lors de la vingt-neuvième session du conseil du COMECON, M. Manescu avait demandé à ses partenaires de l'Est, et en particulier à l'U.R.S.S., d'accepter, dans le cadre de la révision des prix à l'intérieur du COMECON, une hausse du prix des produits agricoles roumains à l'exportation. Le chef du gouvernement roumain a-t-il de nouveau présenté cette revendication ? Il n'est pas impossible non plus que les inondations du mois de juillet, qui auraient provoqué la perte du quart de la récolte, aient contraint les dirigeants roumains à revoir certaines de leurs prévisions concernant leur commerce extérieur.

Les questions énergétiques représentent pour Bucarest un autre sujet de préoccupation. En dépit d'une production nationale de pétrole relativement élevée (14 millions de tonnes), la Roumanie est obligée d'acheter à l'étranger quelque 6 millions de tonnes supplémentaires pour subvenir à ses besoins. Or, le protocole d'accord commercial signé avec l'U.R.S.S. pour 1975 ne prévoit aucune importation en provenance de ce pays. Les Roumains pourraient souhaiter maintenant s'approvisionner en partie en U.R.S.S., où les conditions, malgré l'augmentation du prix décidée l'an dernier, restent plus favorables que sur le marché mondial. — M. L.

Les autorités de N'Djamena déplorent « l'arrivée clandestine » de M. Claustre au Tibesti

N'Djamena (*Reuter*). — Le Conseil supérieur militaire tchadien a remis, le mardi 26 août, à la presse un communiqué concernant « *l'arrivée clandestine* » au Tchad d'un avion en provenance de la France, à bord duquel se trouvaient des journalistes français et M. Claustre, dont la femme est détenue par les rebelles depuis quinze mois.

« *Le Conseil supérieur militaire et le gouvernement provisoire*, affirme le communiqué, *viennent d'apprendre que, à la date du 23 août 1975, un avion a quitté la France pour se rendre clandestinement au Tibesti. A son bord ont voyagé des journalistes français et un fonctionnaire en activité. Ce dernier est M. Claustre.*

» *Cette affaire se situe à un moment où le gouvernement tchadien déploie tous les efforts pour rétablir la paix dans le Tibesti, et en même temps pour faire libérer Mme Claustre. Le Conseil supérieur s'étonne qu'à chaque fois qu'il entreprend une action susceptible de ramener la paix et la concorde dans ce pays, on s'acharne à lui créer des difficultés.* »

[On déclarait mardi matin au ministère français de la coopération ne vouloir faire aucun commentaire sur le communiqué des autorités tchadiennes, dans le souci d'éviter toute polémique de nature à retarder la libération de Mme Claustre.]

SANS ROMPRE LES NÉGOCIATIONS

M. Ian Smith quitte la conférence constitutionnelle de la Rhodésie

M. Ian Smith, premier ministre rhodésien, a quitté mardi matin 26 août la conférence constitutionnelle pour l'avenir de la Rhodésie, ouverte la veille aux chutes Victoria entre représentants du gouvernement de Salisbury et du Conseil national africain (A.N.C.).

M. Smith a expliqué qu'il s'en tenait, pour sa part, aux termes d'un document, signé le 9 juillet à Pretoria, prévoyant que la seconde phase des pourparlers se déroulerait en territoire rhodésien, ce que refusent les dirigeants de l'A.N.C. Il a ajouté que la négociation n'était pas rompue pour autant.

En tout état de cause, le désaccord persiste entre les négociateurs, en dépit des efforts de médiation tentés par MM. Kenneth Kaunda, président de la Zambie, et John Vorster, premier ministre sud-africain. Ce dernier a d'ailleurs regagné Johannesburg lundi soir, sans attendre la fin des conversations en cours.

Après une série d'entretiens qui ont duré neuf heures lundi avec les dirigeants du Conseil national africains (A.N.C.), M. Ian Smith, premier ministre rhodésien, faisant état des difficultés rencontrées et de plusieurs « *réponses définitives* » qu'il attendait à ses questions, a dit : « *Si c'est oui, nous jouerons le jeu. Si c'est non, nous jouerons une autre partie.* »

Le différend actuel tient au refus des nationalistes noirs de poursuivre sur le territoire rhodésien les négociations constitutionnelles en cours sur la frontière.

Lundi soir, après la suspension des travaux, puis une reprise inopinée des conversations, il apparaissait que la conférence était dans l'impasse, mais que MM. Kaunda et Vorster mettaient tout en œuvre pour relancer les discussions.

Aucun communiqué n'a été publié au terme de la journée, qualifiée par M. Vorster de « *très dure* ». En revanche, MM. Vorster et Kaunda, qui se sont rencontrés à deux reprises, dans la matinée de lundi, sont « satisfaits » de leurs conversations bilatérales.

Une lueur d'optimisme était cependant apparue, la rencontre du premier ministre rhodésien avec les douze délégués de l'A.N.C. ayant duré trois heures, alors que M. Ian Smith avait initialement voulu les limiter à un simple échange de signatures qui ne devait guère dépasser trente minutes.

Tandis que l'évêque Abel Muzorewa, chef de la délégation de l'A.N.C., assurait lundi que « *la conférence représente la dernière chance d'éviter que le sang coule ultérieurement* », M. Smith donnait déjà quelques signes d'impatience. C'est ainsi qu'il déclarait à la presse que sa délégation « *s'était tourné les pouces* », pendant près de six heures, « *tuant le temps en jouant au bridge* ». — (*A.F.P., Reuter.*)

L'AUGMENTATION DES PRIX DES PRODUITS PÉTROLIERS NE DÉPASSERAIT PAS 15 F PAR TONNE

La hausse des prix des produits pétroliers, consécutive à la remontée du dollar, ne dépasserait pas 15 francs par tonne, et elle interviendrait avant le 15 septembre. Une fois que les décisions de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) seront connues, fin septembre, le dossier des prix pétroliers sera examiné de nouveau.

Il ne s'agit donc pour le moment que de tenir compte de la remontée du cours du dollar sur les marchés des changes, remontée qui renchérit le prix en francs des importations de pétrole.

Selon les calculs de la profession pétrolière, il faudrait augmenter le prix de la tonne de 25 à 30 francs. L'administration estime qu'une hausse de 15 francs suffirait. Mais le ministre de l'économie et des finances pourrait décider une hausse moindre pour éviter de trop mauvaises incidences sur l'indice général des prix. La décision définitive sera prise entre le 1er et le 15 septembre. Contrairement aux diverses rumeurs qui ont couru, il n'est pas sûr que l'essence automobile soit renchérie (son prix n'avait d'ailleurs pas été diminué en avril et en juin).

En valeur relative, la hausse maximale serait légèrement supérieure à 3 %.

LE PROJET EUROGAZ PARAIT DÉFINITIVEMENT COMPROMIS

Les délégués des sociétés européennes de gaz qui devaient participer conjointement au projet dit Eurogaz) d'importation de 15,5 milliards de mètres cubes de gaz algérien se sont rencontrés le lundi 25 août à Francfort pour préparer la réponse qu'ils doivent donner le 28 août par écrit à l'Algérie.

La réponse des Européens qui sera portée à la connaissance des Algériens dans les prochaines heures est, dit-on, unanime. Etant donnée la position prise par les Allemands, notamment sur le prix demandé par Alger (1,4 dollar) par million de B.T.U.), qu'ils jugent trop élevé, on peut en déduire que la réponse européenne est tout simplement négative.

Autrement dit, le projet Eurogaz paraît cette fois définitivement compromis. Alger va sans doute chercher maintenant à négocier séparément avec des sociétés européennes, notamment avec Gaz de France.

NOUVELLE HAUSSE DU DOLLAR : 4,40 F

La remontée du dollar s'est poursuivie mardi 26 août, au matin, sur presque tous les marchés des changes internationaux.

La devise américaine a retrouvé, à peu près partout, ses niveaux du 11 août dernier, les plus élevés depuis la mi-janvier. A Paris, elle s'est ainsi échangée à 4,40 F contre 4,3825 F et a valu 2,59 DM contre 2,5738 DM à Francfort et 2,69 FS contre 2,6815 FS à Zurich. La livre sterling a également fléchi par rapport au dollar : 2,10 dollars contre 2,1109 dollars vendredi après-midi. Rappelons à cet égard que tous les marchés financiers britanniques avaient été fermés lundi pour le Summer Bank Holiday.

Les cambistes attribuent ce nouvel accès de fermeté du dollar aux prévisions très favorables sur l'évolution de la balance commerciale américaine. L'on s'attend notamment pour juillet à un excédent supérieur à celui qui a été enregistré en juin.

Après le séjour à Paris du président Bokassa

LES CONVERSATIONS SUR LA COOPÉRATION AVEC BANGUI « SE POURSUIVENT DANS DES CONDITIONS TRÈS FAVORABLES », affirme-t-on à Paris.

L'Agence France-Presse a diffusé lundi soir 25 août, à Paris, la dépêche suivante :

Lors de son retour à Bangui, après un séjour privé d'un mois en France, le maréchal Bokassa, président de la République Centrafricaine, « *a manifesté pour la France de très vifs sentiments d'amitié, et nous nous en réjouissons* », a-t-on déclaré lundi à Paris dans les milieux autorisés français.

Si l'on ignore, dans ces mêmes milieux, quel est le « *pays ami* » auquel le maréchal Bokassa, dans sa déclaration radiodiffusée de samedi dernier, a fait allusion en l'acusant de « *haute trahison* » et en dénonçant « *ses tentatives pour installer son système et faire revivre en R.C.A. une nouvelle forme de colonialisme* » (1), on rappelle l'intérêt que la France porte aux problèmes centrafricains.

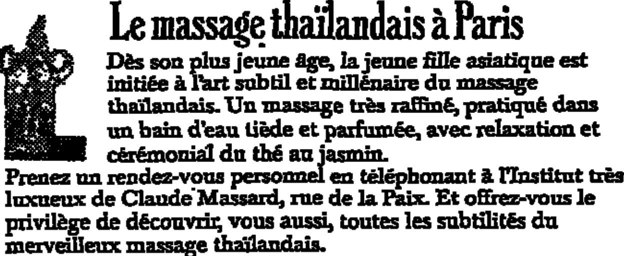
C'est ainsi, rappelle-t-on également dans ces milieux, que le maréchal Bokassa a pu s'entretenir longuement le 28 juillet dernier avec le président Valéry Giscard d'Estaing, de même qu'avec M. Jean-Pierre Fourcade, ministre des finances, et M. Pierre Abelin, ministre de la coopération.

On souligne à ce propos, dans ces mêmes milieux, que les conversations relatives à certaines modalités de la coopération franco-centrafricaine, engagées à Bangui à l'échelon diplomatique, « *se poursuivent présentement dans des conditions très favorables* ».

(1) *Le Monde* du 26 août.

[N. D. L. R. — Cette mise au point des « milieux autorisés » a évidemment pour but de dissiper l'équivoque qui pouvait faire croire que le « pays ami » visé par le maréchal Bokassa était la France. D'après d'autres informations, il s'agirait d'un pays de l'Est.]

A B C D E F H



Des Peugeot 604 pour les ministres

M. Chirac a déjà commandé sa nouvelle voiture officielle. Ce sera une Peugeot 604, dernière née de la firme de Sochaux. Ce sera une Peugeot 604, gris métallisé, dernière née de la firme de Sochaux (15 CV, 41 700 F). Ses collègues vont faire de même. Une directive donnée par le secrétariat général du gouvernement précise, en effet, la composition du futur parc automobile de l'administration. Le premier ministre a profité de la disparition de la DS et de la sortie de trois nouveaux modèles de voitures de « prestige » (la Peugeot 604, la Renault 30 et la CX prestige), pour fixer des règles précises concernant les véhicules administratifs. Chaque ministère, chaque préfecture et chaque poste diplomatique, aura le droit de posséder une Peugeot 604. Les directeurs de cabinet devront se contenter d'une voiture de 11 ou 12 CV, ce qui leur laissera le choix entre une Peugeot 504 ou une Citroën CX. Le gros du parc automobile administratif, enfin, sera composé de voitures de moins de 10 CV (la R 16, notamment).

Ce sont des préoccupations d'économie (le Monde *du 26 juillet) qui ont dicté cette « grille », dit-on à Matignon. Ce sont sans doute les mêmes motifs qui expliquent le choix de la Peugeot 604 aux dépens de la CX Prestige, beaucoup plus chère que sa rivale.*

Chez Citroën, on fait contre mauvaise fortune bon cœur. Ce n'est pas tant l'ampleur du marché que la perte d'un moyen publicitaire privilégié (par les apparitions à la télévision, notamment) que l'on regrette. La CX Prestige, précise-t-on, n'en restera pas moins, de par la rareté même de ses apparitions (et de par son prix), la plus prestigieuse des voitures françaises : celles auxquelles les ministres eux-mêmes ne pourront prétendre !

L'Afrique du Sud souhaite la reprise de pourparlers sur la Rhodésie

LIRE PAGE 3

Bruits de bottes en Argentine

